



UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)



INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS, D'ARCHEOLOGIE ET DE LA
CULTURE (INMAAC)

MEMOIRE DE MASTER

OPTION : MANAGEMENT DE LA CULTURE ET DU TOURISME

THEME

**PATRIMOINE CULTUREL ET DEVELOPPEMENT
LOCAL : MISE EN TOURISME DE LA « FORET
SACREE ALIGBO » A HOUEGLE DANS LA
COMMUNE DE TOFFO**

Réalisé et soutenu par

Claude Kokou BALOGOUN

Sous la Direction de

Romuald TCHIBOZO

Professeur Titulaire des Universités CAMES

Année académique : 2020-2021

Sommaire

Sommaire	2
Avant-propos.....	3
Avertissement.....	4
Dédicace.....	5
Remerciements.....	6
Liste des sigles et acronymes	7
Liste des tableaux.....	8
Liste des graphes.....	9
Liste des photos.....	10
Résumé.....	11
Abstract	12
Introduction générale	14
CHAPITRE 1er : Cadre institutionnel de l'étude, observations et problématique	16
Section 1 : Cadre physique de l'étude et observations.....	17
Paragraphe 1 : Présentation de l'Office du Tourisme de Ouidah	18
Paragraphe 2 : Clarification conceptuelle.....	22
Paragraphe 3 : Etat des lieux, observations ou constats	26
Section 2 : Ciblage de la problématique	37
Paragraphe 1 : Choix et spécification de la problématique	37
Paragraphe 2 : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée	40
Chapitre 2è : Cadre théorique et méthodologique de l'étude	43
Chapitre 2 ^{ème} : Cadre théorique et méthodologie de l'étude	44
Section 1 : Cadre théorique et méthodologie de l'étude	44
Paragraphe 1 : Cadre théorique.....	44
Paragraphe 2 : Choix de la méthodologie de l'étude.....	50
Section 2 : Collecte et analyse des données.....	66
Paragraphe 1 : Difficultés rencontrées et limite des données	66
Paragraphe 2 : Présentation des résultats de l'enquête, Vérification des Hypothèses et établissement du diagnostic	67
Chapitre 3ème : Approches de solutions et conditions de mise en œuvre.....	78
Chapitre 3 ^{ème} : Approches de solutions et conditions de mise en œuvre	79
Section 1 : Approches de solutions	79
Paragraphe 1 : Approches de solutions aux problèmes diagnostiqués	79
Paragraphe 2 : Le circuit touristique "Akpè-Hwèglé" avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo, une approche de solution pratique	81
Section 2 : Conditions de mise en œuvre des solutions	100
Paragraphe 1 : Conditions de mise en œuvre des solutions aux trois problèmes en résolution	100
Paragraphe 2 : Conditions de mise en œuvre du « Agadja-Li Akpè-Houèglé »	101
Conclusion générale	108
Références bibliographiques	109
ANNEXES	111

Avant-propos

« Les territoires africains, urbains ou ruraux, constituent un des noyaux de l'identité culturelle africaine à travers les échanges sociaux, spirituels, culturels et économiques qui s'y sont déroulés au fil du temps, et qui ont donné naissance à des créations uniques au monde qui s'expriment à travers leurs patrimoines immatériels et matériels.

La valorisation de ces richesses culturelles et patrimoniales, à l'intérieur des communes qui représentent de nouveaux espaces de cohérence, renforcerait la dimension culturelle de celles-ci, et apportera sans aucun doute, une amélioration aux conditions de vie des populations africaines... »

Noureíni TIDJANI-SERPOS
Sous-Directeur général adjoint de l'UNESCO pour l'Afrique
« Patrimoine culturel & développement local », Septembre 2006

Avertissement

**L'INSTITUT NATIONAL DES METIERS D'ARTS, D'ARCHEOLOGIE
ET DE LA CULTURE (INMAAC) N'ENTEND DONNER AUCUNE
APPROBATION AUX OPINIONS EMISES DANS CE MEMOIRE.
LES OPINIONS QUI Y SONT DÉVELOPPÉES DOIVENT ETRE
CONSIDÉRÉES COMME PROPRES À L'AUTEUR.**

Dédicace

- Ma feuë mère, Mondéhou Elisabeth HOUADJETO, dont la rigueur, la combativité, la générosité et le sens de l'honneur et du travail bien fait ont affûté mes pas.
- Mon feu père Sévérin BALOGOUN, Chef de collectivités BALOGOUN et/ou BELOGOUN de Hounouvié à Toffo, dont la saine vie l'a porté au titre honorifique de Zoungan de toute la zone Aïzo jusqu'à ses 101 ans.

Remerciements

Nous nous faisons le devoir de remercier les différentes personnes dont les apports ont contribué à la réalisation de ce document, particulièrement :

- Romuald TCHIBOZO, notre directeur de mémoire qui a été pour nous un réel soutien et un guide dans la réalisation de ce travail ;
- Tous mes professeurs, encadreurs et accompagnateurs de l'INMAAC principalement mes Professeurs MEDEHOUEGNON, Didier HOUENOUDE, Didier N'DAH, Arthur VIDO et Paul AKOGNI ;
- Les familles BALOGOUN, HOUADJETO et LOKOTO ;
- Mes oncles, tantes, neveux et nièces ;
- A mes sœurs et frères, particulièrement Mme Sidonie HOUNGNIBO épouse KAKPO, Léopold BALLOGOUN, pour leur soutien permanent et leur affection ;
- A Sa Majesté Aganman-Tchêdji AGBODANDE III, DADAH de Toffo ;
- A Madame le Maire, Bibiane SOGLO et le Point Focal Tourisme, Aristide ALAOFA de la Commune de Toffo ;
- A mes collaborateurs Eman AKPOVI, Sylvie ADOKO, Laurencia AKPOVO, Hervé DEGBOTO, Rodrigue Babalola AGBOSSOU, Comlan Richard DEGON, Jacques KAKPO et Urielle ACOTCHEOU pour leur apport à ce travail ;
- Tous mes amis (es) ;
- Tous les artistes, artisans et autres professionnels du tourisme du Bénin qui nous ont inspiré et nous ont permis d'apporter notre modeste contribution au lourd combat engagé dans le recul de l'amateurisme, de la pauvreté et de la misère dans notre secteur commun : la culture ;
- Tous les hommes et femmes des administrations en charge de la culture et du tourisme, les femmes et les hommes des diverses structures publiques ou privées exerçant dans ce domaine qui nous ont permis de réunir de la documentation pour ce travail ;
- Mes compagnons de lutte artistique et culturelle Erick Hector HOUNKPE, Eric TOSSOU alias Thom'son, Sébastien DAVO, François OKIOH, Richmir TOTAH, Vincent AHEHEHINNOU, Orden ALLADATIN, pour leur ténacité ;
- Tout le personnel de GANGAN PROD.

Liste des sigles et acronymes

sigles et acronymes	Définition
ALDIPE	Association de Lutte pour un Développement Intégré et pour la protection de l'Environnement
ANPT	Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme
ASECNA	Agence pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
CAR	Coopératives d'Aménagement Rural
CCIB	Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin
CEDEAO	Communauté Economique Des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CEG	Collège d'Enseignement Général
CLCAM	Caisse Locale de Crédits Agricoles et Mutuels
EPA	Ecole du Patrimoine Africaine
FADeC	Fonds d'Appui au Développement des Communes
FFOM	Forces Faiblesses Opportunités Menaces
FLASH	Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines
GIZ	Gesellschaft für Internationale Zusammenarbeit
INMAAC	L'institut national des métiers d'arts, d'archéologie et de la culture
INSAE	Institut Nationale de la Statistique de l'Analyse économique
IRED	Innovation et Réseau pour le Développement
MCAT	Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme
OCBN	Organisation Commune Bénin-Niger
OMT	Organisation Mondiale du Tourisme
ONAB	Office National du Bois
ONG	Organisation Non Gouvernementale
OTT	Office de Tourisme de Toffo
PAG	Programme d'Actions du Gouvernement
PAGEFCOM	Projet d'Appui à la Gestion des Forêts Communales
PDC	Plan de Développement Communal
PDDC	Programme d'appui à la Décentralisation et au Développement Communal
PDU	Plan de Développement Urbain
PIB	Produit Intérieur Brut
Projet ACCESS	Projet d'Appui aux Communes et Communautés pour l'Expansion des Services Sociaux
PSC	Projet Scientifique et Culturel
PSDCC	Projets Sociaux de Développement Conduit par les Communes
PTF	Partenaires Techniques Financiers
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'habitat
SBEE	Société Béninoise d'Energie Electrique
SWOT	Strengths Weaknesses Opportunities Threats
UAC	Université d'Abomey Calavi
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine
UNESCO	United Nations Educational Scientific and Cultural Organization
WTTC	World Travel and Tourism Council

Liste des tableaux

Tableau 1: Tableau de Bord de l'Etude.....	47
Tableau 2: Synthèse de la recherche documentaire	51
Tableau 3: Point de la visite des sites.....	57
Tableau 4: Facteurs favorables au développement du tourisme en lien avec le patrimoine culturel et le développement local inspirés du modèle SWOT	65
Tableau 5: Liste de priorité des problèmes	74
Tableau 6: Résultats du dépouillement de la séance du pré-test.....	75
Tableau 7: Budget du « Agadja-Li Akpè-Hwèglě »	96
Tableau 8: Chronogramme des activités	99
Tableau 9: Conditions de mise en œuvre de l'étude	105

Liste des graphes

Graphe 1: Présentation des résultats liés à l'existence de sites touristiques exploités à Toffo	68
Graphe 2: Présentation des résultats liés aux causes de la non exploitation des sites existants	68
Graphe 3: Présentation des résultats liés aux causes du défaut de dispositif d'informations sur les sites touristiques.....	69
Graphe 4: Présentation des résultats liés à l'impact d'un dispositif d'informations sur les sites touristiques à Toffo.....	70
Graphe 5 : Causes de la faible contribution des ressources touristiques au développement local.....	71
Graphe 6: Présentation des résultats liés à nécessité de la création d'un circuit touristique	72
Graphe 7: Présentation des résultats liés aux conséquences de la création d'un circuit touristique à Toffo	73

Liste des photos

Photo 1: Façade de l'Office du Tourisme de Ouidah	18
Photo 2: Une carte du Bénin présentant quelques attraits touristiques.....	26
Photo 3: Carte administrative de la Commune de Toffo	29
Photo 4: Séance d'audition à Houèglé	52
Photo 5: Séance d'audition à Houèglé.....	52
Photo 6: Séance d'audition à Takon	53
Photo 7: Séance d'audition à Takon	53
Photo 8: Entretien à Akpè.....	54
Photo 9: Entretien à Houèglé.....	54
Photo 10: Sentier ramenant au lieu d'enterrement de la tête de DADAH de Adja-Tado.....	58
Photo 11: Arbre symbolisant le lieu de l'enterrement de la tête du DADAH de Adjatado.....	59
Photo 12: Source d'eau à Akpè	60
Photo 13: Jarre sacrée à Akpè.....	60
Photo 14: Entrée forêt Aligbo à Houèglé	61
Photo 15: Sa Majesté DADAH Houmando Adjanan AGBODANDE II de Houèglé	61
Photo 16: Tronçon Sud du passage des esclaves passant à côté de la forêt Aligbo à Houèglé.....	62
Photo 17: Tronçon Nord du passage des esclaves passant à côté de la forêt Aligbo à Houèglé	62
Photo 18: Quelques objets sacrés dans la forêt Aligbo à Houèglé	63
Photo 19: Equipe de Gangan Productions sur le terrain	63
Photo 20: Temple de la divinité THRON à Akpè	83
Photo 21: Vieux bâtiment de l'ancien chef de collectivité à Akpè.....	83
Photo 22: Parc des esclaves à Toffo Gare	85
Photo 23: Tronçon arrivée des esclaves à Toffo Gare.....	85
Photo 24: Tronçon départ des esclaves à Toffo Gare	86
Photo 25: Une partie du lac sacré Adjagbé à Takon	87
Photo 26: Grand arbre dans la forêt Aligbo de Houèglé	89
Photo 27: Entrée forêt Aligbo de Houèglé	93

Résumé

Ce mémoire, qui porte sur le thème : « *Patrimoine culturel et développement local : mise en tourisme de la « forêt sacrée Aligbo » de Houèglé à Toffo.* » a été structuré en trois chapitres. C'est un travail de recherche qui s'est donné pour mission de partir de la richesse patrimoniale afin d'analyser la part contributive du secteur du tourisme au développement de la commune de Toffo. Il a pour but de proposer quelques solutions à certains problèmes qui ne permettent pas au tourisme d'éclore à Toffo.

Le premier chapitre nous a permis de présenter notre lieu de stage (l'office du tourisme de Ouidah) ainsi que la richesse en biens patrimoniaux de la Commune de Toffo qui a fait l'objet de nos travaux de recherche. Nous nous sommes alors donné comme tâche d'exposer les observations et de faire un état des lieux des biens chargés d'histoire et du tourisme dans la Commune afin de dégager la problématique, objet de notre étude.

A travers le deuxième chapitre, nous avons développé la méthodologie de notre étude. Cela a pris par la formulation des hypothèses, la collecte des informations (recherche et revue documentaire, audition de personnes ressources et enquêtes sur le terrain), l'analyse des données et la vérification des hypothèses. C'est ainsi que nous avons pu ressortir les réelles causes des problèmes identifiés dans le chapitre précédent.

Grâce au troisième chapitre, nous avons proposé des approches de solution aux différents problèmes relevés et présenté par la suite, les conditions de leur mise en œuvre. Notre volonté de contribuer à la résolution de ces problèmes nous a amené à une innovation qu'est la proposition de création, à Toffo, d'un circuit touristique dénommé « **Agadja-li Akpè-Hwèglè** ». Ce circuit permettra, sur la base de la richesse culturelle, historique et patrimoniale de la Commune de Toffo, sa valorisation. La destination Toffo sera alors révélée au monde de par son potentiel touristique. Aussi, le budget communal connaîtra-t-il de nouvelles ressources. Ce qui impactera désormais, positivement, le développement local.

Abstract

This thesis, which focuses on the topic: "Cultural heritage and local development: tourism development of the" sacred Aligbo forest "from Houèglé to Toffo. Has been structured in three chapters. It is a research task that has set itself the task of starting from the wealth of heritage in order to analyze the contribution of the tourism sector to the development of the municipality of Toffo. It aims to offer some solutions to certain problems that do not allow tourism to flourish in Toffo.

The first chapter allowed us to present our place of internship (the Ouidah tourist office) as well as the wealth of heritage assets of the Municipality of Toffo, which was the subject of our research. We then set ourselves the task of presenting the observations and making an inventory of the properties steeped in history and tourism in the Municipality in order to identify the problem, the subject of our study.

Through the second chapter, we have developed the methodology of our study. This involved formulating hypotheses, collecting information (research and documentary review, hearing resource people and conducting field surveys), analyzing data and verifying hypotheses. This is how we were able to identify the real causes of the problems identified in the previous chapter.

Thanks to the third chapter, we have proposed solutions to the various problems identified and subsequently presented the conditions for their implementation. Our desire to contribute to the resolution of these problems has led us to an innovation which is the proposal to create, in Toffo, a tourist circuit called "Agadja-li Akpè-Hwèglè". This circuit will allow, on the basis of the cultural, historical and patrimonial richness of the Municipality of Toffo, the promotion of the latter. The Toffo destination will then be revealed to the world through its tourist potential. Thus, the municipal budget will experience new resources. This will now positively impact local development.

INTRODUCTION GENERALE

Introduction générale

Relevant de l'héritage patrimonial d'une communauté, tout ce qui existe comme pratiques culturelles et cultuelles et/ou biens matériels et immatériels – chants, danses, historiottes, dictons, bâtis, œuvres artistiques - meubles et immeubles, marque le territoire à travers les âges. C'est ainsi que l'histoire de la traite négrière a marqué beaucoup de localités de notre pays et y a laissé des marques de souvenirs indélébiles dont la route empruntée par les caravaniers esclavagistes d'Abomey à Ouidah pendant des siècles. Dans chaque localité, village ou hameau traversé par ce chenal qui a connu plusieurs centaines de milliers d'empreintes de pas des bras valides de la Côte de l'Afrique Occidentale, existent encore de nos jours des marques patrimoniales, témoins de cette pratique. La commune de Toffo n'est pas restée en marge de ce commerce. Une portion de la réelle route des esclaves existe sur la liste des sites ou événements chargés, d'histoire à Toffo. En effet, la commune de Toffo est située dans la zone septentrionale du département de l'Atlantique, et couvre 492 km² soit 0,42% de la superficie totale du Bénin.

Le Royaume de Danxomè a été réputé dans le commerce des esclaves. Ce commerce se faisait avec les Européens qui ont implanté leurs Forts à Ouidah près de la Côte non loin de l'Océan Atlantique. La « Route de l'Esclave » à Ouidah a acquis une très grande notoriété. De plus en plus, il s'établit dans l'imaginaire collective que cette route n'est qu'à Ouidah, oubliant le trajet fait par les esclaves avant Ouidah. La « Route de l'Esclave » de Ouidah n'est qu'une portion du trajet dénommé « **Agadja Li** ». En effet, différents sites, ayant connu des activités précises, ont marqué le trajet des caravaniers esclavagistes à Toffo dont la forêt sacrée Aligbo de Houèglé. L'idée de réhabilitation et de valorisation de cette portion de la route est née à l'occasion de la célébration de la fête identitaire Le Festival « Ouidah 92 ». Le reste du trajet « Agadja Li », non valorisé jusqu'ici, risque d'entrer dans une amnésie collective si l'on ne prend garde. Pour éviter cet état de chose, nous nous sommes engagé à travailler sur le présent sujet qui prend en compte l'un des sites de cette route à Toffo. Notre thème est alors intitulé : **Patrimoine culturel et développement local : mise en tourisme de la « forêt sacrée Aligbo » à Houèglé dans la commune de Toffo.**

Ce document est un plaidoyer, qui, tout en rappelant à notre souvenir collectif une étape importante de « la réelle route des esclaves » (l'étape de Toffo), contribuera à la valorisation d'une autre portion de ce trajet à travers la création d'un circuit touristique dans la commune de Toffo. Ce circuit touristique, bien géré, pourra impacter positivement le quotidien des populations locales au regard des aménagements et des infrastructures à ériger

et contribuera fortement à l'amélioration des recettes communales grâce au flux financier que drainera le tourisme. Sur un autre plan, « le discours touristique » à tenir, offrira l'opportunité aux scientifiques, aux historiens et autres chercheurs de mettre la lumière sur le rôle et l'importance de ce terroir dans l'histoire du Danxomè et de la Côte du Golfe de Guinée.

En décryptant l'armature juridico-institutionnelle, les axes et les orientations qui organisent la décentralisation au Bénin, beaucoup de pouvoirs reviennent aux élus locaux dans le développement de leurs cités. Mais force est de constater qu'en dépit de l'apport financier du pouvoir central et des partenaires techniques et financiers dans les communes, la mobilisation des ressources financières complémentaires n'est souvent pas une réalité, rendant ainsi difficile, la réaction prompte des conseillers communaux à apporter des réponses aux besoins de leurs administrés. Conséquence, près de 20 ans après la pratique de la décentralisation, le développement local peine toujours à être une réalité malgré la richesse culturelle, cultuelle et patrimoniale dont disposent les communes.

Originaire de la commune de Toffo et prenant conscience de cette situation, notre réaction ne peut qu'être : **réfléchir et agir**. C'est justement pour bien réfléchir afin de mieux agir que nous avons retenu le thème de mémoire sus-cité. **Réfléchir** à travers cette étude afin de revisiter ou d'actualiser les diagnostics et solutions déjà établis dans ce domaine. **Agir** à travers la proposition et la mise en œuvre de nouvelles solutions dans la perspective de contribuer à l'invention et la valorisation du tourisme dans la commune de Toffo.

Cet exercice tout à fait particulier, visant la valorisation du tourisme et la contribution économique de celui-ci au développement local, à travers la mise en patrimoine d'une forêt sacrée, s'articule autour de trois centres d'intérêt : « le Cadre institutionnel de l'étude, les observations et problématique », « le Cadre théorique et méthodologie de l'étude » et « les approches de solutions et conditions de mise en œuvre ».

La particularité de notre démarche de recherche, par rapport à celle d'autres mémoires, réside dans le troisième centre d'intérêt. C'est-à-dire les solutions. Nous proposons, comme solution pratique, la création d'un circuit touristique adapté aux réalités de la commune et pouvant donner des solutions aux problèmes identifiés par l'étude. Il s'agit du **circuit touristique « Agadja-li Akpè-Hwèglé » avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo.**

CHAPITRE 1^{er} : Cadre institutionnel de l'étude, observations et problématique

Chapitre 1^{er} : Cadre institutionnel de l'étude, observations et problématique

Le développement du premier chapitre de notre document se fera en deux sections à savoir : « le cadre physique de l'étude et les observations » et « le Ciblage de la problématique »

Section 1 : Cadre physique de l'étude et observations

Notre sujet, pour la présente étude, est intitulé « Patrimoine culturel et développement local : Mise en tourisme de la « Forêt sacrée Aligbo » à Hwèglè dans la commune de Toffo.

Au regard de l'absence d'une structure organisée dans la commune de Toffo et pouvant nous accueillir dans le cadre de notre étude, nous avons choisi l'Office de Tourisme de Ouidah comme lieu de stage. Ce choix s'explique par le fait que, Ouidah constitue, non seulement, la fin du trajet des esclaves avant leur embarquement pour l'inconnu, mais aussi un pôle de centralisation de tous les esclaves, sans oublier surtout l'expérience depuis bientôt une trentaine d'années de l'organisation et la gestion du patrimoine culturel en lien avec le développement local. Contrairement à la Commune de Toffo, celle de Ouidah cumule plusieurs décennies de pratiques touristiques. Une petite observation et comparaison des deux communes (Ouidah et Toffo) offrent beaucoup de points communs :

- elles ont des pratiques culturelles et cultuelles similaires ;
- elles sont dans la mêmes zones géographiques ;
- elles sont deux communes fortement touchées par la traite négrière (l'un des fondements du choix de notre sujet) ;
- elles disposent, toutes deux, de plusieurs sites similaires chargés d'histoire.

Malgré ces atouts pertinents et ces similitudes, le tourisme dans la Commune de Toffo ne développe pas encore des activités touristiques pour une capitalisation au profit de son budget.

Après validation de notre thème de mémoire et du protocole de rédaction, nous avons donc effectué mon stage académique à l'Office du Tourisme de Ouidah. Ce qui nous a permis de mieux appréhender toute l'ampleur de la problématique.

Pour mieux cerner notre étude, il est important de définir, dans un premier temps, le cadre de celle-ci à travers une présentation de l'Office du Tourisme de Ouidah et, dans un second temps, établir les observations (constats) dans l'état des lieux.

Paragraphe 1 : Présentation de l'Office du Tourisme de Ouidah



Photo 1: Façade de l'Office du Tourisme de Ouidah
Source : cliché Claude BALOGOUN ; mars 2020

a. Historique de l'Office du Tourisme de Ouidah

Depuis 1990, un vaste chantier de décentralisation administrative a vu le jour, mais les premières élections communales et municipales n'ont eu lieu qu'en décembre 2002. Avant la mise en place de la décentralisation, c'est le Programme d'Actions Gouvernementales (PAG) de l'ancien Président de la République du Bénin (Feu Général Mathieu Kérékou, 1996 – 2006) qui constituait le cahier des charges à suivre dans le cadre des politiques de développement et des actions à entreprendre au niveau du Ministère de la Culture entre autres.

Entre 1996 et 2005, il y a eu deux PAG. Toutes les actions tirées du PAG et menées sous la tutelle du Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme ont eu pour objectifs

« d'enrichir les identités culturelles et le dialogue interculturel », de revaloriser le patrimoine national culturel et de construire des infrastructures culturelles. Les initiatives culturelles privées vantant le mérite du patrimoine béninois n'ont cessé d'augmenter. Nous avons assisté à un foisonnement d'idées qui marquent indéniablement le champ de la culture. Cependant, cette politique culturelle qui met en avant le « renouveau », la créativité artistique et la culture n'est pas assez centrée sur les patrimoines historiques.

En 2001, suite aux élections présidentielles, le Ministère de la Culture et de la Communication devint le Ministère de la Culture, de l'Artisanat et du Tourisme (le MCAT). Auparavant, les secteurs du tourisme et de l'artisanat étaient gérés par le Ministère du Commerce, de l'Artisanat et du Tourisme. Ce premier rattachement du secteur touristique et de l'artisanat au secteur de la culture a lié les trois secteurs d'activité et a ouvert un champ de réflexion et de concertation indispensable et souhaitable. C'est ainsi que des opérations d'aménagements touristiques respectueuses du patrimoine notamment, ont pu se développer à travers différentes directions du Ministère de la Culture et par l'intermédiaire de ses services décentralisés. Dans le domaine de l'action sociale et culturelle, les communes ont à charge d'assurer la conservation du patrimoine culturel local.

En 2005, toujours dans le cadre de la décentralisation, le premier Plan de Développement Communal (PDC) de Ouidah est mis en place. Le PDC retrace les actions considérées comme prioritaires afin de promouvoir un développement durable et économique de la commune. C'est ce document qui définit notamment les objectifs et les actions à mettre en œuvre dans les domaines patrimonial, culturel et touristique. C'est ainsi que les objectifs généraux d'obligation de sauvegarde du patrimoine, de développement urbain durable et respectueux du territoire, de développement économique local s'entrecroisent. Tous ces paramètres sont désormais à intégrer dans les politiques culturelles. C'est suite à l'analyse de cette situation, que le conseil communal de Ouidah a créé l'Office du Tourisme avec l'appui de la GIZ. C'est par l'arrêté préfectoral année 2011 N°02/0289/DEP-ATL-LITT/SG/STCCD/D1 que le préfet des Départements de l'Atlantique et du Littoral a donné son approbation sur la délibération du conseil communal de Ouidah en sa session extraordinaire du jeudi 25 août 2011 portant sur l'étude et l'adoption des textes fondamentaux relatifs au fonctionnement de l'Office de Tourisme de Ouidah.

Ainsi sous le titre « Office de Tourisme », il est institué un établissement communal à autonomie financière conformément aux articles 63-67-82 – Loi 97-029 du 15 Janvier 1999

portant organisation des Communes en République du Bénin. Il est chargé de l'exploitation d'un service communal à caractère administratif et touristique.

b. Les objectifs et attributions de l'office du Tourisme de Ouidah

Dans le cadre de la valorisation du patrimoine culturel et touristique de la Commune de Ouidah, il a été créé un établissement communal doté d'une autonomie financière, dénommé "Office de Tourisme". Il est chargé de l'exploitation, de la gestion et de la promotion des activités touristiques sur le territoire de la Commune.

Les attributions de l'Office sont :

- l'accueil et l'information des touristes ;
- la protection et la valorisation du patrimoine culturel, historique et touristique de la Commune ;
- l'offre de services et de consultations dans le domaine du tourisme et de la culture ;
- l'organisation et le renforcement des capacités de tous les acteurs qui contribuent au développement économique et touristique ;
- le développement de partenariats avec les institutions, les associations et les différents acteurs du tourisme au niveau local, sous régional, national et international;
- la réalisation de brochures et de produits touristiques divers pour renforcer le rayonnement touristique et culturel de la Commune. Dans le cadre de ses animations, il peut organiser des expositions diverses et des foires.

c. La mission et les activités de l'Office du Tourisme de Ouidah

L'Office a pour mission :

- l'accueil et l'information des touristes ;
- la promotion et l'animation du territoire de la Commune;
- la protection et la valorisation du patrimoine culturel et touristique de la Commune ;
- le développement touristique et la mise en valeur des zones d'aménagement touristique ;
- la participation à la coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local;
- la coordination des initiatives et des relations avec les institutions et les acteurs du tourisme local, national et international ;

- l'offre de services et de consultations dans le domaine du tourisme et de la culture auprès d'organismes publics et privés ;
- le développement des partenariats institutionnels, associatifs et touristiques au niveau communal et national;
- la réalisation de brochures et de produits touristiques divers pour renforcer le rayonnement touristique de la Commune ;
- l'organisation, la formation et le renforcement des capacités de tous les acteurs qui contribuent au développement touristique.
- l'Office peut, dans le cadre de ses animations, organisé seul ou en partenariat, des expositions culturelles, artistiques, artisanales, des foires et salons professionnels pour accroître l'activité touristique de la Commune.

d. L'organigramme et attributions du directeur de l'Office du Tourisme de Ouidah

Le Maire est le représentant légal et l'ordonnateur de l'Office. A cet effet :

- il prend les mesures nécessaires à l'exécution des décisions du Conseil Communal ;
- il présente au Conseil Communal, le budget et le compte financier de l'Office ;
- il nomme le directeur et le personnel de l'Office, prend toutes les mesures d'urgence et rend compte au Conseil d'Exploitation ;
- il peut, sous sa responsabilité, déléguer sa signature, au Directeur de l'Office.

Le Conseil d'Exploitation est placé sous l'autorité du Maire et du Conseil Communal.

Le Directeur assure le fonctionnement des services de l'Office.

- Il prépare le budget et le rapport moral/d'activités ;
- il assiste aux séances du Conseil d'Exploitation avec voix consultative, sauf lorsqu'il est personnellement concerné par l'affaire en discussion ;
- il peut, sous la responsabilité du Maire, recevoir en toute matière intéressant le fonctionnement de l'Office, délégation de signature de celui-ci ;

Il est placé sous l'autorité hiérarchique directe du Maire de la ville de Ouidah.

Paragraphe 2 : Clarification conceptuelle

En attendant d'exprimer notre position par rapport aux différents concepts à prendre en compte dans ce travail, nous voudrions définir ici quelques mots clés.

a) Développement

Le « développement » est entendu « non seulement en termes de croissance économique, mais aussi comme moyen d'accéder à une existence intellectuelle, affective, morale et spirituelle satisfaisante » (déclaration universelle de l'UNESCO sur la diversité culturelle – 2001 – art.3).

b) Local

Le terme « local », renvoie directement à la cible de nos travaux : les responsables locaux. Le développement recherché par ces responsables est avant tout un développement de leur ville et du territoire dont ils sont les administrateurs, et bien entendu, des populations qui vivent sur ce territoire.

c) Tourisme

Etymologiquement, il vient du terme anglais « tour » qui signifie voyage, dérivant lui-même du mot français « tour » qui signifie également voyage ou promenade circulaire.

En effet, depuis 1982, Marc Boyer a perçu la difficulté liée à une définition type du concept de tourisme. Pour lui, le plus difficile pour qui veut écrire sur le tourisme est de définir. Il est pourtant indispensable si on tient à le mesurer. Vellas (1985) voit dans le tourisme, le fait de voyager, de parcourir pour son plaisir un lieu autre que celui où on vit habituellement. L'auteur circonscrit ainsi le tourisme au plaisir qu'éprouve le visiteur. Mais, élargissant le champ du concept, Frangialli (1997) définit le tourisme comme une forme de loisir dont le contenu économique est le plus évident puisqu'il implique une dépense de transport de l'hébergement.

Dans le même sens, l'OMT (2010), le définit comme « l'ensemble des activités de personnes voyageant vers des endroits pendant moins d'une année consécutivement à des fins de loisirs, d'affaires ou à d'autres fins ».

d) Mise en tourisme

La mise en tourisme est le processus de création d'un lieu touristique ou de subversion d'un lieu ancien par le tourisme qui aboutit à un état : le lieu touristique. L'expression « mise en tourisme » est préférée à « touristification » parce que dans la confusion qui entoure le processus et la convocation fréquente d'interventions naturelles, « mise en tourisme » présente l'avantage de souligner le caractère dynamique et humain de l'action, ainsi que le poids décisionnel des acteurs.

e) Aménagement

Action d'aménager ; l'aménagement d'une usine ; aménagement du territoire ; meilleure répartition dans un cadre géographique des activités économiques en fonction des ressources naturelles et humaines (Petit Larousse, 2010).

f) Site touristique

D'après le Petit Larousse 2010, c'est un lieu considéré du point de vue de l'harmonie ou du paysage pittoresque et qui attire des personnes en déplacement pour au moins une nuitée et dont le motif de voyage est autre que celui d'y exercer une activité professionnelle rémunérée.

g) Ecotourisme

L'écotourisme est souvent décrit comme une forme de tourisme « à forte motivation ». Il n'y a pas de définition universelle de l'écotourisme, généralement considéré comme un « tourisme favorable à l'environnement » ce qui, sur un plan pratique, est diversement interprété selon le pays (Deprest, 1997).

Selon Vellas (1985), l'écotourisme comme expérience vécue, constitue une façon autre de voyager, représentant un nouveau courant de penser le développement et l'expérience touristiques ; il intègre les principes d'un tourisme durable. Ce qui signifie à la fois protection de la nature, respect des identités culturelles et responsabilisation des intervenants locaux et autres.

L'écotourisme, comme paradigme disciplinaire en émergence, chapeaute actuellement plusieurs niveaux d'analyse et d'applications, soit dans une perspective de la demande touristique, de développement de nouveaux produits et services dont certains s'apparentent à du tourisme d'aventure, soit aussi comme stratégie de développement durable et de développement régional (Boyer, 1999).

h) Patrimoine

Le patrimoine reflète une certaine image d'un moment donné d'une époque. Sa découverte permet de connaître sa valeur historique et artistique. Il peut raconter l'histoire d'une société, d'un peuple ou d'une civilisation, il peut aussi témoigner de l'état d'esprit des hommes et de leur pensée culturelle. Il donne aux touristes la chance de découvrir une vraie culture et une vraie histoire qui a eu lieu. Même si les monuments et ruines ne sont pas tous bien conservés, ils peuvent encore raconter leurs histoires et leurs cultures (Mesplier, 1995). Le tourisme culturel offre aux touristes l'opportunité de découvrir les faces inexplorées du patrimoine : les faces cachées.

i) Relation patrimoine et touristes

Selon Merlin (2001), le tourisme culturel peut aussi, non pas seulement dévoiler les faces cachées du patrimoine, mais aussi faire une relation entre celui-ci et les touristes. Tout monument ou site est attaché à une civilisation, une société ou une culture. Grâce au patrimoine, les touristes peuvent connaître les valeurs du passé.

j) Esclavage

“C’est le fait pour un groupe social d’être soumis à un régime économique et politique qui le prive de toute liberté et le contraint à exercer les fonctions économiques les plus pénibles sans autre contrepartie que le logement et la nourriture”.

k) Culture

Ensemble des structures sociales et des manifestations artistiques, religieuses, intellectuelles qui définissent un groupe, une société, par rapport à un autre.

Ensemble de convictions partagées, de manières de penser et d’agir qui orientent plus ou moins consciemment le comportement d’un individu, d’un groupe.

Ensemble des connaissances acquises dans un ou plusieurs domaines.

L'ensemble des traits distinctifs, spirituels et matériels, intellectuels et affectifs, qui caractérisent une société ou un groupe social. Elle englobe, outre les arts et les lettres, les modes de vie, les droits fondamentaux de l'être humain, les systèmes de valeurs, les traditions et les croyances.

l) Culturel

L'adjectif « culturel » que nous avons écrit n'est pas restrictif par rapport au patrimoine naturel : les deux composantes du patrimoine, nature et culture, sont souvent complémentaires et indissociables et cela d'une manière particulière en Afrique.

m) Action culturelle

Ensemble des dispositifs pour non seulement mettre à la portée de la population les productions culturelles et artistiques, mais également la création des conditions de réception et d'accompagnement au profit de celle-ci.

Ainsi, diffuser ne suffit plus. La mission de service public nous impose de nous préoccuper non seulement des œuvres mais aussi des publics et en premier lieu de ceux qui n'ont pas appris à être confrontés à la chose dite culturelle.

n) Musée

Le musée est une institution permanente, sans but lucratif, au service de la société et de son développement, ouverte au public et qui fait des recherches concernant les témoins matériels de l'homme et de son environnement, acquiert ceux-là, les conserve, les communique et notamment les expose à des fins d'études, d'éducation et de délectation.

o) Culture et développement

La culture est ce qui donne vie et rythme le quotidien ; elle est donc constitutive du développement et doit représenter un atout majeur pour les populations.

- *La culture est facteur d'union, de communion entre divers groupes*
- *La culture, fondement et aboutissement de l'éducation*
- *La culture, un tremplin pour le développement économique.*

Paragraphe 3 : Etat des lieux, observations ou constats

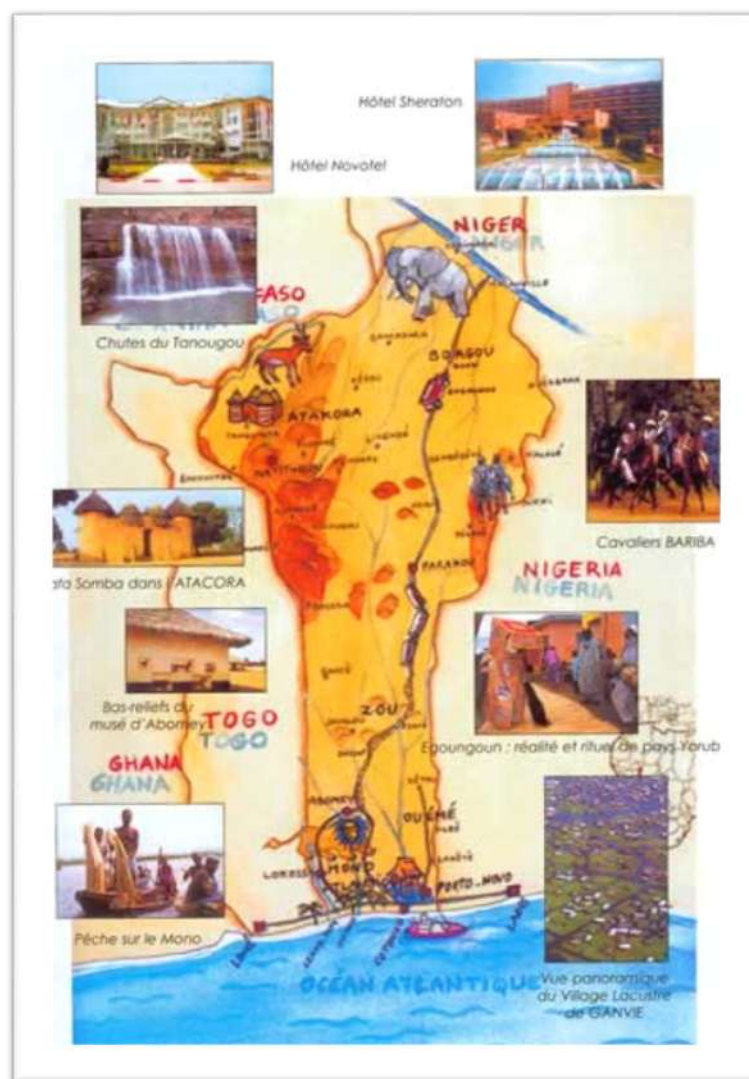


Photo 2: Une carte du Bénin présentant quelques attraits touristiques

Source : <http://www.ambassade-benin.org/IMG/jpg/doc-77.jpg>

Afin de mieux apprécier les problèmes qui minent la mise en tourisme des sites chargés d'histoire de la Commune de Toffo, cette partie présentera les observations ou constats.

Au Bénin, **le cadre institutionnel** de mise en œuvre de la politique nationale du tourisme est le Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts. Il est habituellement appelé «Administration Nationale du Tourisme». Il comprend les structures exerçant les fonctions administratives et de management (Cabinet du Ministre avec les Conseillers, Secrétariat Général, Direction des Ressources Financières et Matérielles, Direction de la Programmation et de la Prospective) et des structures d'appui technique et d'encadrement.

Le cadre institutionnel du tourisme dans son état actuel, a connu à partir de l'année 2005 certaines réformes qui ont conduit à la création des directions techniques indispensables pour la promotion et le développement du tourisme béninois.

Il convient de souligner qu'en dehors des structures de l'Administration Nationale du Tourisme, d'autres acteurs interviennent dans le secteur, notamment les communes, les ONG et certains ministères tels que le Ministère en charge des ressources naturelles, des Affaires Etrangères, du Commerce, de la Culture. Toutefois ces interventions ne sont pas toujours en adéquation avec la politique de l'Etat en matière de tourisme.

C'est dans ces circonstances que, pour régler toute cette situation, est intervenue, en 2016, la création de l'ANPT (Agence Nationale de promotion des Patrimoines et de développement du Tourisme) qui a pour mission de faire du Bénin une des destinations phares en Afrique de l'Ouest. Pour cela, son rôle est de mettre en valeur le patrimoine naturel, historique et culturel. Cela passe par la création et le développement de projets touristiques innovants, qui offriront une expérience unique aux futurs visiteurs du Bénin. Le secteur privé sera amené à jouer un rôle central dans le développement de ces projets. L'ANPT accompagnera et apportera un soutien technique et financier à ces futurs partenaires. Les principaux projets à réaliser sont :

- Recréation des parcs Pendjari / W en parc de référence de l'Afrique de l'Ouest
- Réinvention de la cité lacustre de « Ganvié »
- Construction d'un musée thématique « les rois d'Abomey »
- Edification d'un musée international des Art, culture et civilisation vaudou à Porto-Novo
- Reconstitution de la cité historique de Ouidah, recréation à l'identique de la route de l'esclave

Une fois ces projets phares développés, l'Agence aura pour mission d'assurer la promotion de la destination Bénin.

Le **cadre législatif et réglementaire** n'a pas évolué et les différents textes qui régissent les divers domaines du tourisme sont, pour l'essentiel, inadaptés aux réalités actuelles. Dans le domaine de la réglementation hôtelière, le décret n°96-345 du 23 août 1996 réglementant les établissements de tourisme n'est plus adapté. Au plan réglementaire, et en ce qui concerne la restauration, le décret n°87-76 du 7 avril 1987 portant modalités d'installation et d'exploitation des établissements de restauration n'est plus adapté au contexte actuel. Ce décret ne fait pas la distinction entre la délivrance et le contrôle des licences de débits de

boissons, qui relèvent de la sécurité publique, donc du Ministère de l'Intérieur et l'exploitation commerciale d'un restaurant qui est du ressort de l'Administration du Tourisme. Dans le domaine des agences de voyage, le seul texte en vigueur est le décret n°85-500 du 29 novembre 1985 réglementant les agences et bureaux de voyages et qui nécessite d'être actualisé pour tenir compte des évolutions récentes du sous-secteur. Dans le domaine du guidage, il n'existe aucun texte qui réglemente la profession. Dans le domaine des formalités aux frontières, l'initiative pour la mise en place d'un système de délivrance des visas à l'entrée aux frontières n'a pas eu de suite. Toutefois au plan régional, des efforts ont été fournis dans le cadre de la libre circulation des personnes. Ces efforts sont marqués par plusieurs initiatives tant au niveau de l'UEMOA, de la CEDEAO que de la zone Entente. Dans l'espace UEMOA, l'adoption de l'acte additionnel N°1/2009/CCEG/UEMOA du 17 mars 2009 instituant la politique commune de l'UEMOA dans le domaine de la circulation et du séjour des personnes non ressortissantes de l'Union a été concrétisée par l'instauration du visa unique permettant au visiteur d'un pays d'accéder aux autres pays de l'UEMOA.

D'une façon générale, la faiblesse du cadre législatif et réglementaire national est imputable, d'une part, à une absence de volonté politique, à l'inefficacité de la coordination et du suivi, et d'autre part, aux dysfonctionnements administratifs liés aux conflits institutionnels et organisationnels.

Mais quelle est la situation administrative, institutionnelle, juridique et organisationnelle dans la commune de Toffo ? Notre travail, se basant plus spécifiquement sur la « Forêt sacrée ALIGBO » de Hwèglè dans la commune de Toffo, nous présenterons dans cette partie la commune et ses atouts sur le plan touristique.

a. Situation géographique et administrative

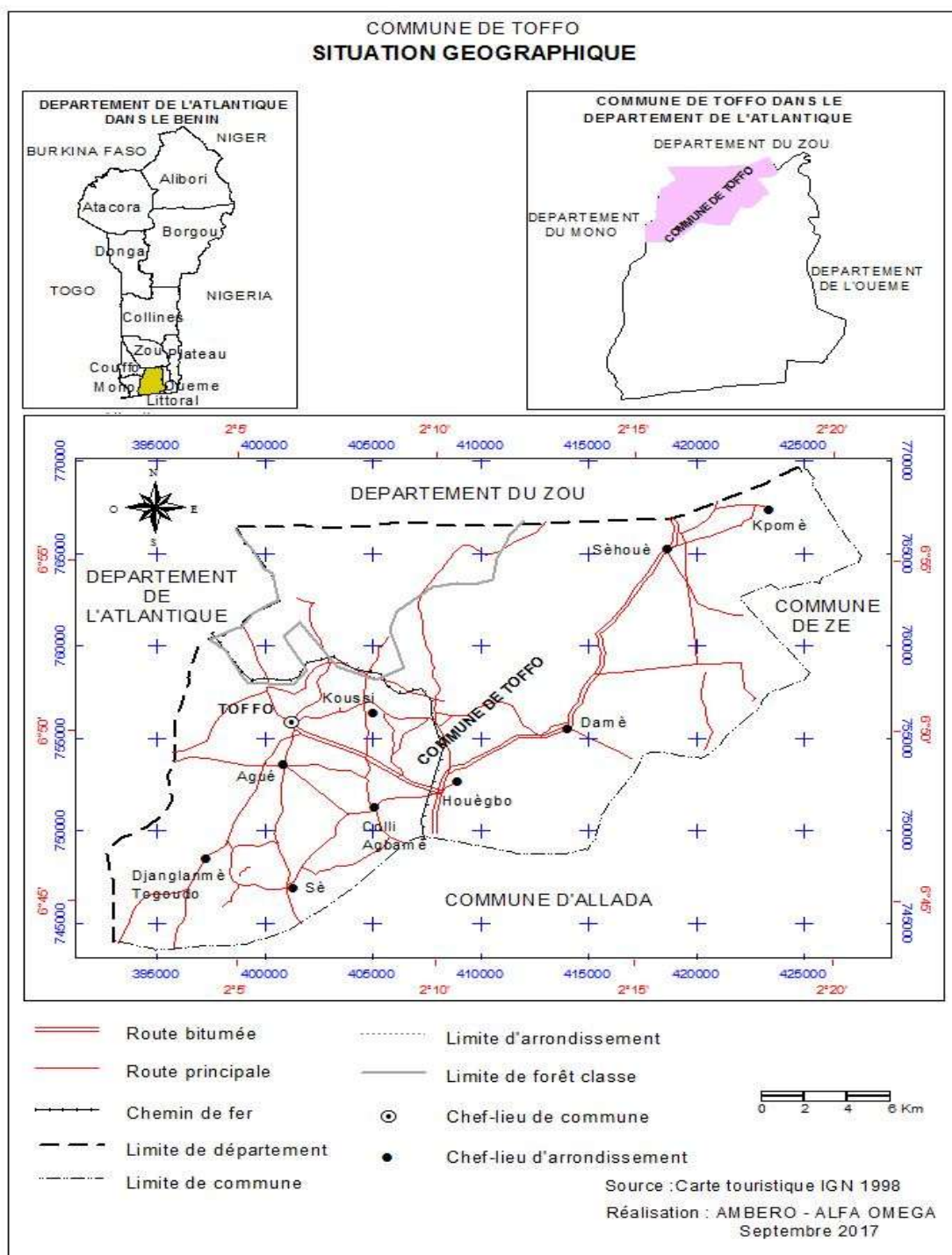


Photo 3: Carte administrative de la Commune de Toffo

Source : PDC 3, Toffo

La commune de Toffo est située dans la zone septentrionale du département de l'Atlantique, et couvre 492 km² soit 0,42% de la superficie totale du Bénin. Elle est limitée au

Nord par la commune de Zogbodomey, au Sud par la commune d'Allada, à l'Est par la commune de Zê et à l'Ouest par le fleuve Couffo servant de frontière naturelle avec la Commune de Lalo.

Au plan administratif, la commune de Toffo compte 10 arrondissements répartis en 54 villages. Le découpage territorial intervenu en 1978 a fait de la commune de Toffo le chef-lieu de district devenu sous-préfecture en 1990 avec la loi N°90-008 du 13 Août 1990. Depuis la décentralisation Toffo est devenu une commune du nouveau département de l'Atlantique (Loi 97-028 du 15 Janvier 1999). Comme ses paires, la commune de Toffo est dotée de services techniques administratifs et de partenaires au développement.

b. Climat de Toffo

La commune de Toffo de par sa situation, se trouve dans la zone climatique de type subéquatoriale caractérisée par la succession annuelle de quatre saisons par alternance : deux saisons sèches (une grande, allant de décembre à mi-mars et une petite allant de mi-juillet à août) et deux saisons des pluies (une grande, allant de mi-mars à mi-juillet et une petite allant de septembre à novembre). Le niveau moyen des précipitations est de 1100 millimètres pour la grande saison et 800 millimètres pour la petite saison. Les températures moyennes mensuelles varient entre 27 et 31 degrés centigrades. L'écart de température entre le mois le plus chaud et le moins chaud est de l'ordre de 3,8 degrés. L'humidité relative de l'air varie selon les mois entre 65% (janvier - mars) et 97% (juin et juillet).

c. Relief de Toffo

Le relief est très accidenté dans la commune de Toffo. Il est essentiellement constitué de plateau en terre de barre et de la dépression alluvionnaire de la Lama. Ce relief sous-tend la typologie des sols rencontrés dans la Commune de Toffo. La pédologie de la commune de Toffo est caractérisée par :

- des sols ferrallitiques appauvris dans les régions de Ouègbo, d'Agbotagon et de Djanglanmey ;
- des sols ferrugineux tropicaux lessivés non concrétionnés et hydromorphes au sud de la région de Sèhouè puis le long de la dépression de la Lama ;
- des sols hydromorphes à Gley, le long du fleuve Couffo ;
- des vertisols dans les régions de Sèhouè et de Kpomè ;
- des bas-fonds à Ahogbemè et Gomè dans Coussi.

Le réseau hydrographique de la commune de Toffo est quelque peu pauvre et composé de deux cours d'eau : le fleuve Couffo à l'Ouest sur une étendue d'environ 0,12 km² sur la limite Ouest des arrondissements d'Aguè et de Djanglanmey, le lac Hlan à l'Est qui s'étend sur environ 1,65 km² sur la limite Est de l'arrondissement de Kpomè. On dénombre également quelques sources sacrées telles que Akpali à Toffo-centre, Adjagbe à Colli et Ague, les rivières Nouvo et Houèto à Djanglanmey et la rivière Adjikoui à Kpomè. A tout cela s'ajoutent les mares d'Adjagamè et d'Ahé dans l'arrondissement de Damè. Cette hydrographie s'accompagne d'une végétation.

La végétation est composée en grande partie de savane herbacée et arbustive. Elle est parsemée de reliques de forêts et de plantations. En matière de plantations, on a :

- les plantations privées de *Tectona grandis*, communément appelés Tecks qui couvrent 4900 hectares ;
- la Zone reboisée de l'ONAB d'une superficie de 4882,1 ha en *Tectona grandis* ;
- la plantation de l'ex- projet « bois de feu » de 2330 ha d'*acacia auriculiformis* ;
- et d'*acacia Mangium* ;
- les palmeraies couvrant surtout les domaines des coopératives d'aménagement rural (CAR) et de la Société SOPROVA à Sèhouè et Gankpétin.

En ce qui concerne les forêts, on a les forêts classées de la LAMA, et de Djigbé. A côté des forêts classées, on rencontre également quelques forêts sacrées dont Zeko (Toffo Centre), Zounhouè (Coussi), Zounkidja-Zoun (Sey) ; Nouvo-zoun (Djanglamey) et bien d'autres dans les villages de Takon, Hwèglè, et de Kinzoun dans l'arrondissement d'Aguè. Ce cadre physique que nous venons de décrire est l'hôte du cadre administratif.

d. Historique du peuplement

Les premiers habitants de Toffo sont venus d'Adja-Tado. On les appelle les « Aïzo ».

L'histoire du peuplement de Toffo tourne autour du groupe socioculturel majoritaire que sont les Aïzo, premiers occupant de Toffo. En effet avant la colonisation Toffo s'appelait « Tovô » ce qui signifie « Fin de la rivière ». Ce nom a été donné à la région par les frères Adjahouto qui ont décapité le DADAH¹ d'Adja-Tado. Ces derniers ont fui en emportant la tête de leur victime. Ils ont dans leur parcours traversé beaucoup de marais avant de trouver la terre ferme qui est l'endroit qui constitue le territoire actuel de Toffo d'où le nom « Tovô ».

La configuration du peuplement de la commune se présente comme il suit :

¹ Chef de collectivités, représentant un roi.

- les Aïzo représentent la grande majorité de la population et occupent pratiquement toute la commune ;
- les Fon se retrouvent un peu partout dans la commune notamment dans les arrondissements de Ouègbo, de Sèhouè, de Toffo Centre de Colli et d'Aguè ;
- les Adja dans le village de Hwèglè, dans l'arrondissement de Houégbo, puis dans la dépression de Guèmè ;
- les Yoruba et les Ibo venus du Nigeria et installés dans les arrondissements de Sey, d'aguè, de Houégbo et de Sèhouè ;
- les Holli, venus des départements de l'ouémé et du Plateau, notamment des régions de Kétou, Pobè et Adja-ouèrè sont surtout installés dans la forêt classée de Coussi.

Dans la commune de Toffo, on rencontre trois types d'habitat à savoir :

- l'habitat de type moderne : ce type d'habitat se rencontre surtout dans les milieux urbains et commerciaux comme Ouègbo et Sèhouè. En dehors de ses milieux urbains et commerciaux, ce type d'habitat s'observe de façon éparse dans la commune ;
- l'habitat de type intermédiaire : c'est le type d'habitat le plus remarquable dans la commune de Toffo. Il se rencontre tant dans les milieux urbains que ruraux ;
- l'habitat de type traditionnel : il est beaucoup plus rencontré dans les milieux ruraux.

e. Agriculture, facteurs de production et marché d'écoulement

L'agriculture dans la commune de Toffo s'appuie sur un certain nombre de facteurs de production dont notamment :

- la terre : la commune de Toffo dispose environ de 36 900 ha de superficies cultivables. Cette superficie est constituée de sols ferrallitiques appauvris, de sols hydromorphes, de vertisols et de bas-fonds ;
- la main d'œuvre : suivant les résultats du recensement agricole 2003 effectué par l'Agence Nationale du Développement Agricole (ex Carder, secteur de Toffo), les activités agricoles sont menées par environ 39472 personnes dont 53 % sont des femmes ;
- financement de l'activité : dans la commune de Toffo comme d'ailleurs dans beaucoup d'autres communes rurales au Bénin, l'actif agricole ne bénéficie pratiquement d'aucun appui financier. La CLCAM qui est prévue pour appuyer l'activité agricole, est beaucoup plus tournée vers l'activité commerciale et est plus un instrument d'appauvrissement du paysan qu'une structure d'appui. Dans ce

contexte, les agriculteurs ont pour seule ressource leur force musculaire et le bradage de leurs produits ou terres.

- technologie : l'association des cultures est fortement pratiquée par les paysans qui pour la plupart sont encore à la houe et à l'exploitation de petites superficies comprises entre 0,5 ha et 1 ha. On rencontre néanmoins de très rares exploitations privées de plus de 5 ha, exploitées à la culture motorisée.

L'élevage pratiqué dans la commune est à prédominance domestique avec des effectifs quand même appréciables. Il est en général une activité des femmes et des personnes de troisième âge qui en font un moyen d'épargne. Cependant, on rencontre quelques rares élevages de bovins dirigés par des bouviers peulhs.

La pêche est beaucoup moins pratiquée. Le lac Hlan constitue le seul plan d'eau offrant l'opportunité de la pêche avec une superficie de 1, 65 km² sur la limite Est de l'arrondissement de Kpomè. Il existe cependant l'installation des étangs piscicoles dans quelques arrondissements de la commune. Cette activité est exclusivement pratiquée par des autochtones estimés à 500 pêcheurs. Elle est une activité principalement masculine. Le produit de cette pêche est surtout constitué de carpes (*cyprinus carpio*), de tilapia et surtout de poissons chat d'Afrique (*clarias garipinis*). Les équipements utilisés pour cette pêche sont essentiellement les nasses, les hameçons et les filets. Les données pouvant permettre de quantifier la production ne sont pas disponibles. Les produits de pêche sont colportés dans la commune par les femmes qui les achètent directement aux pêcheurs à Kpomè. Cette activité n'est nullement appuyée ni organisée.

f. Transport et communications

Il existe deux types de transport dans la commune de Toffo. On note :

- le transport en commun de personnes qui est assuré par des véhicules légers ;
- le transport de marchandises qui est assuré aussi bien par des véhicules légers que par des véhicules lourds.

Le transport est beaucoup plus orienté à l'intérieur de la commune vers les marchés qui abritent les six (6) gares routières et les deux gares ferroviaires. Parmi celles-ci, les plus importantes et les plus organisées ayant des syndicats de conducteurs, sont celles de Ouègbo, de Sèhouè et de Damè dont les trafics sont plus importants les jours de marché. À côté du transport automobile, s'est développé celui assuré par les taxis motos, dit Zémidjan dont l'effectif croît de façons exponentielles. Les difficultés que rencontre Bénin-Rail ex-OCBN (Organisation Commune Bénin-

Niger) paralysent le transport ferroviaire qui favorisait naguère une bonne partie de l'activité économique de la commune de Toffo. L'existence des voies d'accès et la présence des gares routières sont des atouts pour le transport des biens et des personnes. Mais le fait que certaines voies de communication à l'intérieur de la commune ne sont pas carrossables toute l'année et que le flux humain n'est pas important sur tous les axes, il n'est pas toujours aisé de se déplacer d'un point à l'autre dans la commune. La commune ne perçoit pas de taxes sur les pistes et routes. D'où les difficultés de les entretenir afin qu'elles restent carrossables toute l'année.

g. Commerce et infrastructures

Le commerce dans la commune de Toffo est favorisé par un certain nombre d'infrastructures que sont les boutiques, les marchés et les voies de communication :

- les boutiques : elles s'observent principalement le long de la voie bitumée Inter-Etat N°2 sur une distance de 20km. En dehors de celles-ci, rares sont les boutiques qui se rencontrent à l'intérieur de la commune ;
- les marchés : De par sa position géographique la commune de Toffo exploite trois (3) marchés importants à savoir :
 - ✓ le marché de Ouègbo qui s'anime tous les cinq (5) jours et les mêmes jours que le marché Dantokpa. Il dispose de 2030 places assises ;
 - ✓ le marché de Sèhouè qui s'anime tous les jours ;
 - ✓ le marché de Sey qui s'anime tous les 5 jours et le troisième jour après l'animation de Ouègbo.

D'autres marchés non moins importants s'animent également : ce sont les marchés de Hwèglè, de Toffo centre, de Kpomè, de Toffo gare et d'Agon.

Les voies de communication : en dehors de la voie bitumée Inter-Etats N°2 (20 km) qui traverse deux arrondissements de la commune (Ouègbo et Sèhouè) il existe une deuxième bitumée allant de la Route N°2 à la Mairie sur une distance de 11 Km. Quelques voies non bitumées qui se présentent comme il suit : Toffo - Sey : 9 km, Ouègbo-Domè : 10 km (Voire Gankpétin), Ouègbo - Sey : 9km, Sèhouè - Kpomè : 4 km.

Par ailleurs la commune de Toffo est desservie par la voie ferrée avec les arrêts de Ouègbo et Toffo-Gare. Il est à remarquer qu'en matière de piste rurales, plusieurs Zones de production sont d'accès difficiles du fait de la dégradation périodiques de ces pistes.

Le commerce dans la commune de Toffo est informel. Le nombre de personnes impliquées dans le commerce n'est pas connu. Le commerce est alimenté par des crédits octroyés par les institutions de micro-finance qui constituent des outils d'appui. On peut citer :

- la caisse locale de crédits agricoles et mutuels (CLCAM) ;
- l'innovation et réseau pour le développement (IRED) ;
- l'association d'études, de recherche et d'actions pour un mieux être durable l'association de lutte pour un développement intégré et pour la protection de l'environnement (ALDIPE). Le commerce des produits agricoles est beaucoup plus l'apanage des femmes ; tandis que ceux des produits d'élevage mobilisent plus les hommes.

h. Tourisme et hôtellerie

La commune regorge de plusieurs potentialités touristiques mais elles ne sont pas structurées. Elle recèle d'une importante variété de curiosités touristiques, allant du paysage panoramique et attrayant du relief de Lama, à l'histoire du nom de Ouègbo, en passant par la route de la déportation des esclaves, les différentes forêts protégées ou sacrées, les objets de guerre et l'habillement des chefs traditionnels, les fêtes traditionnelles, culturelles et culturelles à finalité touristique. S'agissant de l'histoire de la déportation des esclaves, l'itinéraire suivi passe par la commune de Toffo. Les curiosités et attraits touristiques demeurent cependant encore inexploités.

Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration est encore très embryonnaire, à part les zones de Ouègbo, de Coussi et de Sèhouè qui sont des points de concentration des services de restauration et de buvettes, avec un seul hôtel.

i. Artisanat - Arts et culture

Suivant la nomenclature actuelle des métiers de l'artisanat au Bénin, on dénombre dans la commune de Toffo, le bâtiment (maçonnerie), l'alimentation (restauration), les métaux (soudure et menuiserie aluminium), la construction mécanique (mécanique), les fibres végétales (vannerie), le bois (menuiserie), les textiles (tissage), l'habillement (couture), les cuirs et peaux, les arts et décorations (sculpture), la poterie et la céramique, l'installation (électricité bâtiment), la maintenance, l'entretien-réparation, les images (photos, vidéo), l'électronique, l'électricité-froid et enfin l'hygiène et soins corporels (coiffure esthétique). De

toutes ces ramifications de l'artisanat, les principales sont la maçonnerie, la menuiserie et la couture. Chacune d'elles ayant des facteurs de production.

Les hommes et les femmes de la commune, autant formés que leurs homologues des grandes villes du Bénin, s'adonnent à différentes activités artisanales ; seulement que la plupart est dotée encore d'outils rudimentaires et leur marché d'écoulement dépasse rarement le cadre de la commune et ils ne bénéficient de l'appui d'aucune structure. Ces hommes et femmes forment 7 % de la population active de la commune.

Sur le plan Artistique la commune regorge de nombreux groupes traditionnels et de musique traditionnelle avec des rythmes divers et variés dans pratiquement tous les arrondissements de la commune.

Sur le plan culturel, on peut noter que les interdits claniques et sociaux ne semblent plus être respectés avec la même rigueur que par le passé. Ainsi donc, les lieux sacrés (forêts et cours d'eau) font objet de plus en plus, de violation par les populations.

Les jeux traditionnels à l'échelle de la commune. Ces jeux font le pont entre culture et loisir.

j. Atouts et contraintes

La position médiane du grand marché de Ouègbo (2030 places assises) par rapport aux villes de Cotonou et de Bohicon, l'existence des pistes d'accès aux sites de production et la grande variété des produits agricoles sont des atouts pour le commerce dans la commune de Toffo ; mais l'état de dégradation avancée de certaines pistes, le fort taux d'intérêt des crédits octroyés par les institutions de micro-finance et leurs courts délais de remboursement, le faible pouvoir d'achat de la population, et l'insuffisance des moyens de transport sont autant de contraintes à l'activité commerciale dans la commune.

Chaque arrondissement dispose d'une équipe de football et des aires de jeux non réglementaires et non aménagés. Ces terrains appartiennent pour la plupart aux établissements scolaires. Les équipements sportifs sont presque inexistants dans la commune. La maison des jeunes est située au chef-lieu de la commune, juste à proximité de la Mairie. Le projet de construction de stade de la commune est en cours de réalisation. Le seul centre de lecture dans la commune est la bibliothèque et centre de documentation de Ouègbo.

Section 2 : Ciblage de la problématique

Nous allons poser notre problématique en précisant notre champ de recherche.

Il s'agira, pour nous dans cette section, de définir en quoi **la mise en tourisme de la « forêt sacrée Aligbo » à Hwèglé contribuera au développement local de la commune de Toffo.**

La section va se développer en deux paragraphes : « choix et spécification de la problématique » et « la vision globale de résolution de la problématique spécifiée ».

Paragraphe 1 : Choix et spécification de la problématique

Cette partie met en exergue le choix du sujet et l'état de la question.

a. *Choix du sujet*

En termes de contribution au PIB, selon les statistiques fournies par le Conseil Mondial des Voyages et du Tourisme (World Travel and Tourism Council [WTTC]) au titre de l'année 2011, la contribution directe du tourisme au PIB s'est élevée à 91,9 milliards de francs CFA, soit 2,6% du PIB au Bénin. C'est également le secteur d'activité qui contribue le plus à l'intégration de l'économie nationale, puisque 71% de ses consommations intermédiaires sont d'origine locale [Alafia, Bénin 2025]. Le tourisme est l'une des principales sources de recettes liées à l'exportation des services en dehors du coton. Il génère en moyenne 58 milliards F CFA de recettes publiques par an selon le rapport de l'enquête sur l'offre touristique, menée en 2008 au profit de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin (CCIB). Le tourisme est donc un secteur économique dynamique qui peut faire émerger des activités génératrices de revenus. Malgré ce profil favorable, le potentiel économique et social du tourisme n'est pas encore pleinement exploité.

En termes d'emploi, le secteur du tourisme est l'un des secteurs importants de création d'emplois. En 2011, le tourisme a généré directement 42.500 emplois, soit 2,2% des effectifs employés et globalement 111.000 emplois (y compris les emplois indirects et induits), soit 5,8% des effectifs employés selon les statistiques fournies par le Conseil Mondial des Voyages et du Tourisme (World Travel and Tourism Council [WTTC]). La contribution directe mesure les effets primaires du tourisme, notamment l'activité économique générée par les hôtels, les agences de voyage, les compagnies aériennes et les autres services de transport des touristes. Sont également inclus, les services des restaurants et de loisirs directement consommés par les touristes. Ainsi, le tourisme est le 3^{ème} secteur utilisateur de main-d'œuvre après l'agriculture et le commerce.

En matière de potentiel culturel d'intérêt touristique, le Bénin est compétitif vis-à-vis de ses concurrents pour tout ce qui concerne le patrimoine matériel et immatériel. Il a inscrit le site des palais royaux d'Abomey sur la liste du patrimoine mondial de l'UNESCO (1985), et le genre oral Gèlèdè sur la liste représentative du patrimoine immatériel de l'humanité (2001). Toutefois, les autres pays présentent un avantage certain au niveau de l'organisation qu'à celui du potentiel en lui-même par rapport au Bénin. Le Bénin dispose d'atouts particuliers dans deux autres domaines à savoir :

- le Vodoun: si celui-ci s'étend jusqu'au Togo voisin, le berceau du vodoun est au Bénin et c'est au Bénin que se trouvent les temples et couvents où se déroulent les principales cérémonies ;
- les vestiges de la période coloniale et l'histoire de l'esclavage: chaque pays de la région conserve des traces de cette période de son histoire, et dans certains cas, ces vestiges sont aussi, voire plus intéressants que ceux du Bénin car déjà mis en valeur. Mais avec Ouidah et Porto-Novo, le Bénin a deux villes où la concentration de bâtiments anciens est particulièrement importante et pourrait faire l'objet d'une valorisation sans équivalent dans la région Ouest Africaine.

Le patrimoine religieux est constitué de sites spécifiques à chaque confession religieuse... Les cultes vodoun, les événementiels liés aux pratiques chrétiennes tels que les divers pèlerinages, les fêtes traditionnelles telles que la Gaani, la fête de l'igname, etc. Hormis la fête de l'igname qui a lieu tous les 15 août de chaque année, l'organisation de ces événements souffre de l'absence de calendriers fixes (variabilité de la date de leur tenue) et ne facilite pas une promotion conséquente de ces événements en vue de la fréquentation touristique des sites religieux.

Sur le plan mondial, et surtout en Afrique, certains projets de développement local passent par la mise en patrimoine de certains lieux mémoriaux. Il se met alors en place des projets qui peuvent être mis en œuvre dans le domaine du tourisme durable. Ces projets sont de plus en plus variés afin de toucher un public aussi large que possible. Tout ceci passe par la conservation et la mise en valeur des sites, l'élaboration des circuits touristiques et des visites guidées, la diffusion de matériel éducatif et promotionnel, le développement des musées, les aménagements de centres d'interprétation à proximité des sites, les montages d'expositions permanentes, temporaires ou itinérantes, la sensibilisation des enfants aux valeurs culturelles à travers les programmes pédagogiques, le développement des centres culturels...

Au Bénin, la « Route de l'esclave » de Ouidah, qui désigne le chemin qu'empruntaient les captifs vers les navires négriers, est patrimonialisée au début des années 1990, lorsque les autorités béninoises la transforment en un « lieu de mémoire » de la traite atlantique.

Avec l'avènement de la décentralisation dans notre pays en janvier 2003, chaque commune a le devoir de promouvoir son propre développement. Ainsi, l'article 84 de la loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des communes en République du Bénin, stipule que dans l'exercice de ses compétences : **« la commune élabore et adopte son plan de développement. Elle veille à son exécution en harmonie avec les orientations nationales en vue d'assurer les meilleures conditions de vie à l'ensemble de la population »**. La commune de Toffo a élaboré son premier plan de développement en juillet 2004 et est actuellement, à son troisième (génération 2018-2022). Les concepteurs de ces précieux documents ont pris en compte presque tous les domaines de la vie et ont prévu faire de Toffo, une commune où règnent la sécurité, l'équité et le mieux-être.

Mais ces objectifs ne sont pas totalement atteints après plusieurs décennies. Il est alors impérieux de revoir certains actes des différents Plans de Développement Communal (PDC) afin de mieux générer de nouvelles ressources à la commune et de voir ainsi amorcer un réel développement à la base. Il ne peut y avoir ces résultats sans investissement massif et sans apport de financements et de devises étrangères à la localité.

En effet, Toffo anciennement appelé Tovô, ce qui veut dire littéralement en langue Aïzo, « la fin du lac » a un patrimoine culturel très riche non exploité. Elle dispose d'importants atouts naturels, historiques et culturels mal inventoriés et non exploités. Son budget reste encore l'un des plus petits sur l'ensemble des soixante-dix-sept communes du Bénin.

En dehors de la richesse historique des localités de la commune de Toffo telles que Ouègbo, Takon, Hounnouvié, Sê, Hwèglè avec sa forêt sacrée Aligbo, **combien de personnes aujourd'hui connaissent le rôle aussi important joué par ces différentes localités dans le commerce des esclaves qui a duré quatre siècles sur nos côtes ?**

Certaines localités telles que Abomey et Ouidah exploitent aujourd'hui ce potentiel patrimonial commun ; ce qui a permis l'amélioration du cadre de vie des populations, sans oublier les importantes ressources financières qu'apporte le tourisme au budget de ces communes. Ces deux localités citées ci-haut ont d'ailleurs érigé avec l'aide des partenaires techniques et financiers des offices de tourisme au niveau local ; ceci permet de gérer de façon holistique, les actions et les ressources provenant de ce secteur.

Au vu du nombre et de la qualité des sites chargés d'histoires de la commune de Toffo, **ne serait-il pas utile de penser à la mise en patrimoine de certains de ces sites et la création d'un circuit touristique dans la localité ?**

La mise en patrimoine de la « Forêt sacrée Aligbo de Hwèglé » aura un impact positif certain, non seulement sur le cadre de vie des populations, mais aussi une augmentation des ressources financières de la mairie qui pourraient être toujours réinvesties pour le bien-être de la population. Nous n'oublions pas les âmes de ces milliers de personnes qui ont certainement péri en ces lieux, vu les conditions de leur transfèrement à l'époque et qui n'ont eu une sépulture régulière.

Au regard de l'importance de cet ancien haut lieu de mémoire et de la publication de Alain Sinou² aux éditions Karthala qui décrit les différents trajets des esclaves sur la côte Ouest-africaine notamment le trajet de « Agadja Li »,

- ne ferions-nous pas un plaidoyer en vue de la valorisation d'une autre portion de la route de l'Esclave autre que la portion de Ouidah?
- Que peut – on proposer comme schéma de valorisation en vue d'un développement local ?
- Pouvons-nous partir des données empiriques, historiques et archéologiques pour proposer un plan de mise en tourisme des différents sites répertoriés ?

C'est la réponse à ces questions qui nous a amené à formuler notre sujet ainsi qu'il suit : **Patrimoine culturel et développement local : mise en tourisme de la « forêt sacrée Aligbo » de Hwèglé dans la commune de Toffo.**

Paragraphe 2 : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée

La résolution de la problématique passera par la mise en exergue des causes réelles se trouvant à la base des problèmes spécifiques identifiés et par la mise en œuvre du principe universel de résolution des problèmes qui enseigne que « résoudre un problème, c'est proposer les conditions d'éradication des causes réelles se trouvant à la base de ce problème ». Cet exercice de résolution prendra effectivement fin lorsque les conditions de mise en œuvre de ces solutions seront dégagées. La méthodologie ainsi dégagée se veut plus pratique que théorique et se donne pour objectifs non seulement de proposer les outils de résolution des problèmes mais aussi de fixer préalablement le processus de ciblage de la problématique de l'étude.

² Professeur à l'Institut d'études européennes

Le problème général relevé, auquel nous apporterons des approches de solutions peut se formuler ainsi : **la non exploitation des sites touristiques et historiques de la commune de Toffo constitue un manque à gagner à la mobilisation des ressources pour le développement de la commune.**

Pour parvenir à cela, les trois préoccupations suivantes se sont révélées à nous :

- la non exploitation des sites chargés de mémoire de la commune de Toffo à des fins touristiques ;
- l'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire ;
- la faible contribution des ressources touristiques au développement local.

Pour le traitement de la première préoccupation, nous nous concentrerons sur l'existence et la valorisation des sites touristiques à Toffo. Suite à cela, la proposition d'un répertoire de sites touristiques sera faite.

Concernant la deuxième préoccupation, nous nous attarderons sur les raisons de l'inexistence d'un dispositif d'informations. La proposition d'un office de tourisme pourrait donc être une option vertueuse.

Pour le troisième point, nous procéderons à la vérification de l'existence d'un circuit touristique. En cas d'inexistence de circuit touristique, les raisons seront explorées et nous finirons par proposer un circuit touristique qui fera l'objet du projet de notre travail : **Le circuit touristique "Agadja-Li Akpè-Hwèglè" avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo.**

Conclusion partielle

En somme, il faut dire que l'observation du cadre institutionnel et la formulation de la problématique ont permis de noter que le Bénin en général et la commune de Toffo en particulier, disposent des atouts évidents dans le domaine touristique. Aussi, présente-t-elle des insuffisances structurelles et organisationnelles devant favoriser l'exploitation de cette richesse au profit de sa population. Des analyses effectuées dans cette partie, une multitude de goulots d'étranglement se sont présentés dont les plus importants sont :

- la non exploitation des sites chargés de mémoire de la commune de Toffo à des fins touristiques ;

- l'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire ;
- la faible contribution des ressources touristiques au développement local

Cette situation accentue la non contribution de ressources touristiques au développement de la commune.

Qu'en est-il du cadre théorique et méthodologique, de la commune de Toffo, afin de confirmer ou infirmer ces problèmes supposés ?

Chapitre 2^{ème} : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.

Chapitre 2^{ème} : Cadre théorique et méthodologie de l'étude

Section 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude

Cette Section N°1 du deuxième chapitre va se développer en deux paragraphes : « le cadre théorique » et « la méthodologie de l'étude ».

Paragraphe 1 : Cadre théorique

Dans cette partie, la revue de littérature (b) relative à l'objet de l'étude sera présentée après la formulation des objectifs et hypothèses de l'étude (a). Avant d'aborder la revue de littérature, le tableau de bord de notre étude sera présenté.

a. Objectifs de recherche et Hypothèses

❖ Objectif général

L'objectif global de cette recherche est de **contribuer à une meilleure exploitation du patrimoine culturel et historique de la commune de Toffo aux fins d'un réel développement local.**

❖ Objectifs spécifiques

De façon spécifique, il s'agit :

- d'inventorier les sites chargés de mémoire de la commune de Toffo ;
- de proposer la création d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire ;
- de définir en quoi la création d'un circuit touristique avec une gestion intégrée constitue le socle d'un développement durable à Toffo : proposition d'un projet de gestion intégrée (Commune-population) de création d'un circuit touristique à Toffo.

❖ Hypothèses de recherche

A la base des différents problèmes spécifiques relevés, se trouvent des causes supposées à partir desquelles nous formulerons les hypothèses. Pour ce faire, pour chacun des problèmes spécifiques, nous présenterons d'abord les causes probables ; ensuite, nous identifierons la cause la plus plausible puis formulerons l'hypothèse relative au problème spécifique. Enfin, nous présenterons le tableau de bord.

Concernant le problème spécifique n°1 relatif à la non exploitation des sites chargés d'histoires de la commune de Toffo à des fins touristiques, nous avons relevé les causes suivantes :

- L'absence d'inventaire des sites ;
- L'absence d'initiatives ;
- Méconnaissance ;
- L'absence des sites chargés d'histoire sur la liste nationale du patrimoine culturel.

S'agissant du manque d'initiatives, cette cause ne semble pas justifier réellement la non exploitation des sites touristiques et historiques à Toffo car rien ne prouve que les autorités communales n'ont pas mené des démarches dans ce sens. Il s'agirait d'une accusation des élus alors que nous n'avons pas à nous lancer dans des débats de personnes dans un travail de réflexion. L'absence d'inventaire des sites peut déjà être à la base de la méconnaissance des sites par la population. Elle explique mieux alors ce problème identifié car s'il n'existe pas une liste des sites, le citoyen lambda ne peut être situé véritablement. L'hypothèse liée à ce problème spécifique peut alors être formulée comme il suit : **La non exploitation des sites chargés d'histoire de la commune de Toffo s'explique par l'absence d'inventaire de ces sites (hypothèse 1).**

En ce qui concerne le problème spécifique n°2 lié à l'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire, les causes supposées sont les suivantes :

- manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale;
- défaut d'écrits ;
- décès des détenteurs d'informations ;
- désintéressement de la population.

Dire que le défaut d'un dispositif d'informations sur les sites chargés de mémoire est dû à un désintéressement de la population, serait très poussé car aucun peuple ne refuse de connaître des informations sur son histoire. De même, attribuer ce problème au décès des détenteurs d'informations serait réduire toutes les chances d'avoir accès à l'information. Ce serait comme si le décès des détenteurs d'informations annulait toute possibilité de s'informer alors que l'habitude dans notre localité est la tradition orale. Cette cause ne semble donc pas être la plus réaliste. Un défaut d'écrits pourrait expliquer le manque de système d'informations mais elle ne paraît pas comme la cause la plus probable de ce problème.

Toutefois, le manque de synergie entre les familles détentrices de sites ou biens patrimoniaux pourrait mieux expliquer cet état de choses car pour un dispositif d'informations, il faut la mobilisation de toutes les forces et la disponibilité des données. L'hypothèse n°2 pourrait être formulée ainsi qu'il suit : **l'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire est due au manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale.**

Pour la faible contribution des ressources touristiques au développement local, les causes possibles sont les suivantes :

- l'absence d'initiatives de création de projets communaux mettant en valeur les différents sites chargés d'histoire ;
- le manque de volonté politique ;
- le manque d'intérêt à la chose touristique.

Tout élu local a le souci du développement de sa cité. Et pour cela, il met à contribution, toutes les richesses dont dispose la cité. On ne peut donc pas vouloir négliger une catégorie des ressources pouvant contribuer au développement durable. Nous ne pourrions donc pas affirmer que le manque de volonté politique et le manque d'intérêt à la chose touristique sont à la base de la faible contribution des ressources touristiques au développement local à Toffo. Une absence de projets communaux mettant en valeur les différents sites chargés d'histoire avec des discours clairs qui seront portés par des guides touristiques expliquerait mieux cet état de choses. C'est pourquoi l'hypothèse n°3 est formulée comme suit : **La mise en valeur des différents sites chargés d'histoire, à travers la création de projets communaux contribue au développement local.**

En somme, nous avons comme hypothèses de cette étude :

- la non exploitation des sites chargés d'histoire de la commune de Toffo s'explique par l'absence d'inventaire de ces sites;
- l'absence d'un dispositif d'informations sur les sites chargés de mémoire est due au manque de synergie entre les familles détentrices de sites.;
- la mise en valeur des différents sites chargés d'histoire, à travers la création de projets communaux contribue au développement local.

Nous présentons le résumé de toute cette partie dans le « Tableau de Bord de l'Etude ».

Tableau 1: Tableau de Bord de l'Etude

Niveaux d'analyse	Problématique	Objectifs	Cause supposée être à la base des problèmes	Hypothèses
Niveau Général	Problème Général La non exploitation des sites touristiques et historiques de la commune de Toffo constitue un manque à gagner à la mobilisation des ressources pour le développement de la commune.	Objectif Général Contribuer à une meilleure exploitation du patrimoine culturel et historique de la commune de Toffo aux fins d'un réel développement local.	Cause Générale —	Hypothèse Générale —
Niveaux Spécifiques	1 Problème Spécifique1 Non exploitation des sites chargés d'histoires de la commune de Toffo à des fins touristiques	Objectif Spécifique1 Inventorier les sites chargés de mémoire de la commune de Toffo	Cause Spécifique1 Absence d'inventaire de ces sites.	Hypothèse Spécifique1 La non exploitation des sites chargés d'histoire de la commune de Toffo à des fins touristiques s'explique par l'absence d'inventaire de ces sites.
	2 Problème Spécifique 2 Absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire	Objectif Spécifique2 Proposer la création d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire	Cause Spécifique2 Manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale.	Hypothèse Spécifique2 L'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées aux différents sites chargés de mémoire est due au manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale.
	3 Problème Spécifique3 Faible contribution des ressources touristiques au développement local	Objectif Spécifique3 Suggérer les conditions et pistes d'accès aux financements nationaux et internationaux.	Cause Spécifique3 L'absence d'initiatives de création de projets communaux mettant en valeur les différents sites chargés d'histoire	Hypothèse Spécifique3 La mise en valeur des différents sites chargés d'histoire, à travers la création de projets communaux contribue au développement local.

Source : Travaux de terrain

b. Revue de la littérature

Le patrimoine culturel est un outil de développement local. Son importance est déterminée au travers du passé hérité et du présent qui estime une bonne représentation des dimensions spécifiques d'une société. Le patrimoine se capitalise comme étant un construit de plusieurs composantes sociales et culturelles, qui regroupe les moments de joie et de malheur, des moments de partage d'événements importants et de célébration des traditions du passé lointain. Julien Aldhuy³ soutient que « *le territoire se construit à partir de l'espace vécu sur une logique complémentaire d'identification (je suis de là / nous sommes de là), d'appartenance (c'est chez moi/chez nous) et d'appropriation (c'est à moi/ c'est à nous)* » (Aldhuy, 2008). Dans ce regard, le patrimoine culturel apparaît alors comme une boucle de liaison qui rapproche les individus à leurs origines et leur espace d'appartenance, tout en ayant la capacité d'accompagner le temps dans son déroulement. Son rôle se situe également dans la capacité à promouvoir l'image des territoires et à valoriser leurs atouts.

Des conflits les plus cruels entre les peuples, naissent des lieux mémoriels pour que la postérité puisse en garder les traces. Chaque pays en regorge de toute sorte dans le but de rappeler aux générations actuelles et futures, le souvenir de ceux qui se sont sacrifiés pour que continue la vie aujourd'hui ou encore, pour ne simplement pas oublier que ce genre de conflit avait existé. (Romuald Tchibozo, 2016).

Ainsi, « plusieurs espaces non de pouvoir mais chargés d'une forte émotivité du point de vue culturel

ou même social existent dans le pays et ont besoin d'une reconnaissance officielle pour jouer leur rôle d'éclaireur de la conscience nationale». (Paul Akogni, 2015).

Les lieux de mémoire représentent alors en partie des témoins de la traite négrière et de l'esclavage. Cependant, ils méritent donc d'être restaurés, protégés et valorisés dans l'optique de restituer la vérité historique sur les pratiques de l'esclavage « dont on tente consciemment ou inconsciemment de faire disparaître les stigmates et de noyer les souvenirs dans le fleuve de l'oubli » (Kadanga, 2004).

Les sites historiques révèlent des dimensions particulières et méritent des réhabilitations, car la plupart sont non seulement méconnus du monde scientifique, mais aussi menacés de disparition. Ce sont des sites auxquels demeure attaché le souvenir d'un fait. Ces lieux mémoriels regroupent aussi bien les vestiges matériels ou traces tangibles : monuments, marchés d'esclaves, rivières, grottes, bâtisses, objets de traite, arbres témoins et forêts. Les lieux de mémoire, par définition représentent, également les endroits où se matérialise une mémoire collective (Gasnabo, 2004).

³ Maître de conférences en aménagement de l'espace et urbanisme à l'Institut d'urbanisme de Paris (IUP) - Université Paris Est

Un raisonnement territorial à un niveau réduit se pose en conséquence, dont le retour au local est considéré comme l'apanage des porteurs de projets de développement.

En fait, le « local » est vu comme un nouvel « espace » à investir socialement, culturellement, politiquement pour repenser la démocratie et repenser la société d'une façon plus générale ; il est vu comme « lieu » à partir duquel on pourra changer la vie. » (Sfez, 1977). En ce sens, le patrimoine culturel est pris comme un élément déterminant du développement local. La production des œuvres culturelles est une régénération d'un héritage historique. Par la suite, la thématique du patrimoine culturel s'introduit foncièrement dans cette logique de développement, qui suppose la mobilisation d'une volonté collective déterminée quant à la reconnaissance de patrimoines. Une dynamique va être créée entre le patrimoine et sa population. Elle se manifestera par des activités de régénération des éléments culturelles et de la sauvegarde de l'héritage qui fait du passé une vitrine de plusieurs décennies en arrière, communiquées aux générations suivantes. Le patrimoine est une affaire de transmission.

Selon Mathias Faurie, la patrimonialisation prend le rôle [...] d'une matrice structurante sur la transformation de la société, des territoires, des pratiques et des sensations. La patrimonialisation n'est pas une dynamique si récente sur ce territoire, mais un certain nombre d'indicateurs témoignent de son évolution et de son adaptation à de nouveaux changements comme l'émergence d'une nouvelle « culture du patrimoine » qui se traduit dans l'évolution des pratiques et des représentations (Faurie, 2014).

Sur un plan local, l'activité de patrimonialisation dépend essentiellement des préoccupations institutionnelles et communautaires. Certains villageois cherchent à moderniser leur mode d'exploitation au quotidien, et notamment, de produire de la valeur sociale, économique et culturelle. Pour eux, la protection et la transmission des objets patrimoniaux semblent être des activités essentielles dans la mesure où le patrimoine culturel sera utilisé comme une ressource économique (les projets de développement agricole et des métiers et activités d'artisanat), et touristique (dans le cadre du tourisme rural, alternatif et de l'écotourisme).

Dans une approche économique, un patrimoine est un bien susceptible, moyennant une gestion adéquate, pour conserver dans le futur des potentialités d'adaptation à des usages non prévisibles dans le présent (Jeudy, 1990). Cela suppose que l'atteinte de ces objectifs va conduire à une réappropriation de l'espace culturel et une revitalisation des activités traditionnelles locales, dont la démarche globale est d'inscrire le patrimoine culturel dans un registre de protection nationale, et parfois mondiale. En conséquence, l'évolution des pratiques de valorisation des patrimoines est le résultat d'une nouvelle vision partagée et porteuse de développement, d'une gestion efficace des priorités et d'une mise en place des politiques de mise en valeur du patrimoine culturel.

La suite logique d'un processus de patrimonialisation conduit les décideurs à s'interroger sur les moyens à mettre en œuvre pour protéger ce patrimoine mais aussi le valoriser (Moppert et al, 2014).

Certes, le tourisme culturel revêt une grande importance, et a une incidence conséquente sur le développement durable et la valorisation des territoires, mais l'interaction entre les acteurs est aussi importante pour un diagnostic adéquat permettant une préservation des ressources et un développement d'activités diverses. (Abichou et al., 2008).

L'une des préoccupations importantes porte sur les conséquences du tourisme vis-à-vis des habitants. Une politique touristique n'a en effet de sens que si elle s'inscrit dans la durabilité et est de fait acceptée par les habitants des quartiers visités.

Paragraphe 2 : Choix de la méthodologie de l'étude

Ce titre renseigne sur l'itinéraire méthodologique. Il présente les techniques et outils de collecte des données, les méthodes d'échantillonnage utilisées, les techniques de dépouillement et de traitement des données.

Les données utilisées ont été collectées à travers la recherche documentaire, l'enquête de terrain et les séances d'audition de personnes ressources. Ce sont d'une part des données quantitatives relatives aux sites touristiques, aux circuits touristiques, à la perception des populations sur l'activité touristique dans la commune et des problèmes auxquels ils sont confrontés.

a. Recherche documentaire

Elle a consisté en la collecte systématique de tous les ouvrages (généraux et spécifiques), les articles, les revues, les cartes, les graphiques, les plans, les images, les données statistiques, intéressant la question des patrimoines culturels et développement local de la commune en général. A cet effet, des centres de documentation, des bibliothèques, des organismes, des institutions, des services (publics ou privés) ont été sillonnés. Le tableau I donne les différents centres sillonnés et les données recueillies.

Tableau 2: Synthèse de la recherche documentaire

Bibliothèques ou centres de documentation	Ouvrages consultés	Types d'informations
Bibliothèque centrale de l'UAC	Livres et mémoires	Informations générales sur le tourisme au Bénin
Centre de documentation de la FLASH	Thèses, mémoires et revues	Informations générales à caractères méthodologiques
Mairie de Ouidah	Livres et rapports d'étude	Informations, orientation, stratégie et objectif de développement du tourisme
Direction du développement et de la promotion touristique	Livres et rapports d'étude	Données statistiques
Laboratoire d'analyse régionale et d'expertise social (IARES)	Livres, mémoires ; thèses	Données liées aux potentialités touristiques de la zone d'étude
Office du tourisme de Ouidah	Rapports	Historique de l'office du tourisme
Musée d'histoire de Ouidah	Livres	Histoire des peuples autochtones de Ouidah.
Mairie de Toffo	Rapport, plan de développement communal, monographie de Toffo	Histoire de Toffo, les activités, les ressources et les projets de Toffo.
Bibliothèque de l'EPA	Ouvrages généraux, mémoires de maîtrise, articles...	Informations générales sur le patrimoine culturel et le tourisme
INSAE, ASECNA	Livres, revues, rapports, articles, livres...	Information générale sur le tourisme et le patrimoine culturel

Source : Enquête de terrain, février 2020

b. Enquêtes orales

L'audition des personnes ressources a consisté à recueillir les points de vue de quelques acteurs principaux du monde des arts et du tourisme, de quelques détenteurs de sites chargés d'histoire, des scientifiques, patrimoine humain vivant et des élus locaux et fonctionnaires communaux en vue d'enrichir les informations collectées lors de la revue documentaire. Elle vise aussi à actualiser et à compléter les constats faits à partir de la revue documentaire.

Dans un premier temps, elle est principalement faite de séances d'entretiens et d'auditions individuelles et de quelques séances en groupes.



Photo 4: Séance d'audition à Houèglé

Source : Claude BALOGOUN



Photo 5: Séance d'audition à Houèglé

Source : Claude BALOGOUN



Photo 6: Séance d'audition à Takon
Source : Claude BALOGOUN



Photo 7: Séance d'audition à Takon
Source : Claude BALOGOUN



Photo 8: Entretien à Akpè
Source : Claude BALOGOUN



Photo 9: Entretien à Houèglé
Source : Claude BALOGOUN

En effet, l'audition des personnes ressources a permis de rencontrer des experts, des acteurs étatiques, des responsables de structures d'appui, des responsables à différents niveaux de la pyramide structurelle du secteur. La liste, non exhaustive, des personnes rencontrées se trouve dans le tableau 10 en annexe.

Les auditions individuelles et en groupe ont permis d'obtenir la liste suivante de problèmes dont ceux déjà identifiés dans le secteur, à travers les documents réunis, avant le démarrage de la présente étude. Il s'agit de :

1. Faible pouvoir d'achat de l'artiste béninois ;
2. Absence de l'offre touristique
3. Absence d'inventaire de sites touristiques ;
4. Absence de structures hôtelières ;
5. Mauvaise praticabilité des voies ;
6. Absence d'outils de communication téléphonique ;
7. Manque de restaurants aux normes ;
8. Manque de guides touristiques ;
9. Absence de dispositif d'informations sur les sites touristiques ;
10. Manque de ligne budgétaire affectée spécifiquement
11. Manque de recherches scientifiques et de fouille archéologique sur le territoire ;
12. Manque de communication ;
13. Absence de structures privées et/ou publiques s'occupant du tourisme ;
14. Absence d'un creuset de concertations entre les détenteurs de sites ;
15. Difficile accès aux informations et sites patrimoniaux relevés de certaines familles ;
16. Existence de contentieux au sein des familles ;
17. Bradage des objets patrimoniaux ;
18. Insuffisance de cadrage juridique ;
19. Faible contribution des ressources touristiques au développement local ;
20. Absence d'organisation de transport sécurisé ;
21. Absence de projets communaux concernant la valorisation des sites touristiques
22. Absence d'un dispositif et sponsoring et/ou de financement des activités touristiques
23. Insuffisance d'infrastructures culturelles (salles de spectacles, salles de réalisation, ...).

c. Enquêtes de terrain

A ce niveau, nous nous sommes basés sur l'équipe et l'expertise de la structure de production Gangan Productions qui évolue dans plusieurs réseaux de professionnels d'ONGs et d'associations sur le plan national. Au mois d'Août 2020, environ 600 fiches d'enquête (Annexe N° 7) réalisées sur le thème traité, ont été distribuées aux opérateurs ou acteurs culturels sur toute l'étendue de la commune de Toffo.

Au bout d'un mois, l'équipe de Gangan Prod a reçu en retour environ 500 fiches d'enquête exploitables.

d. Visites de terrain

Afin de mieux apprécier les informations empiriques reçues, une visite de terrain de vérification des informations, sur les lieux à intérêt touristique, a eu lieu dans le mois de Janvier 2021 en collaboration avec les cadres de la Mairie de Toffo dont le point focal tourisme. Malgré les difficultés d'accès aux sites, d'absence de guides et autres, nous avons pu visiter les sites présentés dans le tableau ci-après :

Tableau 3: Point de la visite des sites

N°	Lieux visités	Attractions	Forme de tourisme	Obs.
1.	La forêt sacrée ALIGBO de Hwèglè	Yèzoun (place pour la guérison des malades jusqu'à aujourd'hui sur la route de l'esclavage) ; Lieu de raser la tête des vodounssi et LOKODOKPO lieu d'animation et habillage des vodounsi ; Emplacement dortoir des vodounsi.	Tourisme historique avec un fonds sur l'esclavage	Non prise en charge par une politique touristique
2.	Le parc d'esclaves (lieu du dernier regroupement des esclaves avant Ouidah) à Toffo Gare	Espace ayant abrité le campement ; La route de l'esclavage étape Toffo à Toffo Gare; Carrefour campement : (Route de l'esclavage) à droite vers TCHITO et à gauche vers CEG TOFFO	Tourisme historique avec un fonds sur l'esclavage	Prise en charge dans le programme de l'ANPT
3.	2ème palais spirituel secret du roi Agadja a Akpè (levée topographique par l'ANPT) (responsable de zone/chef de guerre/puissant chef de garnison) à AKPE ;	Les divinités ; Pans de mur du palais ; Visite de la Jarre magique à Akpè ; Visite de la source d'eau Adjanougbedo à Akpè	Tourisme historique avec un fonds sur l'esclavage Tourisme spirituel	Prise en charge dans le programme de l'ANPT
4.	La Gare ferroviaire de Toffo	Les empreintes de pas du Cardinal Bernardin GANTIN ;	Tourisme historique et/ou religieux	Non prise en charge par une politique touristique
5.	La Source d'eau sacrée de la divinité ADJAGBE - TO à Takon	Cours d'eau à caractère spirituel;	Tourisme spirituel	Non prise en charge par une politique touristique
6.	La tombe de DADAH de Adja Tado, à Takon	Lieu où est enterrée la tête du roi des Adja Tado ;	Tourisme historique et sportif (pédestre)	Non prise en charge par une politique touristique
7.	Réparation des fractures osseuses (arrondissement de Agué, village de Agué centre, quartier de Adjadoa, maison Anato) AGUE	Village de réparation des fractures osseuses	Tourisme sanitaire	Non prise en charge par une politique touristique
8.	Foret de chasse à bâtons pour des Campagne/tourisme de chasse durable et saisonnière (avec bâtons et sans fusils)	Pratique de la chasse aux rats avec des bâtons	Tourisme de chasse	Non prise en charge par une politique touristique

Source : Enquête de terrain, janvier 2021

Liste de quelques sites touristiques relevés par la population

- Les empreintes de Cardinal Bernadin Gantin à la Gare de Toffo
- Route des esclaves (derrière CEG de Toffo)
- La Source d'eau sacrée de la divinité Adjagbe
- Le Parc d'esclaves (dernier campement des esclaves avant Saxé-Ouidah) Toffo Gare
- La tombe de Adjahouto, fondateur du Royaume d'Allada à Takon
- Forêt sacrée Aligbo de Hwèglè
- Forêt de chasse à bâtons pour des Campagne/tourisme de chasse durable et saisonnière (avec bâtons et sans fusils)
- 2ème palais spirituel secret du roi Agadja a Akpè (levée topographique par l'ANPT) (responsable de zone/chef de guerre/puissant chef de garnison)
- le parc d'esclaves (dernier campement de esclaves avant Saxé-Ouidah) Toffo gare (levée topographique par l'ANPT)
- Route des esclaves (derrière le CEG de Toffo) (levée topographique par l'ANPT)



Photo 10: Sentier conduisant au lieu d'enterrement de la tête de DADAH de Adja-Tado

Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020



Photo 11: Arbre symbolisant le lieu de l'enterrement de la tête du DADAH de Adjatado
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020



Photo 12: Source d'eau à Akpè
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020



Photo 13: Jarre sacrée à Akpè
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020



Photo 14: Entrée forêt Aligbo à Houèglé

Source : Cliché Claude Balogoun, avril 2020 (R4P6+W3 Se, 6,8373690,2,1101900)



Photo 15: Sa Majesté DADAH Houmando Adjanan AGBODANDE II de Houèglé
Source : Cliché Archives de la collectivité AGBODANDE



Photo 16: Tronçon Sud du passage des esclaves passant à côté de la forêt Aligbo à Houèglé
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020 (R325+FP Toffo, 6,8011810,2,0593350)



Photo 17: Tronçon Nord du passage des esclaves passant à côté de la forêt Aligbo à Houèglé
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020 (R4P6+W3 Se, 6,8373690,2,1101900)



Photo 18: Quelques objets sacrés dans la forêt Aligbo à Houèglé
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020



Photo 19: Equipe de Gangan Productions sur le terrain
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020

e. Techniques et outils de collecte des données

Une préparation technique, matérielle et logistique a précédé la collecte des données. Cette enquête est menée en plusieurs étapes à l'aide des fiches d'enquêtes (questionnaires). Les techniques utilisées pour recueillir les données nécessaires sur les patrimoines culturels à réhabiliter dans la commune de Toffo sont multiples. Au nombre de ces techniques, on a :

- l'observation directe qui a permis de porter un jugement sur certains aspects liés aux travaux de recherche. Il s'agit par exemple d'observer l'état de certains sites qui peuvent être valorisés. La grille d'observation est utilisée dans la collecte des informations au cours de l'observation directe en milieu réel ;
- la méthode des itinéraires qui a permis d'identifier les principales personnes ressources ;
- le questionnaire utilisé pour recueillir des informations de façon directe auprès des populations cibles (les entretiens avec les autorités locales, les programmes d'aménagement pour un meilleur développement du tourisme, les revenus économiques liés au tourisme, les sites touristiques reconnus non valorisés, les potentiels sites non reconnus et pouvant être valorisés) ;
- le guide d'entretien dont l'usage a permis de recueillir des informations complémentaires auprès des autorités locales et des personnes ressources dans la Commune.

Pour la collecte des données, les matériels utilisés sont composés d'une caméra, d'un appareil photo et d'un GPS Magellan utilisé pour la prise des coordonnées géographiques des sites touristiques répertoriés.

f. Echantillonnage

L'échantillonnage que nous avons exploité est celui de choix raisonné. Les acteurs intervenant dans la valorisation du patrimoine culturel ont été privilégiés lors des enquêtes. Les enquêtes par entretien individuel et surtout collectif ont porté sur une population formée d'autorités locales, des rois, des chefs de collectivités et des divinités, le directeur de la maison des jeunes, le directeur de l'Office du tourisme d'Abomey.

Les villages qui disposent des patrimoines culturels majeurs tels que : Ouègbo, Takon, Hounnouvié, Sê et Hwèglè ont été aussi priorisés.

Ces activités techniques de recherche, effectuées sur plusieurs mois et dans différentes circonstances, ont permis de mobiliser des informations aussi bien quantitatives que qualitatives sur les différents aspects abordés au niveau de la promotion du tourisme au

service du développement local dans notre zone de recherche. De ces informations, nous notons la confirmation, d'une manière récurrente, des trois problèmes identifiés qui seront en résolution. Certaines de ces informations pourront être confirmées ou infirmées par le traitement et analyse des données.

g. Traitement et analyse des données

A l'issue des informations collectées, les données qualitatives sont traitées par le logiciel Word. Quant aux données quantitatives, elles ont été saisies dans le logiciel Excel. Le logiciel Excel a été utilisé pour le calcul des moyennes, la réalisation des tableaux et des diagrammes.

Le modèle SWOT a permis de déterminer les options stratégiques envisageables au niveau d'un domaine. Les français traduisent SWOT par FFOM : Forces et Faiblesses (facteurs internes), Opportunité et Menaces (facteurs externes). Il a permis d'analyser les forces en présence dans le milieu, les opportunités touristiques en lien avec le patrimoine culturel dont dispose la commune de Toffo.

Tableau 4: Facteurs favorables au développement du tourisme en lien avec le patrimoine culturel et le développement local inspirés du modèle SWOT

Forces	- Existence des attraits touristiques diversifiés ; - Pôle commercial de forte affluence ; - Situation géographique stratégique ; - Peu de contraintes sociales et traditionnelles ; - Peu de contraintes naturelles ; - Forte croissance démographique ; - Existence de documents de planification du développement au niveau local (PDC, PDU) ; - Disponibilité de terrains favorables à l'urbanisation.
Faiblesses	- Réseau routier secondaire en mauvais état de praticabilité ; - Faiblesse des dépenses afférentes aux loisirs par les autochtones, manque d'intérêt aux produits touristiques ; - Faible couverture du réseau de la SBEE ; - Faible couverture en eau potable ; - Existence de zones enclavées ;

	- Désintéressement des populations locales aux traditions ; - Faible mise en œuvre des prescriptions des documents de planification existant sur le tourisme.
Opportunités	- Traversée de la commune par la Route Inter-Etat Sèhouè et Ouègbo ; - Existence de projet et programme d'appui au développement de la commune (PDDC, PAGEFCOM, FADeC, PSDCC, ACCESS...) ; - Proximité avec la ville de Bohicon ; grand centre urbain ; - L'intervention de l'ANPT dans la commune sur des projets touristiques ; - L'intervention de la GIZ sur des projets de développement ; - La prise en compte du tourisme dans le PAG 1 et 2.
Menaces	- Non maîtrise des flux routiers ; - Non maîtrise des eaux de ruissellements ; - Déficit énergétique et hydraulique ; - Manque de moyens financiers ; - L'avènement et développement des religions révélées.

Source : Enquête de terrain, février 2021

Il ressort de l'analyse du tableau précédent que la commune de Toffo à l'instar d'autres communes du Bénin dispose de plus d'atouts que de contraintes pour le développement du tourisme ; ce qui constitue de nouvelles sources de financement des activités de développement.

Section 2 : Collecte et analyse des données

Dans cette section, nous allons analyser les données à travers la vérification des hypothèses et l'établissement du diagnostic afin de disposer d'éléments objectifs de proposition des solutions. Mais avant, voyons les difficultés rencontrées sur le terrain.

Paragraphe 1 : Difficultés rencontrées et limite des données

Au niveau statistique, les cadres techniques de la mairie, les détenteurs de sites d'histoires et les acteurs des sous-secteurs Arts, culture et Tourisme de la Commune de Toffo ne disposent d'aucune donnée spécifique à leur localité par rapport à la problématique. De ce fait, aucune information spécifique à cette activité n'est disponible.

Par ailleurs, les opérateurs touristiques eux-mêmes – institutions, entreprises, associations, artistes – ne disposent pas de données économiques chiffrées précises concernant l'activité, d'une part en raison du manque de formalisation de ces activités, et d'autre part en raison du peu de prise de conscience des intérêts et des avantages liés à cette activité. En outre, quelques contraintes importantes pour la collecte d'informations et la quantification et mesure du flux économique se sont présentées à nous :

- Manque de littérature (travaux scientifiques, livres, rapports, autres écrits) dans les bibliothèques spécialisées de la zone de l'étude ;
- Manque de prise de conscience, par les héritiers et détenteurs des sites à potentialités touristiques, de la richesse économique de ces sites d'où la difficulté d'obtention d'autorisation pour accéder aux sites et données patrimoniaux ;
- Le développement des religions révélées qui induit un désintérêt de la population vis-à-vis du patrimoine culturel.

Paragraphe 2 : Présentation des résultats de l'enquête, Vérification des Hypothèses et établissement du diagnostic

Il s'agira dans ce paragraphe de présenter les résultats de l'enquête et de procéder à la vérification des hypothèses.

a. Présentation des résultats de l'enquête

Nous présenterons ici les résultats des enquêtes par problème spécifique et procéderons à leur analyse.

❖ Présentation des résultats liés au problème spécifique n°1

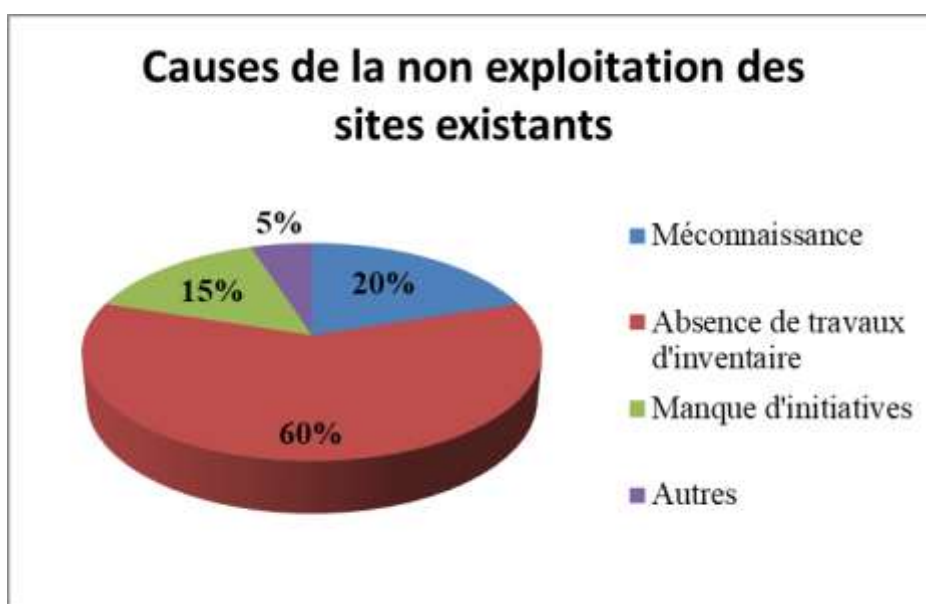
Après le dépouillement, les résultats de l'enquête concernant l'existence de sites touristiques valorisés à Toffo sont présentés dans les deux graphes ci-après. Dans un premier temps, il s'agit de savoir s'il existe, du point de vue des personnes ciblées, des sites touristiques dans la commune (graphe 1). Dans un second temps, les probables causes de la non exploitation des sites sont prises en compte (graphe 2).

Graphe 1: Présentation des résultats liés à l'existence de sites touristiques exploités à Toffo



Sur les 500 personnes qui ont répondu au questionnaire, 400 personnes, soit 80% ont déclaré qu'il existe des sites touristiques à Toffo mais qu'ils ne sont pas exploités, 80 personnes représentant 16% de la population enquêtée ont répondu qu'il existe des sites exploités et 20 personnes soit 4% ne savent rien de la question.

Graphe 2: Présentation des résultats liés aux causes de la non exploitation des sites existants

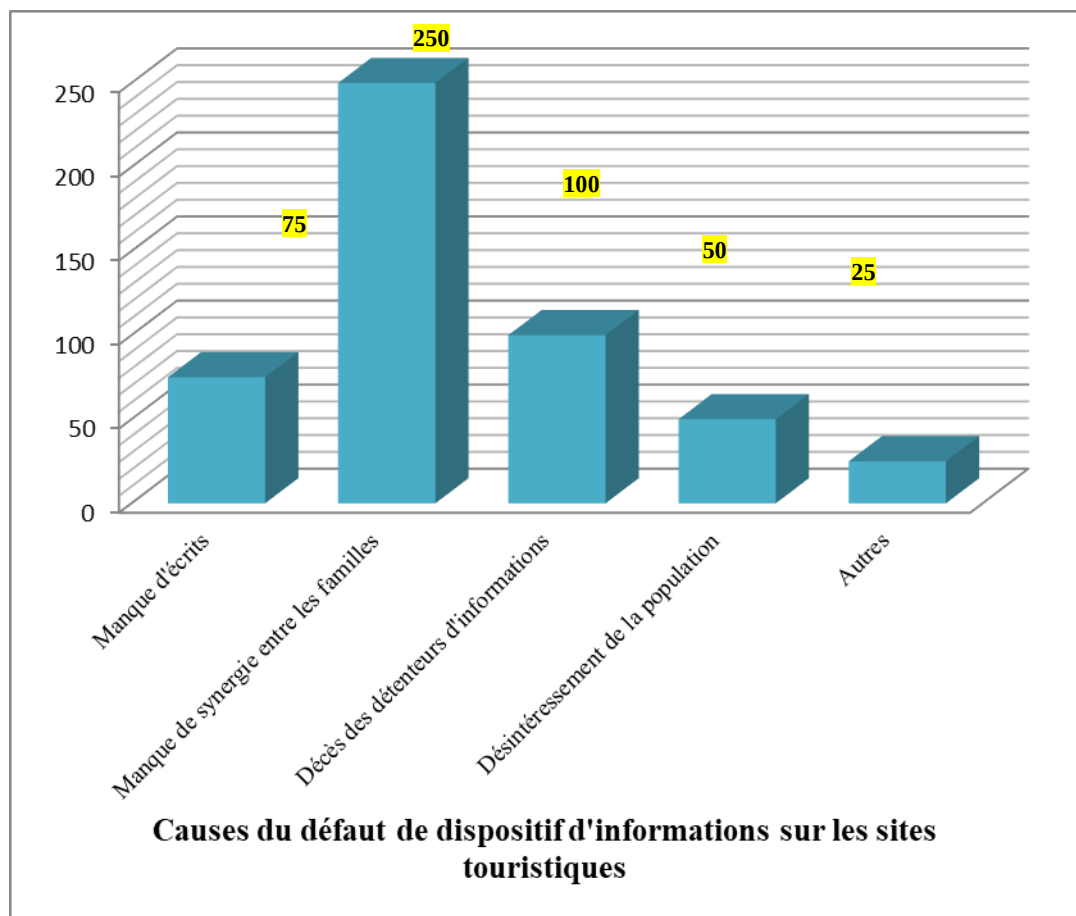


300 personnes soit 60% de la population enquêtée attribuent la non exploitation des sites touristiques de la commune de Toffo à l'absence de travaux d'inventaire, 100 personnes (20%) l'attribuent à la méconnaissance. Pour 75 personnes représentant 15% de la population enquêtée, il s'agit plutôt du manque d'initiatives et 25 personnes c'est-à-dire 5% de la population l'associent à d'autres causes.

❖ Présentation des résultats liés au problème spécifique n°2

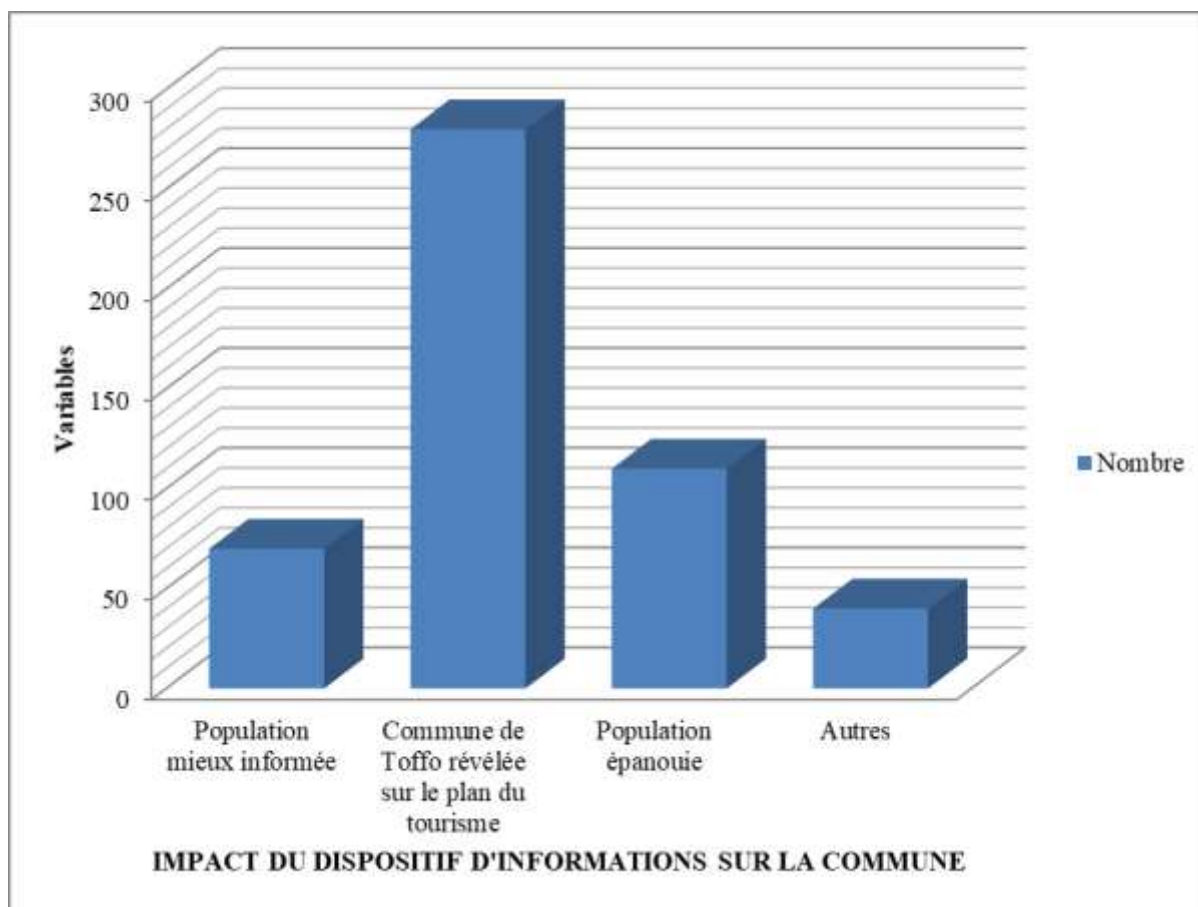
Les données recueillies par rapport à l'existence et l'impact d'un dispositif d'informations sur les sites touristiques à Toffo sont présentées à l'aide de deux graphes. Le premier graphe (graphe 3) révèle les causes du manque de dispositif d'informations et le second (graphe 4) présente l'impact qu'aura un dispositif d'informations relatives aux sites touristiques sur la commune de Toffo.

Graphe 3: Présentation des résultats liés aux causes du défaut de dispositif d'informations sur les sites touristiques



Concernant le défaut de dispositif d'informations, 250 personnes l'associent au manque de synergie entre les familles, 100 personnes le mettent en lien avec le décès des détenteurs d'informations. Pour 75 autres personnes, il s'agit du manque d'écrits, 50 autres relient au désintéressement de la population, 25 habitants évoquent des raisons diverses.

Graphe 4: Présentation des résultats liés à l'impact d'un dispositif d'informations sur les sites touristiques à Toffo

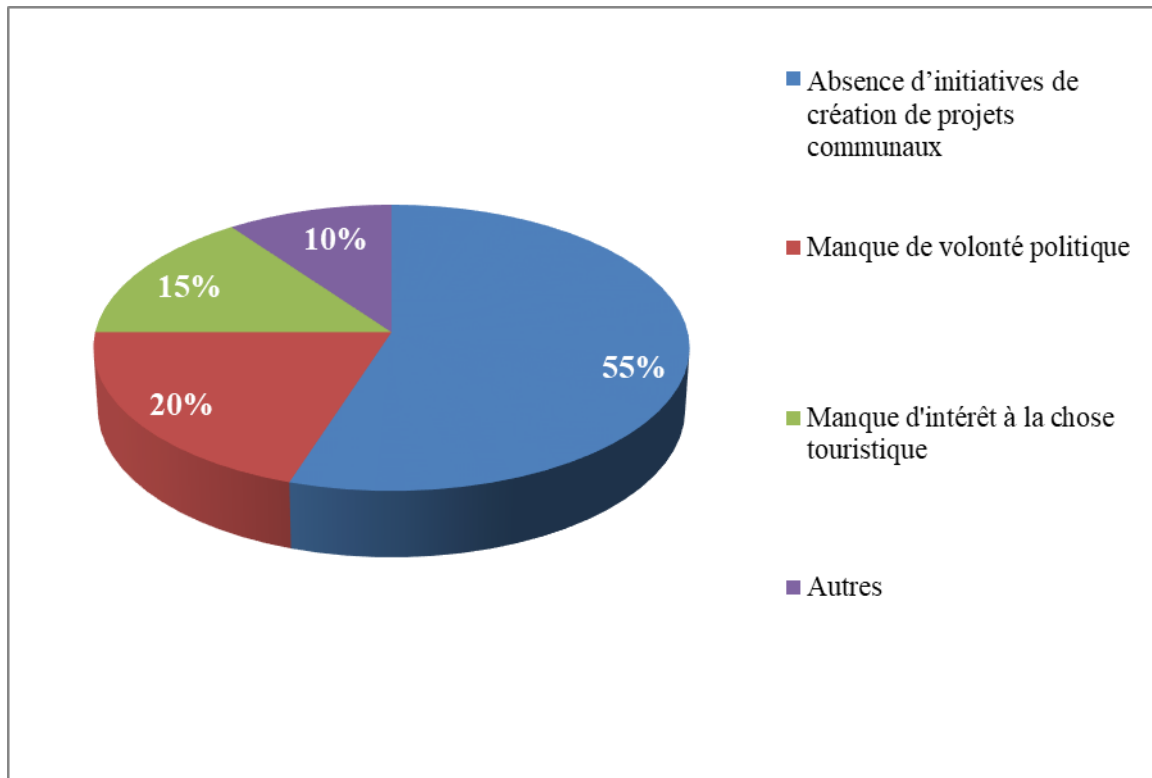


Conformément aux données présentées par le graphe ci-dessus, 280 personnes enquêtées pensent qu'un dispositif d'informations révélera la commune de Toffo sur le plan touristique, 110 personnes évoquent l'épanouissement de la population de Toffo, 70 personnes déclarent que la population sera mieux informée. D'autres éléments ont été apportés par les 40 personnes restantes.

❖ Présentation des résultats liés au problème spécifique n°3

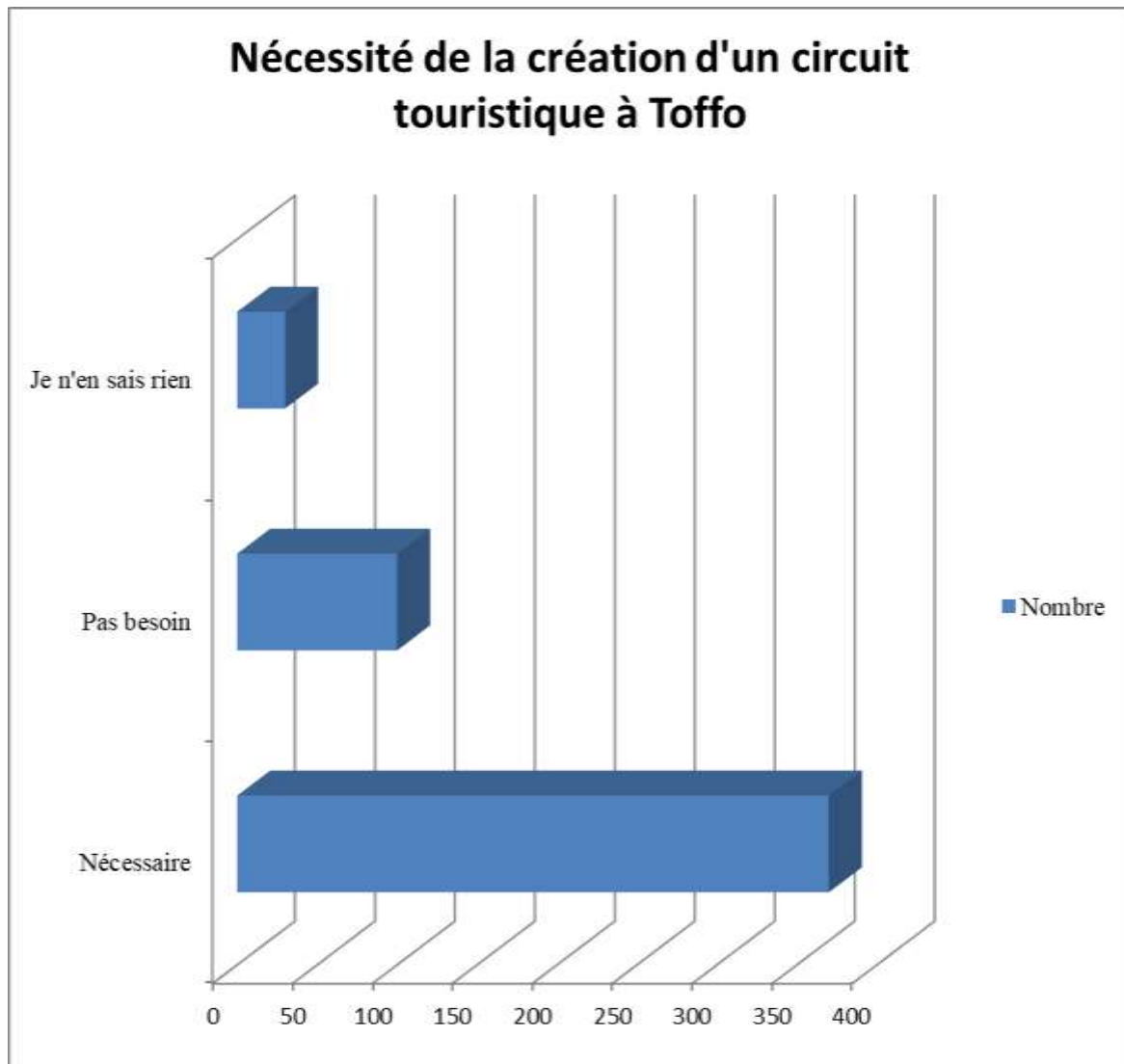
Concernant le problème spécifique n°3, la population a été questionnée sur les causes possibles de la faible contribution des ressources touristiques au développement local. Elle a donné son avis sur la nécessité de la création d'un circuit touristique et les conséquences de ce circuit. Les réponses obtenues lors de l'enquête sont exposées à travers les trois graphes (graphe 5, 6 et 7) qui suivent.

Graphe 5 : Causes de la faible contribution des ressources touristiques au développement local



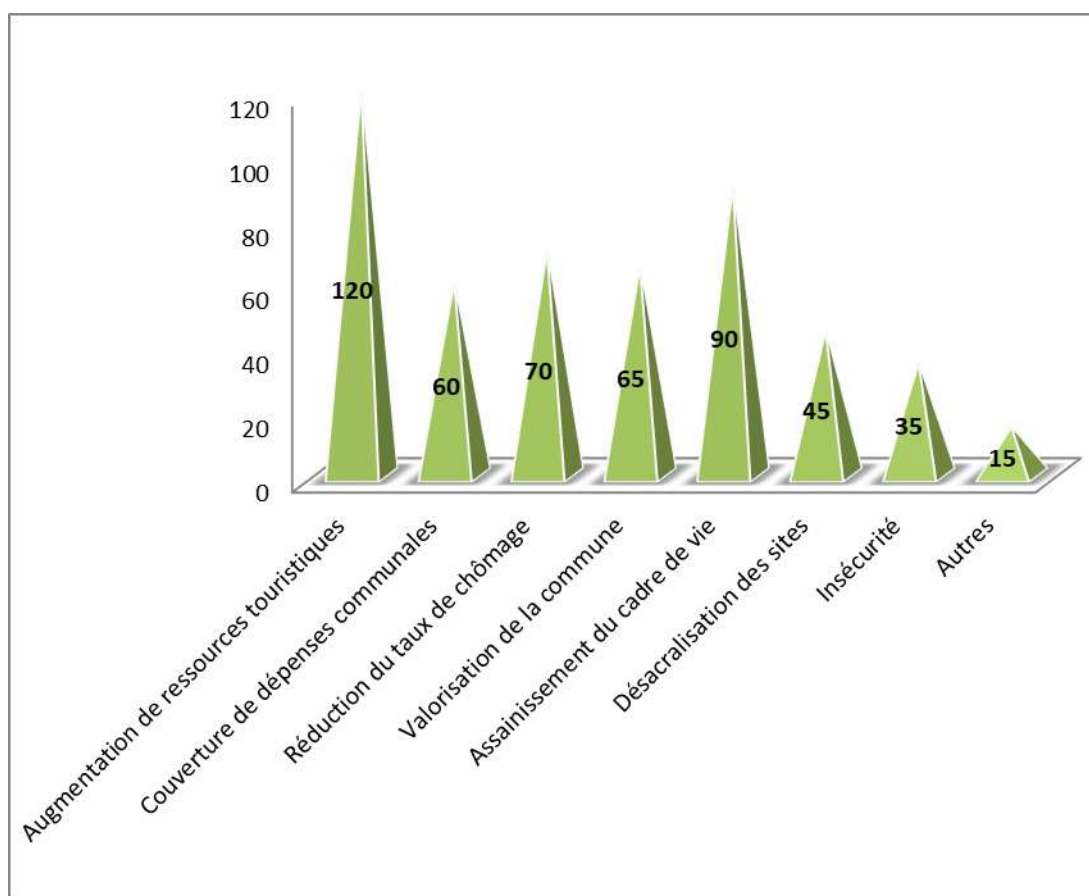
Selon le graphe 5 ci-dessus, 55% de la population cible (soit 275 personnes) relie la faible contribution des ressources touristiques au développement local à l'absence d'initiatives de création de projets communaux. 20% de cette population cible (soit 100 personnes) l'associent plutôt au manque de volonté politique, 15% (soit 75 personnes) l'ont attribué au manque d'intérêt à la chose touristique. 10% de cette population (soit 50 personnes) ont relevé d'autres raisons.

Graphe 6: Présentation des résultats liés à nécessité de la création d'un circuit touristique



Sur les 500 personnes qui ont répondu au questionnaire, 370 estiment qu'il est nécessaire de créer un circuit touristique à Toffo, 100 déclarent que cela n'est pas nécessaire. 30 personnes déclarent ne rien savoir de la nécessité de la création d'un tel circuit.

Graph 7: Présentation des résultats liés aux conséquences de la création d'un circuit touristique à Toffo



Selon 120 personnes, un circuit touristique à Toffo entrainera l'augmentation des ressources touristiques de la commune ; 90 personnes l'ont lié à l'assainissement du cadre de vie de la population ; 70 personnes déclarent que cela permettra la réduction du taux de chômage ; 65 personnes estiment que cela valorisera la commune ; 60 autres parlent de la couverture des dépenses communales; 45 autres soulignent la désacralisation des sites ; 35 évoquent l'insécurité ; 15 ont énuméré d'autres conséquences.

b. Vérification des hypothèses

La vérification des hypothèses s'est effectuée par une méthode tout à fait inhabituelle – mais empruntée à une technique de promotion commerciale - du fait des difficultés de collecte de données énumérées au paragraphe1. Elle a consisté à faire une séance de pré-test avec des personnes ressources maîtrisant les problèmes en résolution. Le résultat de cette action permettra de vérifier si les hypothèses émises peuvent résoudre les problèmes.

Tout d’abord, une séance de pré-test est une réunion de travail regroupant un échantillon assez représentatif d’un groupe cible pour qui une action est prévue. Elle permet de :

- vérifier si l’action qui est prévue pour la grande masse est pertinente ;
- recueillir et d’anticiper les réactions d’un public ;
- prendre une décision à propos de sa faisabilité ou non.

Dans le cadre de ce mémoire, la séance de pré-test s’est déroulée le Samedi 03 Juillet 2021 à la Maison des jeunes de Toffo de 10h à 13h et a réuni 30 personnalités composées de quelques cadres de la Mairie, des acteurs du monde artistique, culturel et sportif d’une part, et des sages et détenteurs de savoirs et/ou sites d’autre part, de la commune. Il s’agit de quelques dignitaires, quelques autorités de la commune de Toffo, quelques étudiants, quelques acteurs culturels, quelques habitants de Toffo. La sélection des participants s’est faite suivant leur domaine d’activité et leur importance dans le secteur. Au cours de la séance, deux activités principales ont été menées :

- **la première** : une liste de cinq (05) problèmes issus de l’enquête de terrain et que nous avons jugés importants pour la commune a été soumise à l’assistance afin de procéder par votation à une classification dans l’ordre de priorité. A l’issue de ce processus de vote à mains levées, le classement suivant révélant la mise en exergue des trois (03) problèmes est obtenu. Le tableau suivant présente dans l’ordre de priorité ce classement.

Tableau 5: Liste de priorité des problèmes

N°	Problèmes	Nbr Part.	Moyenne	Rang
1.	Non exploitation des sites chargés d’histoire de la commune de Toffo	30	28	1 ^{er}
2.	Absence d’un dispositif d’informations prenant en compte des données liées aux différents sites chargés de mémoire		26	2 ^{ème}
3.	Faible contribution des ressources touristiques au développement local		24	3 ^{ème}
4.	Absence de l’offre touristique		18	4 ^{ème}
5.	Absence de structures privées et/ou publiques s’occupant du tourisme		15	5 ^{ème}

Source : Enquêtes, Juillet 2021.

- **la deuxième** : un questionnaire, comportant des questions relatives aux hypothèses émises, a été distribué aux participants. Le questionnaire est mis en annexe N°2. D'une question à une autre, les participants répondent et argumentent. Les discussions ont été très riches et les réponses ont été consignées dans le tableau suivant.

Tableau 6: Résultats du dépouillement de la séance du pré-test

N°	Questions	Nbre de fiches	Nombre de réponses			%
			Oui	Non	Autre	
1	L'absence d'inventaire des sites chargés d'histoire est-elle source de la non exploitation des sites de la commune de Toffo à des fins touristiques ?	30	30	0	0	100%
2	Pensez-vous que l'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées aux différents sites chargés de mémoire est due au manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale ?	30	30	0	0	100%
3	Est-ce que la mise en valeur des différents sites chargés d'histoire, à travers la création de projets communaux contribue au développement local ?	30	30	0	0	100%

Source : Travaux de terrain, 2021.

A la lecture du tableau des résultats, il ressort que les hypothèses proposées permettent de résoudre les problèmes identifiés dans le cadre de cette rédaction. La résolution des problèmes choisis, passant par la création des circuits touristiques à Toffo et la mise en tourisme de la forêt sacrée « Aligbo » de Hwèglè, induira une contribution économique substantielle aux recettes de la commune. Ce qui favorisera le développement de la localité au profit de sa population.

c. Etablissement du diagnostic

La méthode consistera à retenir les plus importantes variables par rapport à chaque problème spécifique pour l'établissement du diagnostic.

1. Etablissement du diagnostic lié au problème spécifique n°1

Tel que relevé dans la partie précédente, il existe des sites touristiques à Toffo mais ces sites ne sont pas valorisés. Ceci est dû essentiellement à l'absence de travaux d'inventaire.

Ceci justifie notre première hypothèse : **La non exploitation des sites chargés d'histoire de la commune de Toffo à des fins touristiques s'explique par l'absence d'inventaire de ces sites.**

2. Etablissement du diagnostic lié au problème spécifique n°2

Des données recueillies auprès des populations, il ressort majoritairement qu'il n'existe pas un dispositif d'informations sur les sites touristiques à Toffo alors que cela permettrait la reconnaissance de la commune sur le plan touristique, l'épanouissement de la population de Toffo qui sera mieux informée et suscitera des réflexions scientifiques par les universitaires sur les réalités patrimoniales de la commune. A travers ces paramètres, le tourisme sera développé et la population sera épanouie. L'absence de ce dispositif est due essentiellement au manque de synergie entre les familles détentrices des informations et l'administration communale.

L'hypothèse 2 est alors vérifiée : **L'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées aux différents sites chargés de mémoire est due au manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale.**

3. Etablissement du diagnostic lié au problème spécifique n°3

Des données présentées par les graphes 5, 6 et 7 précédents, il ressort que l'absence de projets communaux prenant en compte les différents sites chargés d'histoire est la principale cause de la faible contribution des ressources touristiques au développement local.

De plus, il est nécessaire de créer un circuit touristique à Toffo qui permettra l'augmentation des ressources touristiques de la commune, l'assainissement du cadre de vie de la population, la réduction du taux de chômage et valorisera ainsi la commune.

Une augmentation des ressources touristiques contribuera à l'amélioration des ressources communales. Ceci pourrait permettre à la commune de mieux faire face aux

dépenses communales surtout celles d'investissement. Puisqu'il y aura de nouveaux investissements dans la commune, elle sera alors plus développée.

Ainsi, l'hypothèse n°3 est vérifiée : **La mise en valeur des différents sites chargés d'histoire, à travers la création de projets communaux contribue au développement local.**

Conclusion partielle

Au total, cette section nous a permis, à travers l'analyse de diverses actions de terrain, de vérifier et confirmer les problèmes en résolution et leurs hypothèses, puis nous a permis aussi de relever les exemples de réussite dans le domaine. Ainsi les hypothèses se résument comme il suit :

- La non exploitation des sites chargés d'histoire de la commune de Toffo à des fins touristiques s'explique par l'absence d'inventaire de ces sites.
- L'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées aux différents sites chargés de mémoire est due au manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale.
- La mise en valeur des différents sites chargés d'histoire, à travers la création de projets communaux contribue au développement local.

Chapitre 3^{ème} : Approches de solutions et conditions de mise en œuvre

Chapitre 3^{ème} : Approches de solutions et conditions de mise en œuvre

Malgré tous les problèmes relevés, le secteur du tourisme dans la commune de Toffo présente des potentialités réelles de par la richesse de son patrimoine. Des solutions à proposer dans ce chapitre et le projet professionnel à développer présenteront des atouts majeurs à la mobilisation de ressources pour la commune.

Section 1 : Approches de solutions

Dans la perspective de tenter de régler définitivement les problèmes en résolution et pour coller à notre option de recherche basée sur la pratique et l'exemple, nous proposons les solutions en deux volets : « Approches de solutions aux problèmes diagnostiqués » et la création de « **Agadja-Li Akpè-Hwèglé** », notre projet professionnel.

En vue de promouvoir le tourisme basé sur la portion de la Route de l'esclave (étape Toffo) et afin d'en profiter pour contribuer convenablement au développement durable de la commune de Toffo, il est impérieux d'axer des actions sur la valorisation de certains sites chargés d'histoires se retrouvant sur ce tronçon. Cette valorisation contribuera incontestablement à l'amélioration des conditions de vie des populations environnantes sans oublier l'apport de nouvelles ressources au profit de la commune par les entrées de devises engendrées par le tourisme.

Par analogie à Ouidah, nous proposons trois actions fondamentales :

- la mise en place d'un office de tourisme à Toffo ;
- la mise en patrimoine de la Forêt Sacrée Aligbo de Houèglé ;
- la création du circuit touristique « Agadja-Li Akpè-Hwèglé » qui prendra en compte Akpè en quittant Ouègbo, Toffo gare, Takon et Hwèglé.

Paragraphe 1 : Approches de solutions aux problèmes diagnostiqués

a. Approche de solution au problème spécifique n°1

Quatre propositions de solutions permettront de résoudre le problème spécifique N°1 :

- Faire élaborer, par le Conseil communal de Toffo, un inventaire scientifique du Patrimoine Culturel et Touristique sur le territoire de la commune.
- Tenir et mettre à la disposition des scientifiques une liste exhaustive de cette richesse patrimoniale (répertoire des sites).

- Engager un processus d'inscription des sites pratiques d'intérêt national sur la liste nationale et mondiale du Patrimoine Culturel.
- Démarrer, par priorité, la conservation et la mise en valeur des sites historiques à la mise en valeur de ces sites.

b. Approches de solutions au problème spécifique n°2

Faire créer par la Commune l'Office de Tourisme de Toffo (OTT). **Elle sera la deuxième action à mener dans le présent projet de développement du tourisme de la commune de Toffo.** L'Office peut, dans le cadre de ses animations, organiser seul ou en partenariat, des expositions culturelles, artistiques, artisanales, des foires et salons professionnels pour accroître l'activité touristique de la Commune. L'office aura pour objectif principal l'exploitation, la gestion et la promotion des activités touristiques sur le territoire de la Commune de Toffo. Devant offrir et promouvoir la destination Toffo, l'Office de Tourisme de Toffo aura pour missions :

- d'accueillir et d'informer les touristes ;
- de faire la promotion et l'animation du territoire de la Commune ;
- de protéger et de valoriser le patrimoine culturel et touristique de la Commune ;
- de développer l'activité touristique ;
- de mettre en valeur les zones d'aménagement touristique ;
- de participer à la coordination des interventions des différents partenaires du développement touristique local ;
- de coordonner les initiatives, les relations avec les institutions et les acteurs du tourisme local, national et international ;
- de proposer l'offre de services et de consultations dans le domaine du tourisme et de la culture auprès d'organismes publics et privés ;
- de développer des partenariats institutionnels, associatifs et touristiques au niveau communal et national ;
- de réaliser de brochures et de produits touristiques divers pour renforcer le rayonnement touristique de la Commune ;
- d'organiser, la formation et le renforcement des capacités de tous les acteurs qui contribuent au développement touristique ; notamment la formation des guides de tourisme ;

- de mettre en réseau les différentes familles détentrices des sites remplis d'histoire aux fins de disposer d'informations
- d'éditer un guide touristique au profit de la commune.

c. Approches de solutions au problème spécifique 3

La troisième solution proposée, qui fait objet de notre projet professionnel, est la création du circuit touristique « **Agadja-Li Akpè-Hwèglé** » avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo. Il a pour spécificité de réunir des sites exclusivement marqués par la traite des esclaves. Il devra déboucher **sur un plan de conservation et de promotion des sites à des fins de tourisme culturel et récréatif, d'enseignement-recherche et de gestion participative de patrimoine.**

Paragraphe 2 : Le circuit touristique « Akpè-Hwèglé » avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo, une approche de solution pratique

a. Qu'est-ce que le « Agadja-Li Akpè-Hwèglé » ?

Le circuit touristique « Agadja-li Akpè-Hwèglé » avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo, est une offre touristique spécifiquement initiée pour la promotion de la destination Toffo. Il pourra offrir aux touristes une possibilité de découvrir l'étape de Toffo de la traite négrière. Il fera l'itinéraire Ouègbo – Allada ou vis-versa avec pour points d'arrêt, Akpè, Toffo Gare, Takon et Hwèglé.

Ainsi, le touriste, de provenance d'Abomey, pourra vivre une autre partie de l'histoire de l'esclavage dans la commune de Toffo avant d'atteindre Allada. Il rentrera par OUEGBO en quittant la route inter-état n°2 afin d'atteindre AKPE pour y vivre l'histoire du deuxième palais spirituel secret du Roi Agadja avec l'histoire de passage des esclaves. A TOFFO GARE, il pourra visiter « le parc des esclaves » (dernier campement des esclaves avant Ouidah- site intéressant qui nécessite des fouilles archéologiques afin de révéler certaines réalités historiques) et « un tronçon de la route des esclaves » qui passe derrière le CEG Toffo Gare. A TAKON, deux attractions lui sont proposées : la visite et l'immersion dans le lac de la divinité « ADJAGBE » pour une cérémonie spirituelle de prononciation de vœux et la visite sur le lieu d'enterrement de la tête du fondateur du royaume de Toffo. A HWÈGLÉ, dernier point avant de rallier Allada, le touriste pourra vivre une époque très importante de l'histoire

de l'esclavage à travers la visite de la forêt « ALIGBO ». Il pourra y découvrir les reliques et/ou marques du couvent HOONNONSI avec son cimetière, son espace pour la danse des initiés et adeptes du vodoun, son espace pour la préparation physique des nouveaux initiés au vodoun (rasage des cheveux, les scarifications etc...), son espace pour la cuisine et la restauration et son dortoir ». Ce dernier site, suffisamment intéressant de par son originalité et sa fonction dans la prise en charge des esclaves souffrant de différentes pathologies, nécessite une attention particulière.

b. Discours touristique Akpè – Toffo Gare – Takon - Houèglé

Le circuit touristique « Agadja-li Akpè-Hwèglè » présente quatre étapes avec cinq attractions intéressantes toutes liées à l'histoire de la traite des noirs. Les attractions, objet de ce circuit, portent chacune, un discours touristique intéressant.

AKPE : Deuxième palais spirituel du roi Agadja

Il s'agit ici de l'histoire de la conquête du royaume d'Akpè avec ses rois yoruba installés depuis des millénaires. L'histoire nous raconte le combat entre le roi Agadja et les rois yoruba. Elle nous précise le rôle d'intermédiaire que jouaient les rois yoruba dans la fourniture des esclaves aux colons installés à la côte de Ouidah. Elle présente également l'ambition du roi Agadja à traverser le territoire avec ses esclaves pour rallier Ouidah en passant par Allada et Savi. Nous y notons les stratégies mises en place par le roi Agadja afin de conquérir ce royaume des yoruba très puissant dans les pratiques occultes. Les enquêtes nous dévoilent qu'après la conquête du royaume d'Akpè, le roi Agadja y a fait son deuxième couvent spirituel et secret (**cf Annexe n°4**).

NB : L'étape de Akpè est déjà prise en compte dans le Programme d'Actions du Gouvernement à travers l'Agence Nationale pour la Promotion du Tourisme.



Photo 20: Temple de la divinité THRON à Akpè
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020



Photo 21: Vieux bâtiment de l'ancien chef de collectivité à Akpè
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020

 TOFFO GARE : « le parc des esclaves » ; « un tronçon de la route des esclaves ».

Le discours touristique à Toffo Gare concernera « le parc des esclaves » et « un tronçon de la route des esclaves ». En effet, à partir du XV^e siècle, pour répondre à un besoin de fournitures en mains d'œuvre en Europe, les Portugais et Espagnols sont rapidement confrontés à un problème majeur : le manque de main-d'œuvre. **Il faut alors faire venir des esclaves pour travailler dans des plantations.** C'est donc pour répondre à cet impératif économique que se met en place ce qu'on appelle **LA TRAITE NEGRIERE TRANSATLANTIQUE**, le commerce des esclaves africains vers l'Amérique.

Les Européens ne vont pas les chercher sur place. Ils ne s'aventurent pas en Afrique et pour cause : ils en ont peur. A leurs yeux, c'est plein d'animaux sauvages et de maladies donc ils préfèrent laisser ça à leurs intermédiaires africains et attendre tranquillement qu'on leur apporte les esclaves sur les côtes voire sur les îles où leurs postes de commerce se sont installés. Les esclaves sont pour l'essentiel des prisonniers de guerre et des victimes de razzias. Des groupes attaquent des villages par surprise pour capturer des esclaves. Les intermédiaires africains rassemblant ensuite les captifs en caravane qui rejoignent la côte à pied à raison **d'une quarantaine de kilomètres par jour** et sont rarement enchaînés pour éviter que le frottement des chaînes n'abîme leur peau et ne fasse baisser leur valeur. **Ces esclaves sont vendus en partie aux tribus croisées le long des routes et pour le reste, aux Européens sur la côte.**

Mais des zones lointaines à la côte, les caravaniers d'esclaves ont besoin de certaines zones ou des parcs d'esclaves pour se reposer pour reprendre des forces et/ou pour soigner certains esclaves en mauvaise forme.

Le parc des esclaves de Toffo Gare est l'un des principaux sur la route menant vers la côte en ce sens qu'il constitue le dernier campement qui regroupe des esclaves venant de plusieurs horizons dont Abomey, Adja et Nigéria.

La piste menant sur le parc et celle qui en sort, représente une portion de la route des esclaves qui pourrait être aménagée afin d'illustrer le discours.

NB : L'étape de Toffo Gare est aussi prise en compte dans le Programme d'Actions du Gouvernement à travers l'Agence Nationale pour la Promotion du Tourisme.



Photo 22: Parc des esclaves à Toffo Gare

Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020 (R4GV+F5 Houegbo, 6,8262440,2,1429990)



Photo 23: Tronçon arrivée des esclaves à Toffo Gare

Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020



Photo 24: Tronçon départ des esclaves à Toffo Gare
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020

TAKON : « Lac de la divinité ADJAGBE », « Lieu d’enterrement de la tête du fondateur du royaume de Toffo ».

Le discours ici concerne deux attractions : « *Lac de la divinité ADJAGBE* » et « *Lieu d’enterrement de la tête du fondateur du royaume de Toffo* ».

En ce qui concerne **la source d’eau sacrée du fétiche ADJAGBE**, nous retiendrons que **celle-ci servait d’abreuvoir aux esclaves en captivité, de libation et de baptêmes, de sacralisation d’outils et reliques ethnographiques, de guérison des maux divers dont souffraient ces esclaves.** ADJAGBE, offrira aux touristes, l’occasion unique de vivre les rituels qui s’y font depuis plusieurs décennies. Une cérémonie de purification, de bénédiction et de recueil des vœux pourrait être exceptionnellement organisée avec la prêtresse du fétiche ADJAGBE pour les visiteurs qui le désireraient.

Le « Lieu d’enterrement de la tête du fondateur du royaume de Toffo » se situe au sommet d’un petit monticule difficile d’accès. Sous forme de tourisme pédestre à caractère sportif, l’accès à ce lieu est toute une expérience à vivre. On y raconte, après une vingtaine de minutes de marche, l’histoire du roi des Adja Tado, créateur de la ville

de Toffo. Le Roi de **Adja Tado** fut un grand chasseur qui chassait dans de grandes forêts. Il s'appelle **Teounguessou**. C'est en chassant qu'il a découvert un jour un espace propre qui a l'air d'un lieu aménagé... (cf **Annexe n°4**).



Photo 25: Une partie du lac sacré Adjagbé à Takon
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020 (R4P6+W6 Se)

HOUEGLE : « La forêt sacrée Aligbo »

La forêt sacrée « Aligbo de Hwèglè » est un couvent très important et particulier parmi les lieux sacrés de Toffo qui ont existé depuis le temps du Roi Agadja. Elle a été créée par **HOONNONSI**. **HOONNONSI** est originaire de Toffo. Il est Aïzo. Chef de collectivité de Toffo, il siège à la cour royale de Danxomè en tant que représentant de la contrée de Toffo. Mais par la suite, le Roi Glèlè le nomma Migan (Ministre de la Justice et de l'Exécution). Il fut populaire et très influent à cause de son statut qui est hors du commun.

« Les esclaves ayant quitté Abomey avant la destination finale à Ouidah pour leur embarquement dans les bateaux, prennent le tronçon Dayihodénou-Dénou- Toffo Gare-Takon- Hwèglè-Avakpa-Kpomassè. Mais arrivée à Hwèglè, les esclaves marquent un arrêt pour rendre visite à Hoonnonsi, un ancien Ministre et une personnalité populaire et très influente au Palais de Glèlè. Pendant cette escale, Hoonnonsi leur raconte l'histoire du royaume d'Abomey et de son palais. Les esclaves incapables de continuer le trajet jusqu'à Ouidah, agonisant ou décédés pendant cet arrêt, sont enterrés dans la forêt sacrée.

« Sur le chemin de non-retour, les esclaves font un arrêt chez Hoonnonsi. Le guide des esclaves impose cette visite pour avoir le soutien de ce dernier vu son statut d'ancien Ministre d'Exécution de la Justice au Palais du Roi Glèlè, très populaire et influent. Honoré, Hoonnonsi se rend volontiers disponible et dévoué. Un arrêt qui prend des jours durant lesquels Hoonnonsi s'occupe des esclaves. Il se sert des plantes pour guérir les malades, leur offre de la nourriture et de l'espace pour se reposer, leur raconte son histoire, les écoute, les encourage pour la suite de leur parcours, et enterre les morts dans sa forêt pour ceux qui ne se sont pas guéris. Ce qui fait que Hoonnonsi a créé dans son couvent, un cimetière, un espace pour la danse des initiés et adeptes du vodoun, un espace pour la préparation physique des nouveaux initiés au vodoun (rasage des cheveux, les scarifications etc...), un espace pour préparer et manger, un dortoir ». AGBODANDE Comlan François, AGBODANDE Daniel et AGBODANDE Clément, Lokodokpoé HWÈGLÈ- Toffo.



Photo 26: Grand arbre dans la forêt Aligbo de Houèglé
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020

c. Réalisations autour de « Agadja-Li Akpè-Hwèglé » ?

Dans nos recherches, sur les quatre étapes choisies, c'est-à-dire Akpè, Toffo Gare, Takon et Hwèglé, deux font déjà l'objet de prise en compte par le Programme d'Actions du Gouvernement (PAG) à travers l'Agence Nationale pour la Promotion du Tourisme (ANPT). Il s'agit de Akpè et de Toffo Gare qui ont déjà fait l'objet d'une étude approfondie, de différents projets à réaliser et d'un levé topographique.

Notre projet de circuit touristique, tout en prenant en compte les étapes d'Akpè et de Toffo Gare comme lieux à visiter, va axer ses propositions d'aménagement et de mise en patrimoine sur les deux autres étapes que sont Takon et Hwèglé.

Pour nous, le projet de création du circuit touristique "Agadja-Li - Akpè-Hwèglé" avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo est l'une des solutions sous forme de projet-type. « **Agadja-Li Akpè-Hwèglé** » est manifestement, pour la commune, l'expression de la volonté politique au plus haut niveau de faire contribuer le secteur du tourisme à la croissance économique, à la réduction de la pauvreté et plus généralement au développement économique et social.

Ainsi à l'instar des autres villes et hameaux du « Agadja-li » du sud Bénin, la commune de Toffo disposant de ressources patrimoniales pouvant être exploitées dans un but touristique considérable, devra concevoir un circuit touristique durable à travers la mise en œuvre des activités suivantes :

- concevoir et rédiger un Projet Scientifique et Culturel (PSC) rentable, prenant en compte la durabilité pour le circuit ;
- faire des enquêtes afin de collecter les éléments patrimoniaux devant permettre la construction d'un discours touristique, historiquement véridique, mais attrayant de la localité ;
- faire des fouilles archéologiques sur les différents sites afin de collecter des objets à valoriser ;
- construire un musée ou une salle d'exposition devant présenter les objets retrouvés à Hwèglé ;
- reconstruire les différents temples des différentes divinités des ancêtres ;
- construire un mémorial à l'orée de la forêt sacrée de Hwèglé et à Takon ;
- ériger des statues en vue de rendre hommage aux différentes figures disparues de l'histoire ;

- implanter des infrastructures de restauration, des bars, des salles de jeux pour enfant et des bibliothèques modernes ;
- susciter la construction des hôtels de normes internationales afin d'abriter les touristes ;
- réfectionner, construire ou aménager les voies d'accès sur les différents sites ;
- mettre en place et former les différents comités de gestion participative du circuit ;
- recruter à chaque niveau, des cadres techniques pour la protection, la conservation, la valorisation et l'exploitation d'une manière durable le circuit touristique.

Ces différents points énumérés sont de façon générale les actions à mener en vue de la gestion touristique en lien avec le développement local. De façon spécifique, les actions à mener passent par la création d'une autre portion de la route de l'esclave sur le Agadja li, dont la portion terminale est déjà valorisée à Ouidah.

Toffo avec sa Forêt sacrée Aligbo est l'un des points de pause des esclaves sur la réelle route de l'Esclave qui a pour itinéraire **Abomey – Cana – Zogbodoméy – Toffo – Allada – Azohohoué – Tori Bossito – Savi – Ouidah**. Seule la portion de cette route, longue d'un peu plus de trois kilomètres à l'intérieur de la ville de Ouidah et menant du centre-ville à la plage, est valorisée.

A l'image de Ouidah, nous proposons un schéma analogue de valorisation de la Route de l'Esclave à Toffo avec quelques variantes. Nous suggérons de construire sur les sites de Hwèglè, une bibliothèque multimédias avec des ouvrages sur la thématique de l'esclavage et l'histoire de Toffo puis un dispositif de diffusion de photos et de vidéos (documentaire, reportage) liées à l'esclavage. Ce dispositif sera constitué d'écrans plats, de lecteurs numériques et du matériel informatique du type vidéo projecteur. Des supports à acquérir ou à réaliser pourront y être diffusés. Il sera aussi construit un musée qui abritera une collection d'objets patrimoniaux (objets retrouvés lors des fouilles et/ou récupérés auprès des familles).

Au-delà de la valorisation d'une autre portion de la route de l'Esclave à Toffo, le projet concerne aussi **la création d'un parcours pédagogique sur le site avec la pose de panneaux explicatifs** mais aussi la restauration des vestiges ou encore la mise en place de systèmes de vidéosurveillance diurnes et nocturnes pour des questions de protection des œuvres et de sécurité des visiteurs. Toutefois, rien ne remplace à ce niveau-là, la présence humaine et des embauches de gardiens seront effectuées.

Enfin, un budget assez conséquent sera consacré aux ressources humaines afin d'embaucher et de gérer des personnes en charge de la gestion des nouveaux équipements

comme la librairie, la cafétéria, la boutique, l'événementiel sur le site, la mise en place d'expositions, la communication et le marketing, les gardiens etc. La gestion de certains de ces équipements, comme la cafétéria, peut être sous-traitée via le versement d'un loyer mensuel à la mairie. Le développement de ces activités actuellement inédites au Bénin nécessite des efforts financiers pour employer des personnes compétentes en capacité de répondre aux objectifs du site.

Pour la partie « **Route des esclaves** », des sculptures, des formes plastiques et les diverses images de la sujétion et du pouvoir, de la douleur, seront installées de part et d'autre de la voie. Ces sculptures, réalisées par les artistes locaux, mettront en scène une logique du souvenir caractérisée par un bricolage mémoriel et mémorial. En même temps, ces pièces inscriront l'histoire locale dans la production d'un territoire destiné à devenir un espace de culture et un espace de tourisme.

A **Takon**, deux types d'infrastructures sont envisagés :

- Au niveau du lac Adjagbé, construire un embarcadère sur la berge devant permettre aux touristes de plonger leurs pieds dans l'eau et de faire leurs vœux ;
- Au sommet de la colline abritant le lieu de l'enfouissement de la tête du roi des Adjatado, un mémorial sera construit en son honneur. Ensuite, un reposoir sera construit afin que les visiteurs puissent prendre une pause avant de redescendre. Des activités de vente d'objets de souvenirs peuvent s'organiser sous la paillote.

Dans la **forêt sacrée « Aligbo » de Hwèglé**, nous proposons l'érection d'une porte de passage et d'un arbre de repos en comparaison avec la Porte de Non-Retour et l'arbre de l'oubli à Ouidah. A Toffo, les esclaves prenaient une pause avant leur transfèrement sur Ouidah. Notre proposition est en liaison avec le rôle de Toffo dans l'esclavage. Les esclaves s'y reposent, d'où un arbre de repos et continuent leur chemin d'où une porte de passage. Des statues montrant des esclaves enchaînés et couchées seront implantées à l'ombre de ce géant arbre (arbre de repos). Il sera fait en bois massif et les statues en ciment. A l'intérieur de la forêt, il sera édifié un mémorial en vue d'une sépulture afin de permettre à ces milliers d'âmes inhumées dans cette forêt de reposer enfin en paix. Ceci n'est que la commémoration de la mémoire des esclaves décédés qui auraient été enterrés en ce lieu.



Photo 27: Entrée forêt Aligbo de Houèglé
Source : Cliché Claude Balogoun, mars 2020

Sur le plan architectural, nous proposons d'utiliser des matériaux intégrant l'architecture locale. Nous prenons à titre d'exemple des maisons coiffées de chaume et de supports (charpentes) en bois. Construire des ouvrages d'évacuation des eaux, ce qui permettra la circulation pendant les saisons pluvieuses et aussi la protection des bâtiments. Il faut délimiter les différentes zones à l'aide de fil de fer barbelé fixé sur des poteaux en bois et identifier chaque site à l'aide de panneaux métalliques.

Mais avant tout, il y a une nécessité de recherches complémentaires.

d. Gestion de « Agadja-Li Akpè-Hwèglě »

Pour une bonne gestion de « **Agadja-li Akpè-Hwèglě** », nous prévoyons la mise en place d'un cadre institutionnel, véritable mécanisme de mise en œuvre et de suivi-évaluation des actions prioritaires à développer.

- **Le mécanisme de mise en œuvre** comprend un dispositif de pilotage et un dispositif technique de mise en œuvre. La mise en œuvre sera assurée par un Comité de pilotage dont la mission est de promouvoir, de coordonner la réalisation des grandes actions ciblées par le « Agadja-Li Akpè-Hwèglě ». Ce

comité doit représenter l'ensemble des structures et acteurs en charge du développement, de l'animation et de la promotion du secteur du tourisme à Toffo. La réalisation des objectifs qui sous-tendent les différentes stratégies de la politique dépend de la mise en œuvre des actions identifiées et la forte implication des acteurs intervenant dans la conduite des activités.

- Placé sous la présidence du Maire de la commune, **le Comité de Pilotage** sera composé des membres du cabinet, du Secrétaire Général, des directeurs centraux, techniques, des responsables de structures sous tutelle, des Présidents des Groupements Professionnels des services touristiques (Hôteliers, Voyageurs, Tours Opérateurs, etc.), les représentants d'ONG opérant dans le secteur, les représentants de certains Ministères, etc.
- En effet, **le mécanisme de suivi-évaluation**, devra alimenter le Comité de pilotage en informations afin que ce dernier apprécie les progrès dans la mise en œuvre des stratégies.
- Le Comité de Pilotage, en retour, donne des orientations aux acteurs de la mise en œuvre de la Politique de la Mairie pour l'exécution de son plan d'actions. Le suivi-évaluation se fera à deux niveaux. Le premier niveau est le niveau interne qui sera effectué par la Mairie. Le second niveau est le suivi-évaluation externe réalisé sous le contrôle du Bureau d'Evaluation des Politiques Publiques. Le mécanisme de suivi-évaluation se fondera sur les outils classiques que sont :
 - Les plans d'actions;
 - les plans de suivi-évaluation;
 - les rapports de performance;
 - les rapports d'enquêtes sur la satisfaction des clients/acteurs;
 - les rapports d'analyses thématiques;
 - les audits;
 - les revues périodiques;
 - les revues des dépenses.

e. Nécessité de recherches complémentaires

L'état actuel des connaissances de cette portion de Agadja-li ne suffit pas pour tirer des conclusions rassurantes sur le rôle de Toffo dans le transfèrement des esclaves vers

leur embarquement à Ouidah. Si à Ouidah, sur près de 3 kilomètres, il y a différentes actions, quelles sont les actions qui sont faites à Toffo lors de ce repos dans cette énigmatique forêt de Aligbo ? Les données préliminaires de terrain et les informations parcellaires recueillies çà et là permettent d'avancer deux hypothèses pour guider une recherche archéologique interdisciplinaire de sauvetage.

- il n'y avait pas de voitures, ni de chameaux pour le déplacement des esclaves. Ceci se fait à pied. Le chemin étant long avec les sévices corporels, l'état de santé fragile de certains parmi eux, et vu l'animosité avec laquelle ils sont traités peuvent amener certains à trépasser avant Ouidah, notamment dans la forêt Aligbo pendant la pause.
- quelques chaînes ont été retrouvées chez les autochtones et qui sont pour la plupart vendu dans la ferraille.

L'urgence est de faire couvrir toute la zone par une recherche archéologique de sauvetage ; recherche interdisciplinaire associant géologues, géographes, botanistes, historiens, architectes et anthropologues, en même temps qu'interinstitutionnelles. Mise en patrimoine de la forêt sacrée Aligbo.

f. Le budget du projet

La réalisation du projet nécessite des ressources financières. Le budget de ce projet, pour sa réalisation, est estimé à Un milliard cent soixante-onze millions (1.171.000.000) francs CFA comme l'indique le tableau suivant :

Tableau 7: Budget du « Agadja-Li Akpè-Hwèglè »

BUDGET DE LA REALISATION DU « Agadja-Li Akpè-Hwèglè »				
N°	Rubriques	Postes de dépenses (en FCFA)	Postes de recettes (en FCFA)	Observations
BESOINS EN DEPENSES				
1	Conception et rédaction du Projet Scientifique et Culturel	5.000.000		
2	Réalisation des enquêtes pour la collecte des éléments patrimoniaux	10.000.000		
3	Collecte des objets patrimoniaux à valoriser	10.000.000		
4	Construction d'un musée ou d'une salle d'exposition devant présenter les objets retrouvés à Hwèglè	200.000.000		
5	Mémorial à l'orée de la forêt sacrée de Hwèglè	35.000.000		
6	Acquisition de statues pour rendre hommage aux différentes figures disparues de l'histoire	50.000.000		
7	Réalisation d'infrastructures de restauration, des bars, des salles de jeux pour enfant et des bibliothèques modernes à Hwèglè	300.000.000		
8	Aménagement de l'embarcadère du lac de la divinité « Adjagbé »	35.000.000		
9	Aménagement du sommet de la colline abritant le lieu de l'enfouissement de la tête du roi des Adja-Tado avec érection des appâtâms	50.000.000		
10	Aménagement du tronçon de la route de l'esclave et installation de quelques statues à Toffo Gare	150.000.000		
11	Aménagement des voies d'accès sur les différents sites avec un parcours pédagogique sur le site (pose de panneaux explicatifs)	260.000.000		

« Patrimoine culturel et développement local : mise en tourisme de la « forêt sacrée Aligbo » de Houèglé à Toffo. »

12				
	Mise en place et formation des différents comités de gestion participative du circuit	60.000.000		
13	Recrutement des cadres techniques pour la protection, la conservation, la valorisation et l'exploitation d'une manière durable du circuit touristique	6.000.000		
	APPORTS FINANCIERS			
15	Apport en recettes du budget communal de Toffo		100.000.000	
16	Ministère de la Culture, des Arts et du Tourisme		200.000.000	
17	Agence Nationale pour la Promotion du Tourisme (ANPT)		500.000.000	
18	Structures de micro finance de Toffo		100.000.000	
19	Partenaires techniques et Financiers		200.000.000	
20	Associations de développement de Toffo		71.000.000	
TOTAL		1.171.000.000	1.171.000.000	

Source : Tableau réalisé par nous-même

g. Le financement du projet

Il sera difficile individuellement de parvenir à mettre en place un plan de financement pour la réalisation de ce projet, mais les partenaires financiers et techniques, l'Etat et le mécénat parviendront à ce fait, si un argumentaire solide de financement est ficelé.

Sur le plan des modalités de financement, l'ensemble de ces travaux pourrait s'inscrire dans un projet de coopération décentralisée entre la commune de Toffo, l'Etat central, les bailleurs de fonds, les entreprises privées, les Partenaires Techniques et Financiers, les mécènes etc. De tels dispositifs permettent de lever des fonds internationaux, mais aussi de mobiliser des compétences en adéquation avec des objectifs de développement culturel et touristique. Une coopération de ce type serait d'autant plus logique que le musée qui sera construit à Toffo fera appel à des références situées dans des pays plus équipés que le nôtre notamment, les descendants d'esclaves qui ont les capacités intellectuelles et financières.

Le mécénat dont nous parlons pourrait provenir de grandes entreprises africaines mais aussi américaines, asiatiques ou européennes ayant des activités au Bénin ainsi que de personnes privées. Afin de favoriser son émergence, il est indispensable de l'accompagner d'éléments incitatifs pour les mécènes. Dans tous les cas de figures envisagés, la mise en valeur de cette portion de la Route de l'Esclave doit faire preuve d'innovation au niveau de son financement afin de lui assurer une assise solide et une durabilité pour pérenniser son projet culturel.

Il est à noter que le montage financier peut-être envisagé, mais une volonté et un soutien politique de toutes les instances associant la ville de Toffo et l'Etat voire la personne du Chef de l'Etat reste nécessaire.

h. Le chronogramme des activités du projet

Les différentes activités prévues dans ce projet pourront être exécutées selon le chronogramme ci-après :

Tableau 8: Chronogramme des activités

Projet « Agadja-Li Akpè Houèglé »						
Activités	Période d'exécution					
	Année 1		Année 2		Année 3	
	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2	Semestre 1	Semestre 2
Faire des études						
Réunions de concertation avec les détenteurs de biens patrimoniaux						
Faire l'étude de faisabilité						
Recruter des cabinets d'experts pour les grandes œuvres						
Préparation des aménagements						
Réalisation des aménagements						
Recruter du personnel						
Formation du personnel						
Période d'essai						
Faire le lancement officiel des activités						

Source : Tableau réalisé par nous-même

De ce chronogramme, il ressort que le projet sera mis en place sur trois (03) années.

Pour la première année, les études de projet seront réalisées (premier semestre). Après cela, différentes réunions de concertation se tiendront avec les détenteurs de biens patrimoniaux et l'étude de faisabilité démarrera. Une fois l'étude de faisabilité effectuée, il faudra recruter des cabinets d'experts pour les grandes œuvres et préparer les aménagements des divers sites et routes qui feront la substance du projet.

La deuxième année connaîtra la réalisation des aménagements, le recrutement et la formation du personnel.

Dans la troisième année, les aménagements des divers sites et routes seront achevés. Le personnel pourra alors, après la formation, exercer l'activité professionnelle à travers une période d'essai. Cette dernière, réussie, conduira au lancement officiel des activités du projet.

Section 2 : Conditions de mise en œuvre des solutions

Le besoin de voir le secteur touristique bien développé dans la commune de Toffo nous a permis de faire des propositions de solutions aux différents problèmes identifiés.

Dans cette partie, suivant les approches de solutions identifiées, nous présenterons les conditions de leur mise en œuvre. Il s'agira alors des conditions de mise en œuvre des solutions aux trois problèmes en résolution (Paragraphe 1) et des conditions de mise en œuvre du circuit touristique proposé (Paragraphe 2).

Paragraphe 1 : Conditions de mise en œuvre des solutions aux trois problèmes en résolution

a. Conditions de mise en œuvre liée au problème spécifique n°1

Le Conseil Communal de Toffo engagera des experts pour la réalisation d'un inventaire scientifique du Patrimoine Culturel et Touristique sur le territoire de la commune.

Cet inventaire pourra prendre en compte tous les sites et tous les éléments de ce patrimoine.

Le Conseil Communal réservera une ligne budgétaire à cette activité et pourra favoriser la communication avec les populations afin de faciliter la collecte des données.

Organiser des séances de travail avec les scientifiques sur les résultats des données collectées par les experts afin de leur prise en compte dans les informations liées à Toffo (liste nationale et mondiale du Patrimoine Touristique)

Rechercher des financements dans le cadre de la valorisation des sites retenus. Il s'agira de l'évaluation des ressources humaines, matérielles et financières indispensables pour cette activité.

Après, un plan de gestion des fonds recueillis doit être mis en place avec un système de contrôle a priori et a posteriori.

b. Conditions de mise en œuvre liée au problème spécifique n°2

La commune de Toffo devra réaliser une étude de faisabilité par rapport à la Création de l'Office de tourisme de Toffo.

Engager le personnel compétent pour la mise en place de cet office et sa gestion.

Etablir des partenariats avec d'autres offices, organisations touristiques pour la réalisation d'activités.

Mettre en place un programme de recensement des différents partenaires du développement touristique local

Mettre en place un système de formation fréquente des guides touristiques.

c. Conditions de mise en œuvre liée au problème spécifique n° 3

Les conditions de mise en œuvre du projet qui fait l'objet de notre proposition de solution au problème spécifique n°3 seront mieux développées dans le paragraphe suivant.

Paragraphe 2 : Conditions de mise en œuvre du « Agadja-Li Akpè-Houèglé »

La mise en œuvre d'un pareil projet nécessite beaucoup de moyens techniques, humains et financiers.

La question est de savoir comment associer la population locale dans le projet de la valorisation d'une autre portion de la Route de l'Esclave. Il nous semble que celle-ci peut être incitée à devenir acteur du projet. Les bénévoles, les personnes en insertion encadrés par des professionnels auront ainsi l'opportunité de collaborer à la mise en valeur de ce patrimoine de façon explicite, à travers une forme d'expression artistique.

Le musée qui sera construit sera donc un moyen de valoriser les ressources territoriales et de faire éclore des vocations autour d'activités artistiques. En effet, des ateliers d'insertion de chômeurs et de personnes en difficulté sociale vont être mis en place pour procéder aux restaurations des différents sites. Les personnes seront ainsi formées aux métiers de l'archéologie et de la restauration avec l'acquisition de compétences valorisables dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

Compte tenu de l'ampleur des transformations à réaliser sur le tronçon, il nous semble opportun de suivre ce même chemin bien que les données sociales y soient différentes. Réaliser des chantiers d'insertion offrant la possibilité aux participants d'acquérir des compétences dans les secteurs du bâtiment ou de l'archéologie constitue un volet indéniable du développement local. Les entreprises qui seront en charge d'aménager les bâtiments sur le site, réhabiliter les vestiges, devront faire des efforts de formation et employer un quota de personnes en grande difficulté sociale afin de les former.

En dehors de ces actions socialement responsables, la gestion de la future Route de l'Esclave de Toffo nécessite des évolutions au regard de la situation actuelle. Comme nous l'avons déjà souligné, un consensus local au niveau politique associant toutes les strates du pouvoir est indispensable. Il est alors logique d'inclure des personnes de la société civile, d'autres représentants d'associations en lien avec la préservation du patrimoine, l'archéologie ou encore des personnes responsables ayant une certaine notoriété telle que les chefs traditionnels. Ainsi, la Route et son développement feront l'objet d'un pilotage plus démocratique et il devient aussi possible de solliciter des financements autres que ceux du ministère de la culture. Le mécénat, les dons provenant de collections privées seront facilités.

La forme associative garantit plus de souplesse. C'est enfin le conseil d'administration qui élira de façon démocratique le directeur de l'Office en charge de piloter la Route et ses orientations. Ce conseil d'administration aidera le directeur dans sa mission.

Cette tentative de décloisonnement paraît inéluctable afin d'inscrire le parc dans son époque pour coller aux exigences contemporaines. C'est aussi une nouvelle façon de s'organiser favorisant la prise d'initiatives, le partenariat avec des acteurs issus de champs disciplinaires variés dans un système horizontal se basant sur la coopération en réseau.

Le Gouvernement actuel a de belles initiatives (partenariat public/privé, affermage, leasing...). Ceci apparaît comme une chance, un tournant décisif qui auront des répercussions dans le secteur culturel, l'archéologie et les musées. Tout cela est porteur de transformations structurelles qui prennent certes du temps mais, gagnent peu à peu prônant l'instauration d'un

régime plus libéral de gestion et la modernisation du financement des projets d'envergure culturels et touristiques.

Après l'élaboration du budget qui sera alloué à la réalisation de ces activités, la Commune de Toffo devra solliciter auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ces différents moyens notamment les moyens financiers.

Mais avant, pour une rentabilité certaine, il faudra procéder à l'élaboration :

- de la note sectorielle du projet ;
- du plan marketing du projet ;
- du plan financier du projet ;
- du plan d'affaires du projet.

Ces documents permettront d'introduire, au niveau du gouvernement et les PTF, des demandes finançables.

Comme cela a été analysé dans le cas de certaines expériences de musées comme la Casa de Hyppolitus à Alcala de Henares ou encore le musée de site d'El Brujo au Pérou, l'association de la population aura à jouer un rôle dans l'appropriation du patrimoine et de son impact global positif en termes de développement local. Associer les habitants et les faire participer autour du patrimoine a des implications sociales, économiques, culturelles, démocratiques qui constitue un gage pour la durabilité d'un projet de mise en valeur d'un site touristique.

La question est de savoir comment associer la population locale dans le projet de la valorisation d'une autre portion de la Route de l'Esclave. Il nous semble que celle-ci peut être incitée à devenir acteur du projet. Les bénévoles, les personnes en insertion encadrés par des professionnels auront ainsi l'opportunité de collaborer à la mise en valeur de ce patrimoine de façon explicite, à travers une forme d'expression artistique. Ce qui permettra d'organiser le « Agadja-Li » de façon à ce qu'il soit attrayant.

Le musée qui sera construit sera donc un moyen de valoriser les ressources territoriales et de faire éclore des vocations autour d'activités artistiques. En effet, des ateliers d'insertion de chômeurs et de personnes en difficulté sociale vont être mis en place pour procéder aux restaurations des différents sites. Les personnes seront ainsi formées aux métiers de l'archéologie et de la restauration avec l'acquisition de compétences valorisables dans le secteur du bâtiment et des travaux publics.

De même, les habitants de Toffo, qualifiés dans les travaux de construction, seront mis à contribution pour la construction des différents locaux qui seront érigés.

Il reviendra essentiellement à la Commune de mettre en place des systèmes de collecte des informations, de mobilisation des ressources et de gestion des fonds.

Une fois les sites construits, le personnel qualifié, formé et compétent, devra être engagé dans la Commune pour la gestion efficace des sites et pouvant effectuer au reversement des ressources à la mairie.

En dehors de ces actions socialement responsables, la gestion de la future Route de l'Esclave de Toffo nécessite des évolutions au regard de la situation actuelle. Comme nous l'avons déjà souligné, un consensus local au niveau politique associant toutes les strates du pouvoir est indispensable. Il est alors logique d'inclure des personnes de la société civile, d'autres représentants d'associations en lien avec la préservation du patrimoine, l'archéologie ou encore des personnes responsables ayant une certaine notoriété telle que les chefs traditionnels. Ainsi, la Route et son développement feront l'objet d'un pilotage plus démocratique et il devient aussi possible de solliciter des financements autres que ceux du ministère de la culture. Le mécénat, les dons provenant de collections privées seront facilités.

Dans le cadre de cette étude, suivant les approches de solutions identifiées, voici consignées dans le tableau 9 ci-après, les conditions de mise en œuvre.

Tableau 9: Conditions de mise en œuvre de l'étude

N°	PROBLEMES	SOURCES DES PROBLEMES	APPROCHES DE SOLUTIONS	CONDITIONS DE MISE EN ŒUVRE
1	La non exploitation des sites chargés de mémoire de la commune de Toffo à des fins touristiques	Absence d'inventaire de ces sites.	Faire élaborer, par le Conseil communal de Toffo, un inventaire scientifique du Patrimoine Culturel et Touristique sur le territoire de la commune.	Le Conseil Communal de Toffo engagera des experts pour la réalisation d'un inventaire scientifique du Patrimoine Culturel et Touristique sur le territoire de la commune.
			Tenir et mettre à la disposition des scientifiques une liste exhaustive de cette richesse patrimoniale (répertoire des sites)	Le Conseil Communal doit réserver une ligne budgétaire à cette activité et favoriser la communication avec les populations afin de faciliter la collecte des données.
			Engager un processus d'inscription des sites pratiques d'intérêt national sur la liste nationale et mondiale du Patrimoine Culturel.	Organiser des séances de travail avec les scientifiques sur les résultats des données collectées par les experts afin de leur prise en compte dans les informations liées à Toffo (liste nationale et mondiale du Patrimoine Touristique)
			Démarrer, par priorité, la conservation et la mise en valeur des sites historiques à la mise en valeur de ces sites.	Rechercher des financements dans le cadre de la valorisation des sites retenus.
				Un plan de gestion des fonds recueillis doit être mis en place avec un système de contrôle a priori et a posteriori.
2	L'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées à ces différents sites chargés de mémoire	Manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale	Faire créer par la Commune l'Office de Tourisme de Toffo (OTT).	La commune de Toffo devra réaliser une étude de faisabilité par rapport à la Création de l'Office de tourisme de Toffo.
			Organiser seul ou en partenariat, des expositions culturelles, artistiques, artisanales, des foires et salons professionnels pour accroître l'activité touristique de la Commune	Engager le personnel compétent pour la mise en place de cet office et sa gestion.
			Créer les conditions de professionnalisation des artistes béninois.	Mettre en place un programme de recensement des différents partenaires du développement touristique local
				Etablir des partenariats avec d'autres offices, organisations touristiques pour la réalisation d'activités.
				Mettre en place un système de formation fréquente des guides touristiques.
3	La faible contribution des ressources touristiques au développement local	L'absence d'initiatives de création de projets communaux mettant en valeur les différents sites chargés d'histoire	Création du circuit touristique « Agadja-Li Akpè-Houèglé » avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo.	la Commune de Toffo devra solliciter auprès des Partenaires Techniques et Financiers (PTF) ces différents moyens notamment les moyens financiers

« Patrimoine culturel et développement local : mise en tourisme de la « forêt sacrée Aligbo » de Houèglé à Toffo. »

			Il devra déboucher sur un plan de conservation et de promotion des sites à des fins de tourisme culturel et récréatif, d'enseignement-recherche et de gestion participative de patrimoine.	Procéder à l'élaboration de la note sectorielle du projet, du plan marketing du projet, du plan financier du projet, du plan d'affaires du projet.
				Associer les habitants et les faire participer autour du patrimoine a des implications sociales, économiques, culturelles, démocratiques qui constitue un gage pour la durabilité d'un projet de mise en valeur d'un site touristique.
				Des ateliers d'insertion de chômeurs et de personnes en difficulté sociale vont être mis en place pour procéder aux restaurations des différents sites.

Source : Tableau réalisé par nous-même

Conclusion partielle

Nous sommes plus que jamais convaincus que la création du « **Agadja-Li Akpè-Houèglé** » représente une voie de salut pour la promotion tourisme et sa contribution au développement de la commune de Toffo. Mais pour y parvenir, il faut d'une part, veiller au règlement des problèmes identifiés et au respect des conditions de mise en œuvre évoquées dans cette section du mémoire et d'autres parts, rédiger les documents du projet professionnel et faire le suivi.

Conclusion générale

Cette étude nous révèle que la Commune de Toffo, à l'instar de plusieurs autres Communes du Bénin, dispose de potentiel touristique pouvant contribuer à la mobilisation de ressources financières pour son développement. Ce potentiel est largement non exploité de nos jours pour des causes multiples et multiformes.

L'identification méthodique de ces causes a permis de proposer des solutions spécifiques dont la mise en application permettra certainement au conseil communal, en particulier et la population en général, de jouir réellement du fruit de leurs actions, si le cadre est formellement créé à cet effet et si les opérateurs du secteur des arts, artisanat et tourisme eux-mêmes rentrent dans une logique de promotion de projets de développement authentiques et économiques basés sur l'histoire, la culture et le patrimoine. C'est à ce prix et à ce seul prix que ce sous-secteur du patrimoine occupera sa place d'impulseur de croissance et de développement.

L'un des principaux éléments de succès de la mise en œuvre d'une telle stratégie dépendra de la qualité du dialogue entre l'Etat, les collectivités, les détenteurs de biens patrimoniaux, les opérateurs culturels, le monde scientifique et les Partenaires Techniques et Financiers.

Le secteur du tourisme est un secteur générateur de richesses et d'emplois et le sera davantage d'autant plus que la matière première c'est-à-dire notre créativité et notre patrimoine immatériel semblent inépuisables.

On disait dans ce pays : « Comptons d'abord sur nos propres forces ». Nous disons aujourd'hui volontiers dans le cas d'espèce : « Comptons d'abord et avant tout sur notre richesse culturelle et patrimoniale locale pour une réelle contribution à la construction nationale ». Défendons-la et rendons-la vivante d'abord et avant tout. Ainsi, nous aurons plus à offrir à nous-mêmes plus qu'aux autres. Pour nous, cette assurance passe par la création du « Agadja-Li Akpè-Hwèglè ».

L'heure est venue, plus de 50 ans après notre indépendance, de libérer les énergies, de libérer les imaginations, de libérer les forces d'audace, d'invention et d'intervention parce qu'aucun pays ne redémarre économiquement s'il ne redémarre intellectuellement en se basant sur sa culture.

Références bibliographiques

Aldhuy Julien, 2008, « Au-delà du territoire, la territorialité ? », *Géodoc*, Université de Toulouse-Le-Mirail Institut de géographie Daniel Faucher, 2008, pp.35-42 ;

ABIMBOLA, WANDE, 1990, « Décoloniser la pensée africaine », Tradition et développement dans l'Afrique contemporaine Paris: UNESCO, pp. 5- 11 ;

AKOGNI Paul, 2015 « *Pratiques sociales, rituels et événements festifs au Bénin : de la patrimonialisation au développement du territoire* », Thèse de Doctorat, Université de Nantes, pp. 3160 ;

Alafia, Bénin 2025, pp 175 ;

BALOGOUN Claude, 2010, « *Contribution de la création des industries culturelles à l'amélioration des conditions de vie de l'artiste béninois* », Mémoire de Master en MPO, Institut CERCO Bénin, pp. 177 ;

CRAVATTE Céline, 2009, « *L'anthropologie du tourisme et l'authenticité : Catégorie analytique ou catégorie indigène ?* », Cahiers d'études africaines pp. 193-194;

FAURIE Mathias, 2014 « Impacts et limites de la patrimonialisation à Ouvéa (Nouvelle-Calédonie) », Journal de la Société des Océanistes ;

GASANABO Jean-Damascène, 2004, « *Mémoires et histoire scolaire : le cas du Rwanda de 1962 à 1994* », Thèse de doctorat en psychologie et sciences de l'éducation, université de Genève, pp. 293 ;

GOUSSANOU Rossila, 2018, « *La “ Route de l'esclave ” de Ouidah (Bénin) : espace de négociation des mémoires collectives des traites négrières et de l'esclavage* », Cahiers Mémoire et Politique, Université de Liège, pp. 14 p ;

HOUÉNOUDÉ Didier Marcel, 2019 AKOGNI Paul, VIDO Arthur, « *Le patrimoine historique au service du développement du Bénin* », Collection : Études africaines, Afrique Subsaharienne Bénin Histoire ;

KADANGA Kodjona, 2004, « *Contribution à l'étude de la Route de l'Esclave dans la région centrale du Togo* », Cahier du CERLESHS, n° 21, pp. 139-162 ;

Loi 97-029 du 15 janvier 1999 portant Organisation des communes en République du Bénin

OUELLET Annie, 2018, « *Patrimonialisation et mise en tourisme : une double entrée pour questionner le rapport à l'espace et au temps* », Nouvelles perspectives en sciences sociales, pp.75–110 ;

PLUCHON Pierre, 2012, « *La route des esclaves : Négriers et bois d'ébène au xviii siècle* », Hachette, 1980, édition numérique, Feni XX, pp. 22 ;

TCHIBOZO Romuald, 2015d, « *Pratiques esthétiques sur la route de l'esclave à Ouidah : regard tourné vers le passé* », Ingénierie culturelle, revue de l'Institut Régional d'Enseignement Supérieur et de Recherche en Développement Culturel (RES-RDEC), pp. 07-19 ;

TCHIBOZO Romuald, 2016, « *Lieux de mémoire au Bénin, réconciliation ou souvenirs outrageux* », Revue Baobab des Universités d'Abidjan et de Bouaké, Coulibaly Daouda (dir.), On-line sur le site www.revuebaoab.org, pp. 65.

ANNEXES

Annexe 1 : Questionnaire d'enquête 1

Je suis Claude BALOGOUN, étudiant en Master de Management, de la culture et du tourisme à l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC). Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de formation, j'ai choisi un sujet sur le tourisme qui m'amène à solliciter votre participation.

Références de l'enquête

N° du questionnaire	Date de l'enquête	Heure du début	Heure de fin	Durée

SECTION 1 : CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES DE L'INFORMATEUR

Nom :

Prénom (s) :

Age : - de 45 ☐ 45-55 ☐ 55-65 ☐ + de 65 ☐

Sexe : Masculin ☐ Féminin ☐

Religion (s) :

Profession (s) :

Groupe socioculturel :

Niveau d'instruction :

Situation matrimoniale :

Arrondissement :

Village/quartier de ville :

Contact (s) :

SECTION 2 : DEROULEMENT

Q1 : Le séjour à TOFFO a eu lieu sur recommandation de :

Quelqu'un ☐ Précisez _____

Annonce /Article de journal ☐ Précisez _____

Agence de voyage ☐ Précisez _____

Autres ☐ Précisez _____

Q2 : Aviez-vous avant votre départ une brochure sur Toffo?

Oui ☐ Si oui, allez au Q3 Non ☐

Q3 : Par quel canal avez- vous reçu la brochure ?

Envoyée à votre demande ☐ Par une agence de voyage ☐

Autres ☐ Précisez _____

Q4 : Critères du choix de la destination Toffo :

Proximité de mon domicile ☐ Aspect historique ☐

Situation et environnement ☐ Climat ☐

Autres ☐ Précisez _____

Q5 : But de votre séjour :

Distraktion ☐ Loisirs ☐ Tourisme mémoriel ☐

Vacances ☐ Découverte ☐
 Autres ☐ Précisez _____

Q6 : Avez-vous effectué votre voyage par train/bus ?

Oui ☐ Si oui, allez au Q7 Non ☐

Q7 : Vous avez effectué votre voyage en tant que :

Conducteur ☐ Passager ☐

Q8 : Dans quelles villes historiques autres que Toffo êtes-vous resté plus de 6 jours au cours des 5 dernières années ?

.....

Q9 : Qu'avez-vous aimé dans cette/ces ville(s) ?

.....

.....

Q10 : Qu'est-ce que vous n'avez pas aimé dans cette/ces ville(s) ?

.....

.....

Q11 : D'après vous, quels sont les éléments nécessaires à la réussite du tourisme à Toffo ?

.....

.....

Q12 : Quels sont d'après vous les points qui parlent en faveur de Toffo et qui vous plaisent le plus ?

.....

Q13 : Quels sont d'après vous les points qui parlent contre Toffo et qui vous dérangent le plus ?

.....

Q14 : Le séjour répond-il suffisamment à vos attentes / besoins ?

Oui ☐ Non ☐ Si non, allez au Q15

Q15 : Si non, qu'est-ce qui vous dérange le plus ?

La circulation ☐ L'animation nocturne ☐

Autres ☐ Précisez _____

Q18 : Quelles sont vos appréciations en ce qui concerne les prestations offertes ?

Bon marché ☐ Correct ☐ Trop cher ☐

Q19 : D'après votre expérience, quelles appréciations faites-vous des prestations suivantes ?

	Bien	Très bien	Raisnable	Satisfaisant	Non satisf.
- Hébergement	☐	☐	☐	☐	☐
- Restauration	☐	☐	☐	☐	☐
- Diététique	☐	☐	☐	☐	☐
- Tourisme (Organisation)	☐	☐	☐	☐	☐
- Accueil et conseil par les guides	☐	☐	☐	☐	☐
- Service	☐	☐	☐	☐	☐

- Commerce	☐	☐	☐	☐	☐
- Ambiance	☐	☐	☐	☐	☐
- Attraction permanente	☐	☐	☐	☐	☐
- Manifestations exceptionnelles	☐	☐	☐	☐	☐
- Excursion	☐	☐	☐	☐	☐
- Votre séjour en tout	☐	☐	☐	☐	☐

Q20 : Quelles prestations ont été particulièrement intéressantes pour vous?

.....

Q21 : D'après vous, que manque-t-il en matière d'attractions et de manifestations ou que doit-on fortement améliorer ?

.....

.....

Q22 : Souhaiteriez-vous voir certains groupes de clients ou d'âges plus fortement représentés ?

Oui ☐ Si oui, allez au Q23 Non ☐

Q23 : Si oui lesquels ?

.....

.....

Q24 : Votre séjour actuel à Toffo est le combien ?

.....

Q25 : Où et comment a-t-elle changé depuis votre dernier séjour ?

.....

.....

Q26 : Recommanderiez-vous Toffo à vos connaissances ?

Oui ☐ Non ☐ Si non, allez au Q15

Q27 : Si non, pourquoi ?

.....

.....

Merci pour votre disponibilité !

Annexe 2 : Questionnaire d'enquête 2

Dans le cadre de la rédaction de mon mémoire de fin de formation de Master en Management de la culture et du tourisme à l'Institut National des Métiers d'Arts, d'Archéologie et de la Culture (INMAAC), j'ai rédigé ce questionnaire que je vous prie de remplir afin de me permettre d'avoir des informations importantes et précises sur les différentes questions relevées.

I- Questions relatives aux sites touristiques de Toffo

A- Existe-t-il des sites touristiques à Toffo ?

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

Si oui, citez-les

B- Sont-ils valorisés ?

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

C- Qu'est-ce qui est à la base de la non exploitation des sites ?

Méconnaissance ☐

Absence d'inventaire ☐

Manque d'initiatives ☐

Autres ☐

II- Questions relatives au Dispositif d'informations sur les sites touristiques à Toffo

A- Peut-on s'informer aisément sur les sites touristiques à Toffo ?

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

B- Un dispositif d'informations serait-il profitable à la Commune de Toffo ?

Oui ☐ Non ☐ Je ne sais pas ☐

C- Quelles sont les raisons du défaut actuel de dispositif d'informations à Toffo ?

Manque de synergie entre les familles détentrices de sites ☐

Défaut d'écrits

Décès des détenteurs d'informations ☐

Désintéressement de la population ☐

Autres ☐

D- Quel est l'impact d'un dispositif d'informations sur la commune de Toffo ?

Population mieux informée

☐

La commune de Toffo sera révélée du côté touristique

☐

Autres

☐

III- Questions relatives à la nécessité d'un circuit touristique à Toffo

A- Qu'est-ce qui explique selon vous la faible contribution des ressources touristiques au développement de Toffo ?

Absence d'initiatives de création de projets communaux

☐

Manque de volonté politique

☐

Manque d'intérêt à la chose touristique

☐

Autres

☐

B- Est-il nécessaire de créer un circuit touristique à Toffo ?

Oui

☐

Non

☐

Je ne sais pas

☐

C- Quelle en sera l'utilité ?

Augmentation des ressources touristiques

☐

Couverture des dépenses communales

☐

Réduction du taux de chômage

☐

Valorisation de la Commune

☐

Assainissement du cadre de vie

☐

Désacralisation des sites

☐

Insécurité

☐

Autres

☐

Merci pour votre disponibilité !

Annexe 3 : Questionnaire de validation des hypothèses

Dans le cadre de notre étude sur le patrimoine culturel et développement de la commune de Toffo, nous avons formulé des hypothèses afin d'identifier les principales et réelles causes des différents problèmes relevés. C'est dans ce sens que nous nous rapprochons de vous pour avoir validation ou infirmation de ces hypothèses.

- A. L'absence d'inventaire des sites chargés d'histoire est-elle source de la non exploitation des sites de la commune de Toffo à des fins touristiques ?

Oui ☐ Non ☐ Autre ☐

- B. Pensez-vous que l'absence d'un dispositif d'informations prenant en compte des données liées aux différents sites chargés de mémoire est due au manque de synergie entre les familles détentrices de sites et l'administration communale ?

Oui ☐ Non ☐ Autre ☐

- C. Est-ce que la mise en valeur des différents sites chargés d'histoire, à travers la création de projets communaux contribue au développement local ?

Oui ☐ Non ☐ Autre ☐

Merci pour votre disponibilité !

Annexe 4 : Quelques discours collectés

Quelques discours collectés, pendant les enquêtes, sur certains sites chargés d'histoire dans la commune de Toffo
--

Pendant la campagne de collecte d'informations et d'enquêtes, certaines personnalités et/ou détenteurs de sites patrimoniaux ont raconté des histoires, ayant un rapport avec l'esclavage, tout à fait émouvantes, sur les sites dont elles ont la charge.

Tout en reconnaissant que ces informations ont besoin de vérification et de validation, nous trouvons important de les restituer ici en attendant des travaux scientifiques plus approfondis.

Dans l'ordre du circuit touristique, nous allons présenter les histoires :

- Du deuxième palais spirituel secret du Roi AGADJA à AKPE ;
- Du parc aux esclaves à Toffo Gare ;
- Du lac spirituel ADJAGBE-TO à TAKON ;
- De la tombe du roi de AJA TADO (l'histoire de la création de Toffo) à TAKON ;
- Et de la forêt sacrée ALIGBO à HWÈGLĚ.

2ème PALAIS SPIRITUEL SECRET DU ROI AGADJA

Auteurs : ADAMOU Ambroise, Hounnon et chargé de divinités Vaudoun au palais du roi Agadja a Akpè,

Lieu : AKPE

Date : 11 Mai 2021

Intervieweur : Claude BALOGOUN

Le Roi Agadja dans son ambition de conquérir de nouveaux territoires a eu recours à la divinité vodou. Il installa des divinités dans son palais avec lesquelles il pactise. Parmi ces divinités, nous pouvons citer : Dan, Akouebato-yakpè, Thron etc. Un pacte réussi car le roi a pu conquérir, peu de temps après, les royaumes d'Allada et de Savi. La divinité Thron a été ramenée d'Oyo par les yoruba. Ces yoruba venus d'Oyo ont été les premiers descendants de ce palais.

La divinité Thron était installée au palais. Sans se prier, les guerriers yoruba se servaient de sa puissance mystique pour remporter des campagnes de guerres afin d'agrandir considérablement leur territoire à tel point que le royaume a fini par avoir six rois. Ceci **a valu à Akpè le glorieux nom de « cité à six rois ».**

Le royaume d'Akpè était célèbre et puissant. Même le Roi Akaba n'a pas pu mettre en échec la puissante armée du royaume d'Akpè. Victime de sa faiblesse physique due à son âge, c'est son fils Agadja qui, ayant noté les failles de ce royaume, a pu user de son intelligence pour venir enfin à bout de cette armée au lendemain de la mort de son père, le Roi Akaba.

C'est après cette conquête que le Roi Agadja se lance dans le commerce des esclaves avec Allada et Savi.

Pendant longtemps, les rois yoruba du royaume d'Akpè ont refusé au Roi Akaba, l'accès de leur territoire pour le commerce des esclaves avec les villes voisines.

Les rois d'Akpè pratiquaient eux aussi le commerce des esclaves. Leur méthode consistait à envahir les territoires ennemis grâce à leur armée pour acheter ou capturer des esclaves. Ces derniers deviennent ainsi des marchandises qu'ils vont revendre dans d'autres villes. Après que l'armée de Agadja ait réussi à mettre en échec celle des Rois d'Akpè, le Roi Agadja a eu droit d'accès au royaume. Il y fait résider un de ses représentants.

Lors d'une campagne d'achat d'esclaves à Adja par les rois d'Akpè, une esclave se faisait particulièrement remarquer par sa grande beauté. Son acheteur fera d'elle plus tard, sa femme. Trop belle pour être revendue ou réduite à l'esclavage selon lui. Son acheteur n'est que le représentant du Roi Agadja. Malheureusement, la belle épouse du Roi n'a pas eu la chance d'être mère.

La saison sèche battait son plein. Il n'y avait pas d'eau à boire. Et c'était pendant cette mauvaise période qu'une des épouses du représentant du Roi Agadja accouchait d'un nouveau-né. Le temps passe et le bébé n'a toujours pas pris son premier bain. Il n'a pas pu boire sa première gorgée d'eau. Déshydraté, il était sur le point de mourir.

Malgré son infertilité, la belle et charmante épouse du représentant du Roi Agadja possède un grand cœur. Elle adore les enfants. Étant la réincarnation de la divinité Dan, elle décide de se donner en sacrifice pour sauver ce nouveau-né. Par la même occasion, elle compte régler la pénurie d'eau qui n'a que trop sévi dans le royaume.

Un jour, la belle épouse du Roi demande la permission à son Mari de s'absenter un instant. Ce dernier décide de la suivre discrètement mais de façon mystique. Elle s'arrête au niveau d'une petite brousse. Après s'être rassurée que personne ne la verrait, elle se débarrasse de son pagne et quelques instants après, commence à s'enfoncer dans le sol. Au niveau de la tête alors que tout son tronc est déjà enfoncé dans le sol, l'eau a commencé par jaillir mystérieusement de la terre. La belle épouse du Roi disparaît ainsi à jamais. A partir de là naîtra une rivière. Son Mari, le Roi, se prosterne devant cette source d'eau vive. Il recueille de ses mains, quelques gouttes d'eau qu'il porta à la bouche. Il remarque son goût salé.

De retour au palais, il consulte l'oracle. Et le Fâ révèle qu'elle s'est donnée en sacrifice pour sauver le bébé comme elle l'avait promis. Le Fâ affirme que cette eau salée se transformera avec le temps en eau douce après des rituels. Aussi la belle épouse du Roi a exigé que la divinité Tohossou soit érigée au palais et que chaque année, un mouton lui soit offert.

Elle se fait appeler « **Adjanou gbè koudoho** », ce qui signifie littéralement « *moi Adjanou ((originaire d'Adja), je refuse qu'on meurt dorénavant à cause du manque d'eau* ». Cette rivière, mystérieusement née, existe encore jusqu'à nos jours. Elle a toujours son ancien nom : par ce nom : « Adjanou gbè koudoho », abrégé, « Adjanougbedo »

C'est dans le but de rallier Akpè à Ouidah que le Roi Akaba a usé de tous les moyens possibles pour conquérir le royaume d'Akpè. Et c'est dans cette volonté tenace d'atteindre cet objectif que le roi Akaba a tué l'un des plus grands guerriers de ce moment appelé Gnanhesse.

Le redoutable guerrier Gnanhesse se servait de l'occultisme pour gagner ses combats. Sa plus grande puissance mystique était matérialisée dans une queue de cheval. Secouée en direction de l'armée ennemie suffisait pour que les combattants tombent morts ou évanouis. Le vaillant guerrier Gnanhesse a offert cette fameuse queue de cheval au roi central du royaume d'Akpè, le roi Adamou afin de lui faciliter ses conquêtes. Mais en retour, Gnanhesse perd cette puissance.

Un jour, le Roi est surpris par l'armée ennemie en plein sommeil. Il suffit qu'il secoue cette queue de cheval en leur direction de gauche à droite pour que les soldats s'écroulent. Mais cette queue de cheval mystique va modifier les stratégies de l'ambitieux Roi Akaba. Akaba va nouer d'amitié (fausse amitié) avec Gnanhesse afin d'infiltrer son dispositif pour mieux connaître ses secrets de guerre et surtout ceux de cette fameuse queue de cheval. Pour découvrir l'origine et les failles de cette queue de cheval, le Roi Akaba offre une de ses filles en mariage au roi central. Celui-ci ne se doutait encore en rien des réelles intentions de ce dernier. La fille du Roi Akaba donnée ainsi en mariage n'était qu'une espionne de son Père. Son objectif était de remplacer la fausse queue de cheval que son Père lui a remise par la vraie à la veille de la guerre. Et puis elle ira remettre la vraie queue à son Père. Le roi central ne peut résister aux charmes de cette belle jeune fille vierge.

Parallèlement, le Roi Akaba organise un autre plan toujours dans son but initial d'atteindre et de conquérir Ouidah. Pour éliminer physiquement les meilleurs guerriers du royaume. Il improvise un rassemblement des meilleurs guerriers des royaumes. Il leur demanda de se réunir pour recueillir un grand tronc d'arbre. Il leur disait : " *vu votre puissance individuelle, je vous prie d'unir vos forces pour recueillir ce tronc d'arbre qui s'apprête à tomber*". Les jeunes guerriers obtempèrent. Malheureusement, ce tronc d'arbre les a tous tués. Le plan secret de Akaba pour éliminer la majorité des vaillants guerriers des royaumes a réussi. Pris de panique, beaucoup d'autres esclaves ont fui pour aller se réfugier à Houngodja. Mais puisque son objectif d'espionner le célèbre Gnanhesse n'est pas encore atteint, il ne l'a pas invité à ce rassemblement. Il lui a demandé de ne pas y participer car pour le moment, sa mort ne l'arrangeait pas à cause de ses secrets.

Mais avant de conquérir Akpè, le Roi Agadja a dû mener une enquête minutieuse et discrète sur les secrets de guerre de ce royaume. La fille du Roi Agadja, quant à elle, continue d'espionner pour son Père. Elle a réussi à échanger la fameuse queue de cheval. Le jour de la guerre, l'utilisation de la queue de cheval par le roi d'Akpè a été sans effet car elle n'est pas la vraie. Akpè a perdu la guerre, prise d'assaut par l'armée de Agadja. C'est ainsi que le Roi Agadja a conquis le royaume d'Akpè. Il en fait désormais sa base principale pour la suite de ses conquêtes.

Avant cette guerre, Agadja se charge d'éliminer le fameux Gnanhesse. Ce fut au bout d'un rude combat. Après avoir éliminé tous les esclaves des deux camps dans les combats, Gnanhesse fatigué de fuir décide d'affronter Akaba car selon lui, un homme, un vrai guerrier ne peut pas fuir jusqu'à chercher refuge hors du territoire de ses ancêtres. Akaba a réussi à le tuer physiquement mais son cadavre n'a pu s'étendre à même le sol. Il est resté

mystérieusement cambré et à genoux au grand étonnement de Akaba qui malgré ses efforts, n'a pu redresser le cadavre. Une humiliation et une honte pour lui. Mais lorsqu'il comprit finalement que la solution à ce problème est mystique, et que ce même Gnanhessa lui avait donné cette recette pendant leur fausse amitié, il court s'en procurer. Mais à son retour, le cadavre de Gnanhessa a disparu.

Le palais royal d'Akpè a été le palais secret de tous les grands rois du Danxomè. Toute cette puissance mystique des anciens rois du Danxomè a son origine au palais du royaume d'Akpè, un palais central. Et l'histoire de ce palais ne figure pas dans nos livres d'histoires du Bénin car ce palais représentait en fait un palais secret et confidentiel des rois du sud.

Le premier roi central du royaume d'Akpè, celui-là qui a ramené d'Oyo la première fois dans ce royaume la divinité Thron, a longtemps vécu. Il mourut à l'âge de 200 ans, tué par l'un des béliers destinés à être offert à la divinité Thron. A cause de son âge avancé, le roi central confie la gestion quotidienne de sa divinité Thron à l'un de ses fils. Mais celui-ci fait preuve de négligence dans l'exercice de sa fonction. Les offrandes annuelles de béliers à la divinité n'étaient plus respectées. Un jour, la divinité pour exprimer sa colère vis-à-vis de son manque d'entretien, encorna le roi central à 200 ans, qui n'a pas survécu à cette attaque.

Mais comme Agadja ne jure que par les pratiques mystiques, il a trouvé le moyen de calmer ses esclaves qui se rebellaient d'une manière ou d'une autre contre leur déportation. Sur le chemin du non-retour, le Roi Agadja a fait pousser un arbre sacré au pied duquel il installe trois jarres contenant chacune de l'eau bouillante et de l'eau froide. Le roi amadou ses esclaves insoumis et leur fait boire cette eau sacrée (7 fois pour les hommes, 8 fois pour les femmes) après des tours (7 fois pour les hommes, 8 fois pour les femmes) autour de l'arbre. Après ce rituel, les esclaves rebelles deviennent tout à coup, mystérieusement dociles et continuent sagement le reste de leur trajet jusqu'à destination.

Cet arbre sacré qui existe toujours est appelé, « **l'arbre de Agadja** ». Entre temps, cet arbre est mort mais un autre de la même sorte a repoussé au même lieu.

En ce moment-là, l'eau ne finissait jamais dans les jarres sacrées de Agadja. Pourtant personne ne les remplissait. Les esclaves en buvaient régulièrement mais les jarres ne se vidaient pas.

Après la conquête du royaume d'Akpè par le roi Agadja, il nomme comme :

- 1er roi au palais, **Adamou Glibozo Makpakondo**.
- **Adamou Djegbewihan** va lui succéder,
- Puis **Adamou Gnannivo**,
- Actuellement, sur le trône **Adamou Videkon**.

LE PARC D'ESCLAVES et TOFFO-GARE

Auteurs : Confer

Lieu : AKPE

Date : 11 Mai 2021

Intervieweur : Claude BALOGOUN

Quand les européens explorent le nouveau monde au XVIème siècle, ils en comprennent rapidement le potentiel économique. Au Brésil, les Portugais qui sont les premiers à développer une colonisation organisée, commencent par y exploiter le bois-brésil, le bois rouge de braise qui donne son nom à la colonie. Progressivement, toutes les puissances développent en Amérique le système de plantations afin de produire localement des cultures locales destinées à l'exportation vers l'Europe : le tabac, de l'indigo, du café et surtout du sucre. Pour répondre à cette dynamique, les Portugais et Espagnols sont rapidement confrontés à un problème majeur : le manque de main-d'œuvre. Et ils ne peuvent vraiment pas compter sur les Indiens pour "couper la canne". Toutes les puissances européennes ayant des colonies au nouveau monde (le Portugal, l'Espagne, la France et la Grande-Bretagne), arrivent à la même conclusion : **il faut faire venir des esclaves pour travailler dans des plantations**. C'est donc pour répondre à cet impératif économique que se met en place ce qu'on appelle **LA TRAITE NEGRIERE ATLANTIQUE**, le commerce des esclaves africains vers l'Amérique. Mais pour les emmener, il faut traverser l'océan. Ainsi va se mettre en place une logistique pour embarquer ces millions de femmes et d'hommes. Une logistique très industrielle.

Des régions d'embarquement des esclaves : le Golf de Guinée, l'Angola, le Sénégal correspondent rarement à leur vie. Le plus souvent, ils viennent de l'intérieur du continent africain et vivent la plupart du temps, assez loin des côtes. Les Européens ne vont pas les chercher sur place. Ils ne s'aventurent pas en Afrique et pour cause : ils en ont peur. A leurs yeux, c'est plein d'animaux sauvages et de maladies donc ils préfèrent laisser ça à leurs intermédiaires africains et attendre tranquillement qu'on leur apporte les esclaves sur les côtes voire sur les îles où leurs postes de commerce se sont installés. A partir de là, ils concluent des alliances avec les chefs africains locaux afin de ne pas trop se mouiller les mains et c'est donc ces derniers qui capturent les pauvres hommes et femmes qui ne demandent rien. Une fois capturés, ces hommes et femmes sont vendus aux européens.

Les esclaves sont pour l'essentiel des prisonniers de guerre et des victimes de razzias. Des groupes attaquent des villages par surprise pour capturer des esclaves. Les intermédiaires africains rassemblant ensuite les captifs en caravane qui rejoignent la côte à

pied à raison **d'une quarantaine de kilomètres par jour** et sont rarement enchaînés pour éviter que le frottement des chaînes n'abîme leur peau et ne fasse baisser leur valeur. **Ces esclaves sont vendus en partie aux tribus croisées le long des routes et pour le reste, aux Européens sur la côte.** Les Portugais représentent quasiment le tiers de leurs acheteurs, puis dans l'ordre d'importance, les britanniques, les français, les espagnols et enfin les hollandais. Les européens font du troc avec les rois africains et les intermédiaires qui leur fournissent des esclaves. Ils peuvent donc leur proposer des marchandises qui peuvent les intéresser comme des tissus, des barres de fer, des lingots de plomb, des armes, des bijoux ou de l'alcool.

Cette traite transatlantique commence donc au milieu du 15^{ème} pour se finir vers la fin du 19^{ème} siècle. Et pendant ce laps de temps de 4 siècles environ, on estime entre 12 et 18 millions de personnes transportées d'Afrique Subsaharienne vers le continent américain. Ce commerce avec les navires européens qui partent vers l'Afrique pour ensuite se diriger vers les Amériques, portent un nom : le commerce triangulaire.

ADJAGBE-TO (SITE SPIRITUEL)

Auteurs : Dadah AGBODANDE III

Date : 24 Avril 2021

Lieu : TAKON Toffo

Intervieweur : Claude BALOGOUN

L'esclavage a été définitivement aboli par le décret de Victor Schœlcher, le 27 avril 1848. Aujourd'hui, cent soixante-treize ans après, une multitude de sites, de villages, de cultures et de populations sont marqués par des pratiques, laissées par les caravaniers des esclaves, qui résistent toujours au temps. Ainsi à Toffo, **la source d'eau sacrée du fétiche ADJAGBE** continue de remplir sa fonction utilitaire et spirituelle.

En effet, le rôle que naguère, **la source d'eau sacrée du fétiche ADJAGBE** a joué dans l'étape de Toffo, sur le plan culturel et cultuel, dans le convoiement des esclaves vers Ouidah pour le nouveau monde est éloquent. **Cette source d'eau sacrée servait d'abreuvoir aux esclaves en captivité, de libation et de baptêmes, de sacralisation d'outils et reliques ethnographiques, de guérison des maux divers dont souffraient ces esclaves.**

ADJAGBE, offrira aux touristes, l'occasion unique de vivre les rituels qui s'y font depuis plusieurs décennies. Une cérémonie de purification, de bénédiction et de recueil des vœux

pourrait être exceptionnellement organisée avec la prêtresse du fétiche ADJAGBE pour les visiteurs qui le désireraient.

TOMBE DU ROI DE AJA TADO

Auteurs : AFFANOU Donkpègan Bernard né vers 1956 (64 ans)

Date : 24 Avril 2021

Lieu : TAKON Toffo

Intervieweur : Claude BALOGOUN

Le Roi de **Aja Tado** fut un grand chasseur qui chassait dans de grandes forêts. Il s'appelle **Teounguessou**. C'est en chassant qu'il a découvert un jour un espace propre qui a l'air d'un lieu aménagé. Et à chaque fois quand il va pour chasser, il retrouve l'endroit qui donne toujours l'impression d'un terrain aménagé et balayé chaque jour. Il commença alors à se demander « *mais qui est celui-là qui vient balayer cet espace dans cette grande forêt tous les jours ?* » « *Il quitte où pour venir jusqu'ici ?* » C'est ainsi qu'il se lança dans ses enquêtes. A la fin d'une journée de chasse, il grimpa un arbre et alla s'installer jusqu'à son faite. Le matin très tôt, il commença à inspecter les lieux depuis le haut de l'arbre et fortuitement il vit de loin une motte de terre de laquelle est sortie une panthère qui, subitement, se transforma en une belle femme. Tout à coup, l'animal transformé en femme commençait à sentir la présence d'un homme de par son odeur humaine dans ses alentours. La femme se mit alors à fouiller autour d'elle et aussitôt elle aperçut le chasseur sur un arbre avec son arme de chasse pointée sur elle. Elle se rendit compte que son secret a été découvert et se mit à supplier le chasseur pour qu'il la laisse en vie tout en lui disant de descendre de l'arbre, qu'elle ferait tout ce qu'il lui demanderait. Et le chasseur descendit de l'arbre. La femme dit au chasseur : « *je suis ravie de t'avoir rencontré et l'état dans lequel tu m'as vu, à partir d'aujourd'hui je t'appartiens. Je ne peux plus me transformer ; tu connais déjà mon secret, je suis à toi désormais* ». Le chasseur lui répondit : « *si tu veux vraiment être à moi, je serai alors content* ». La femme reprend en disant : « *mais avant que je ne sois à toi tu iras m'apporter une tenue et revenir m'habiller pour que je devienne comme vous et je pourrai te suivre enfin* ». Elle lui ajoute ceci : « *si jamais j'apprends chez quelqu'un que tu es allé raconter mon secret, je me retransformerai en animal ; je te tuerai et je retournerai là où j'ai quitté* ». Le chasseur accepte et dit à la femme de lui laisser le temps d'organiser tout ça. Ce qui a été fait. Il l'a habillée et l'a enfin amenée à la maison.

A leur premier geste, ils ont eu une fille et après ils ont encore eu un deuxième enfant. En effet, il faut rappeler qu'avant que la femme de la forêt ne se marie au chasseur, ce dernier a déjà une famille. A un moment donné, le chasseur, vu son âge, convoqua une réunion familiale avec tous ses enfants. Puisque le fils de la femme panthère a hérité beaucoup de choses de son père ainsi que beaucoup de ses secrets, son père le considère comme le plus apte à lui succéder au trône, malgré qu'il ne soit pas son fils aîné. A la réunion, le chasseur dit alors que c'est le fils de la femme panthère qui règnera sur son trône après sa mort. Le fils aîné qui est l'enfant de la première femme se mit en colère ; il se leva de la réunion et alla se plaindre à sa mère. La première femme se mit alors à fouiller dans la vie de son mari ; elle dit à son mari que s'il ne lui dit pas le secret de sa coépouse, qu'elle ne va plus le satisfaire au lit. C'est ainsi que cette lutte a commencé dans le foyer. L'homme finira par lui avouer le secret. Lorsque la femme a appris l'histoire de sa coépouse, elle se révolta contre cette dernière et dit ces mots au fils de la femme panthère appelé **Yédou** : « *un enfant d'animal, l'enfant d'une panthère ne règnera jamais dans ce palais pendant que mon fils serait ici* ».

Entendus, les enfants de la coépouse partirent se plaindre à leur mère qu'ils ont été traités par leur belle-mère de l'enfant de panthère. Furieuse, la femme se retransforma en panthère, tua son mari et pris la fuite devant son enfant. Le fils **Yédou** se dit alors, mais puisque c'est celui qui possède la tête qui détient le pouvoir, si jamais j'abandonne la tête de mon père ici, mes frères prendront le trône et finiront par régner. Sur ces mots, il prit un couteau, enleva la tête de son père, l'enroula d'un de ses habits et le déposa dans unealebasse appelée **Ajáka**, coupée en deux sur la longueur. Quand les enfants de la première femme apprirent ce qui est arrivé à leur père, ils entrèrent en guerre contre leurs frères consanguins. C'était une guerre gagnée d'avance puisque leur armée était beaucoup plus grande que celle de leurs frères. Mieux, ils avaient leur famille maternelle qui les supportait. Les enfants de la femme panthère ont pris peur. Ils ramassèrent alors la tête de leur père et prirent la fuite devant les frères-ennemis qui les pourchassaient.

Ils ont traversé plusieurs villages et se sont arrêtés à **ḍeḍome** où ils y ont laissé la grande sœur de **Yédou** puisque, depuis que sa mère s'est retransformée en panthère et a pris la fuite pour la forêt, tout le corps de cette dernière a été couvert de petits boutons et de plaies. Elle avait de plus en plus de difficulté à marcher et donc ne pouvait faire de longs trajets avec son petit frère. Yédou dit alors à sa sœur : '*A na nɔ fi bɔ un yi kaka ɔ na wa kpla wé*' (Tu vas rester ici et à mon retour, je viendrai te chercher) d'où le nom **ḍeḍome** donné au village. C'est ainsi que **Yédou** et sa troupe laissèrent la grande sœur et poursuivirent leur chemin jusqu'à atteindre un grand cours d'eau très affluent. **Yédou** étant un homme très fort sachant

bien manier le gris-gris, il vit au bord du cours d'eau un arbre, sur lequel il prononça des incantations et subitement l'arbre s'écroula dans le cours d'eau. Ils se servirent alors de l'arbre pour traverser le cours d'eau avant que les ennemis n'atteignent la rive. Aussitôt traversé, **Yédou** prononça des incantations pour faire soulever l'arbre dont lui et sa troupe se sont servis pour traverser le lac. A leur arrivée, les ennemis n'ont pas pu traverser le lac parce qu'ils étaient très houleux. Aussitôt que Yédou et sa troupe se retrouvèrent de l'autre côté de la rive, les troupes adversaires atteignirent le lac et puisqu'elles n'ont pas des pouvoirs mystiques elles sont entrées dans le lac dans l'espoir de le traverser. Mais peine perdue.

Parmi les troupes de Yédou, beaucoup d'entre eux sont morts pendant qu'ils traversaient le lac et ceux qui ont survécu ont marché jusqu'à proximité du village " **Hwèglě** ", où ils se sont arrêtés pour pleurer la mort de leurs confrères d'où le nom " **Avĩ tɔɛ** " donné au lac.

Toujours en évoluant et arrivés maintenant dans le village " **Hwèglě** ", ils constatèrent aussi que la tête de leur père commençait à se décomposer. Ces derniers se sont donc arrêtés pour laver la tête de leur père dans le lac d'où le nom " **Wěvito** " qui a été donné au lac. Ce toponyme est demeuré et aujourd'hui, ce lac sert de lieu de pêche.

En effet, quand ces hommes ont fait la guerre jusqu'à traverser le lac, ils ont marché jusqu'à **Takon** et se sont dit : « voilà que prend fin le lac » " **Tɔ ɔ vɔ** " ; nous allons déposer la tête de notre père ici. Et pour ainsi enterrer la tête de leur père, ils ont creusé une ancienne tombe d'inhumation appelé dans le temps " **Yɔ xóxó** ou **lí** ". C'est ce qui a valu le nom de " **Yɔ xónu** " aux habitants de Takon. C'est la francisation du nom " **Tɔ vɔ** " qui a donné le toponyme de " **Toffo** " à notre village.

Voilà donc l'histoire de Toffo. Le DADAH qui a été intronisé ici est appelé **DADAH Dangbě**.

FORÊT ALIGBO

Auteurs : AGBODANDE Comlan François, AGBODANDE Daniel et AGBODANDE Clément

Date : 11 Mai 2021

Lieu : Lokodokpoé HWÈGLÈ Toffo

Intervieweur : Claude BALOGOUN

« La forêt sacrée « Aligbo de Hwèglè » est un couvent très important et particulier parmi les lieux sacrés de TOFFO qui ont existé depuis le temps du Roi Agadja. Elle a été créée par **HOONNONSI**.

HOONNONSI est originaire de Toffo. Il est Aïzo. Chef de collectivité de Toffo, il siège à la cour royale de Danxomè en tant que représentant de la contrée de Toffo. Mais par la suite, le Roi Glèlè le nomma Migan (Ministre de la Justice et de l'Exécution). Il fut populaire et très influent à cause de son statut qui est hors de commun.

HOONNONSI, en association avec d'autres Migan, était chargé d'exécuter toute personne condamnée à mort par le Roi. Aussi, faisait-il partie des personnes qui exécutaient des esclaves et prisonniers de guerre en les vidant de leur sang après une série de rituels. Le sang recueilli pouvait servir à des cérémonies en l'honneur aux divinités et à la construction des murs du palais de Danxomè.

Toutes ces exécutions se déroulaient secrètement à Danxomè. Après le rituel de la préparation des futurs candidats à la mort par cette pratique (les yeux bandés par un tissu noir et des feuilles sacrées ou amulettes dans la bouche), le Migan n'a plus la capacité d'arrêter le processus même s'il découvrait qu'il s'agit d'un parent ou un proche ami. Il n'est pas autorisé à dialoguer avec sa victime. Tout ce qu'il a à faire, c'est de la tuer et de recueillir son sang.

Les exécutés étaient, pour la plupart, des esclaves originaires du Nord du Danxomè. Un choix stratégique pour ne pas enfreindre au plus grand totem lié à ce phénomène qui stipule qu'un **Migan du Royaume de Danxomè ne doit jamais exécuter un esclave ou un prisonnier d'une même ethnie que lui au risque de se voir interdire l'accès à son territoire d'origine**. Toujours selon la même tradition, celui qui a exécuté un de ses frères ou sœurs du même panégyrique clanique ne doit jamais boire une eau d'une source appartenant au territoire de ce clan. C'est la raison pour laquelle **HOONNONSI** n'a jamais pu boire de l'eau du fleuve Couffo (fleuve se situe entre HWÈGLÈ et ADJA) jusqu'à sa mort.

Tout se passait bien pour **HOONNONSI** jusqu'au jour où il exécute, sans le savoir, un esclave dont le visage lui est familier. Il est de la même ethnie que lui. Il ne pouvait rien faire

contre sa mort car la sentence est déjà prononcée et la victime a déjà franchi l'étape ultime des rituels. Il l'a mis à mort. Conscient de la gravité de cet acte, il va rendre compte immédiatement au Roi Glèlè de ce malheureux incident. « *Père de ma vie, l'esclave que je viens de faire passer par la justice de mon sabre est de mon sang. Il est Aïzo. Je me soumetts à la décision de son altesse.* » Mais le Roi Glèlè le laissa terminer d'abord l'exécution de tous les esclaves à sa charge avant de l'interpeller en présence de son ami et allié dans les exécutions, le Dah Yahassoudokpo de Togbin. Le Roi Glèlè informe Yahassoudokpo que Hoonnonsi a exécuté un de ses frères du même clan ; ce qui l'empêche de continuer à vivre désormais parmi eux à cause du respect des lois traditionnelles. Le Roi demande à Yahassoudokpo de bien vouloir l'héberger dans son village à Togbin. Il accepte de l'aider sans aucune hésitation.

Dah Yahassoudokpo arrive à Togbin accompagné de Hoonnonsi. Il l'amène à Adjan et demande à ses frères de lui trouver une maison. Hoonnonsi s'installe ainsi à Togbin Adjan. Pour survivre, il devint Bokonon, messenger du Vodoun *Aligbo* qu'il a eu depuis Danxomè sans en être un adepte.

Mais avant de quitter Abomey, il se devait de désigner quelqu'un qui allait occuper son fauteuil au Palais. Ce choix a été porté sur son fils **Houmando ADJANAN**. Ce dernier est celui-là même qui lui assurait tous ses besoins en protection spirituelle et en gris-gris lorsqu'il était Ministre.

Des années passaient. Tout allait bien dans la vie de **Hoonnonsi** et de son fils **Houmando**.

Puis un jour, trois *Bokonon*⁴ qui se croyaient meilleurs de tout Dahomey car étant ceux qui assurent les protections spirituelles (gris-gris) aux collègues **Dadah**⁵ de son père, encerclent la case du fils de Hoonnonsi. Ceci dans l'espoir de l'éliminer physiquement s'il ne leur livrait pas les secrets de la protection et de la puissance mystique de son père. Ce qui ne se fait pas. Les secrets de ce genre ne sont jamais livrés car c'est un pacte entre le Bokonon et le client. Donc un pacte entre son père et lui. Partant de ce principe, il n'a révélé aucun secret malgré la pression qu'exerçaient sur lui ses bourreaux. Les trois *Bokonon* lui ont donné comme ultimatum de l'exécuter la nuit même comme le fait son père s'il persiste dans son refus d'obtempérer.

Avant l'exécution d'une telle personnalité spirituelle, on lui met d'abord dans la main une banane plantain et on lui couvre les yeux d'un tissu. L'exécution a lieu plus tard dans la nuit

⁴ Devin, spécialiste dans l'art divinatoire

⁵ **Dah** (ou encore **Dada**) est l'appellation attribué au chef de village, au dignitaire et roi des royaumes du Pays-Adja ouest (Dahomey, Porto-Novo, Allada).

(vers minuit). C'est ce qu'ils ont fait à **Houmando ADJANAN**. Mais cette nuit même, il a disparu. A minuit, l'heure de l'accomplissement de la forfaiture, le cachot dans lequel il était enfermé, était vide. Il apparaîtra chez son père en transe, possédé par **vodoun Aligbo**⁶. Son père l'a retrouvé couché, couvert d'un pagne noir. Une scène que le vieux Hoonnonsi a déjà vue en songe. Un message prémonitoire envoyé par la divinité *Aligbo*. Le père, inquiet, est convaincu que les chefs du couvent du roi Glèlè ne vont pas tarder à débarquer chez lui avant midi car *Aligbo* n'a choisi ni lui ni un enfant du Roi Glèlè comme son adepte.

Hoonnonsi voit déjà venir un conflit et pour éviter le pire, il envoie son fils toujours sous l'emprise de l'esprit du Vodoun Aligbo à Adja sachant que les hommes du Roi Glèlè ne peuvent jamais aller là-bas le chercher.

Il n'a pas encore atteint sa destination quand les émissaires du Roi Glèlè font irruption au domicile de Hoonnonsi à la recherche du fugitif. Hoonnonsi fit l'étonné. Il se mit d'abord à les supplier de se calmer en leur demandant ce qui s'est passé. Quand les hommes du Roi Glèlè lui expliquèrent la situation, Hoonnonsi nia totalement d'être informé d'une telle situation. Il affirme ne connaître la position géographique de son fils. Il renverse la situation en les accusant même en retour d'avoir tué son fils et de lui avoir caché son corps. Les hommes armés se sont calmés. Ils étaient si convaincus par les propos tragiques de Hoonnonsi. Ils quittaient sa maison et décidaient d'aller le chercher ailleurs. Hoonnonsi décide de les suivre dans leur recherche. Car, dit-il : « je veux savoir absolument ce qui est arrivé à mon fils ».

Et comme les émissaires de Glèlè ne peuvent aller opérer à Adja, le fils de Hoonnonsi (**Houmando ADJANAN**) a donc pu jouir d'une cavale tranquille. Il est resté longtemps au couvent jusqu'à la fin de son initiation. A sa sortie du couvent, il a continué sa vie dans le royaume mais sous un nouveau nom donné par la divinité qui l'a choisi. Il va s'appeler désormais **AGBODANDE**.

Un nom, une histoire qui force le respect de la famille AGBODANDE depuis des générations. Ce patronyme signifie littéralement : « **Abomey est un royaume mystiquement puissant pourtant moi j'ai pu y extirper mon adepte** ». Ce qui voudrait dire que « **Abomey est un royaume mystiquement fort mais le Vodoun Sakpata est encore plus puissant que lui** ».

Comme son père, **Houmando ADJANAN AGBODANDE** exerce le métier de *Bokonon* pour survivre. Il a pu avoir une maison et fonder sa famille. Il a eu neuf épouses et plusieurs

⁶ Une divinité Sakpata, dieu de la terre, une entité protectrice de la Collectivité des Hoonnonsi

enfants. Malheureusement, ses enfants ont commencé à mourir un à un. Lorsqu'il a consulté l'oracle pour savoir la cause de ces décès, le Fâ lui annonça que pour annuler cette malédiction, il doit retourner à la maison de son père à Toffo. Dans la maison paternelle, il occupera sa place de chef couvent du Vodoun *Aligbo*. A cette recommandation, Agbodandé n'y fit point sourde oreille. Il se rendit alors chez son père.

Voilà ainsi racontée par **Agbodande Comlan François**, l'histoire de la forêt sacrée *Aligbo* de Toffo. Délégué de Hwèglé pendant 23 ans et actuellement chef de la collectivité Agbodande, il est âgé de 68 ans. Il est issu de la troisième génération de la lignée Agbodande. Il a expliqué aussi la stratégie de son grand-père Agbodande, fils de Hoonnonsi pour sauver cet héritage historique : *« Mon père Agbodande réunissait tous ses enfants et petits-enfants (dont moi) les soirs après le dîner souvent offert par chacune de ses épouses pour un récit détaillé de l'histoire de son père et celle de son grand-père Hoonnonsi. Son objectif était de nous transmettre toute la mémoire de la famille à travers cette séance de conte à l'ancienne. Il imprimait un caractère très sérieux à ces soirées de récits historiques. Et pour avoir l'attention de ses petits-fils qui somnolent après le dîner, ils leur distribuaient des galettes comme amuse-gueules afin qu'ils restent éveillés pour écouter religieusement la parole ancestrale. Je suis également un petit-fils du DADAH Yahassoudokpo. Et mon père Agbodande était aussi resté à Togbin chez les Dedjinou dans la maison de la famille Yahassoudokpo. Il était un ancien commandant en ce moment-là et il est informé de toute l'histoire de sa famille et la partage entièrement avec ses frères et sœurs. En tant que délégué, je le suivais dans ses séances de narration de l'histoire de notre famille à travers le village. Dah Yahassoudokpo habitait à Togbin Lokokpa »*

Pour renchérir le récit de son grand – frère Agbodande François, **Agbodande Daniel**, Hoonnon de la divinité *Thron Kpétrodéka hounkanhoundja* ajoute, d'après les histoires narrées par son père : *« Les esclaves ayant quitté Abomey avant la destination finale à Ouidah pour leur embarquement dans les bateaux, prennent le tronçon Dayihodénou-Dénou- Toffo Gare- Takon- Hwèglé-Avakpa-Kpomassè. Mais arrivée à Hwèglé, les esclaves marquent un arrêt pour rendre visite à Hoonnonsi, un ancien Ministre et une personnalité populaire et très influente au Palais de Glèlè. Pendant cette escale, Hoonnonsi leur raconte l'histoire du royaume d'Abomey et de son palais. Les esclaves incapables de ne continuer le trajet jusqu'à Ouidah, agonisant ou décédés pendant cet arrêt, sont enterrés dans la forêt sacrée. »*

Agbodande Clément, un agent de santé à la retraite, lui aussi issu de la troisième génération de la lignée Agbodande complète : *« Des années plus tard, le fils de Hoonnonsi est revenu habiter dans la maison de son père et va lui succéder au poste de Dah. Il initiait à son*

tour les élus du Vodoun et participe à des réunions de chefs de couvent à Tôgô (Allada). Personne ne le voyait avant qu'il ne se présente aux réunions. Un jour, pendant qu'il a remarqué que les autres chefs avec lesquels il doit faire la réunion pour qu'ils cheminent ensemble, l'attendaient sous un arbre (Aïsse) à Lanhonnou, il a disparu mystérieusement pour les attendre à Awoutonou (Allada). Agbodande était là. Et ils ont marché pour le rattraper avant d'aller sur le lieu de ladite réunion ensemble ». Aussi ajoute – t- il : « Sur le chemin de non-retour, les esclaves font un arrêt chez Hoonnonsi. Le guide des esclaves impose cette visite pour avoir le soutien de ce dernier vu son statut d'ancien Ministre d'Exécution de la Justice au Palais du Roi Glèlè, très populaire et influent. Honoré, Hoonnonsi se rend volontiers disponible et dévoué. Un arrêt qui prend des jours durant lesquels Hoonnonsi s'occupe des esclaves. Il se sert des plantes pour guérir les malades, leur offre de la nourriture et de l'espace pour se reposer, leur raconte son histoire, les écoute, les encourage pour la suite de leur parcours, et enterre les morts dans sa forêt pour ceux qui ne se sont pas guéris. Ce qui fait que Hoonnonsi a créé dans son couvent, un cimetière, un espace pour la danse des initiés et adeptes du vodoun, un espace pour la préparation physique des nouveaux initiés au vodoun (rasage des cheveux, les scarifications etc...), un espace pour préparer et manger, un dortoir ».



Source : Patrimoine privé de la collectivité AGBODANDE

Table des matières

Sommaire	2
Avant-propos	3
Avertissement.....	4
Dédicace	5
Remerciements	6
Liste des sigles et acronymes	7
Liste des tableaux	8
Liste des graphes	9
Liste des photos	10
Résumé.....	11
Abstract	12
Introduction générale.....	14
CHAPITRE 1 ^{er} : Cadre institutionnel de l'étude, observations et problématique	16
Section 1 : Cadre physique de l'étude et observations	17
Paragraphe 1 : Présentation de l'Office du Tourisme de Ouidah	18
a. Historique de l'Office du Tourisme de Ouidah	18
b. Les objectifs et attributions de l'office du Tourisme de Ouidah	20
c. La mission et les activités de l'Office du Tourisme de Ouidah	20
d. L'organigramme et attributions du directeur de l'Office du Tourisme de Ouidah	21
Paragraphe 2 : Clarification conceptuelle	22
Paragraphe 3 : Etat des lieux, observations ou constats.....	26
a. Situation géographique et administrative.....	29
b. Climat de Toffo.....	30
c. Relief de Toffo.....	30
d. Historique du peuplement	31
e. Agriculture, facteurs de production et marché d'écoulement.....	32

f. Transport et communications.....	33
g. Commerce et infrastructures	34
h. Tourisme et hôtellerie	35
i. Artisanat - Arts et culture.....	35
j. Atouts et contraintes	36
Section 2 : Ciblage de la problématique	37
Paragraphe 1 : Choix et spécification de la problématique.....	37
a. Choix du sujet	37
Paragraphe 2 : Vision globale de résolution de la problématique spécifiée	40
Conclusion partielle.....	41
Chapitre 2 ^{ème} : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.	43
Section 1 : Cadre théorique et méthodologique de l'étude.....	44
Paragraphe 1 : Cadre théorique	44
a. Objectifs de recherche et Hypothèses	44
b. Revue de la littérature	48
Paragraphe 2 : Choix de la méthodologie de l'étude	50
a. Recherche documentaire.....	50
b. Enquêtes orales	51
c. Enquêtes de terrain.....	56
d. Visites de terrain	56
e. Techniques et outils de collecte des données.....	64
f. Echantillonnage.....	64
g. Traitement et analyse des données.....	65
Section 2 : Collecte et analyse des données	66
Paragraphe 1 : Difficultés rencontrées et limite des données	66
Paragraphe 2 : Présentation des résultats de l'enquête, Vérification des Hypothèses et établissement du diagnostic	67

a. Présentation des résultats de l'enquête	67
b. Vérification des hypothèses	73
c. Etablissement du diagnostic.....	76
1. Etablissement du diagnostic lié au problème spécifique n°1	76
2. Etablissement du diagnostic lié au problème spécifique n°2	76
3. Etablissement du diagnostic lié au problème spécifique n°3	76
Conclusion partielle	77
Chapitre 3 ^{ème} : Approches de solutions et conditions de mise en œuvre	78
Section 1 : Approches de solutions.....	79
Paragraphe 1 : Approches de solutions aux problèmes diagnostiqués	79
a. Approche de solution au problème spécifique n°1	79
b. Approches de solutions au problème spécifique n°2	80
c. Approches de solutions au problème spécifique 3.....	81
Paragraphe 2 : Le circuit touristique ‘‘Akpè-Hwèglé’’ avec pour discours touristique, la route des esclaves étape de Toffo, une approche de solution pratique	81
a. Qu’est-ce que le « Agadja-Li Akpè-Hwèglé » ?.....	81
b. Discours touristique Akpè – Toffo Gare – Takon - Houèglé.....	82
c. Réalisations autour de « Agadja-Li Akpè-Hwèglé » ?	90
d. Gestion de « Agadja-Li Akpè-Hwèglé ».....	93
e. Nécessité de recherches complémentaires	94
f. Le budget du projet	95
g. Le financement du projet	98
h. Le chronogramme des activités du projet	98
Section 2 : Conditions de mise en œuvre des solutions.....	100
Paragraphe 1 : Conditions de mise en œuvre des solutions aux trois problèmes en résolution.....	100
a. Conditions de mise en œuvre liée au problème spécifique n°1	100
b. Conditions de mise en œuvre liée au problème spécifique n°2	101

c. Conditions de mise en œuvre liée au problème spécifique n° 3	101
Paragraphe 2 : Conditions de mise en œuvre du « Agadja-Li Akpè-Houèglé ».....	101
Conclusion partielle	107
Conclusion générale	108
Références bibliographiques	109
ANNEXES	111